

# Société Botanique d'Alsace

Siège social : *Institut de Botanique* - 28, rue Goethe - F-67000 Strasbourg

## Bulletin de liaison n° 31 – novembre 2012

N° ISSN : 1957-6617



Etang du Coucou (Grandfontaine, Bas-Rhin)



Carl von Linné (1708-1777)  
Jardin botanique de l'Université de Wrocław (Basse-Silésie, Pologne)



# Société Botanique d'Alsace

Siège social : *Institut de Botanique* - 28, rue Goethe - F-67000 Strasbourg

## Bulletin de liaison n° 31 – novembre 2012

N° ISSN : 1957-6617

### Sommaire

Hoff, M., La flore urbaine : Le Parc Naturel Urbain - La Montagne Verte (Strasbourg, Bas-Rhin). Session du samedi 10 septembre 2011	5
Hoff, M., L'association <i>Urtico-Heracleetum mantegazziani</i> Klačuk 1988 en Petite Camargue Alsacienne (Rosenau, Haut-Rhin)	9
Bick, F., Bryophytes de la Petite Camargue Alsacienne (Haut-Rhin). Session du samedi 24 mars 2012	17
Lecomte, C., Sortie Gagée des prés. Samedi 31 mars 2012	21
Hoff, M., La flore urbaine : La rue de Nantes, entre le Bassin de la Citadelle et le Bassin Vauban à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin, France). Session du 16 mai 2012	23
Trautmann, T., Le Bassin du Nideck et environs (Oberhaslach, Bas-Rhin). Session du samedi 16 juin 2012	31
Trautmann, T., La flore du cirque glaciaire du Forlet (Soultzeren, Haut-Rhin). Session du samedi 7 juillet 2012	37
Tinguy, H., Bick, F., Bryologie à Païolive (Ardèche et Gard). Session extraordinaire des 20 et 21 avril 2012	43
Pax, N., Quelques découvertes intéressantes en Alsace au cours de l'été 2012	57
Hoff, M., Une station de Baguenaudier ( <i>Colutea arborescens</i> L., Fabaceae) à Strasbourg (Bas-Rhin)	59
Hoff, M., Liste Rouge de la Flore menacée de France : Statut de <i>Campanula baumgartenii</i> (Campanulaceae)	67
Hoff, M., La flore urbaine : Le Parc Naturel Urbain. La Montagne Verte (Strasbourg, Bas-Rhin). Session du 1 <sup>er</sup> septembre 2012	69
L'ambrosie attaque. DNA 12 août 2012	75
Arrêtés prescrivant la destruction obligatoire de l'ambrosie (Bas-Rhin et Haut-Rhin)	76
Revue de presse	83
Emile Issler (1872-1952) Nécrologie	86
Information - Diplôme d'Université « <i>Botanique de terrain</i> »	87
Acquisitions de la bibliothèque de la Société Botanique d'Alsace	89
Nos membres ont publié	93
Demandes de renseignements et d'extractions de « BRUNFELS »	95
Nouvelles données pour « BRUNFELS »	96
Fichiers disponibles	96
Librairie	97
Cotisation / Annonces légales	99
Appel à cotisation / Demande d'adhésion	101



*SBA Session du samedi 10 septembre 2011*  
**La flore urbaine : Le Parc naturel Urbain - La Montagne Verte (Strasbourg, Bas-Rhin)**

**Guide et compte rendu : Michel HOFF**

Notes de terrain : Betty SCHIEBER

*Tramway Station Montagne Verte, Route de Schirmeck, D 392, Roselière - X = 997647- Y = 2411046 - altitude = 142 m.*

*Phalaris arundinacea* L.  
*Phragmites australis* (Cav.) Steudel  
*Solidago gigantea* Aiton

*Tramway Station Montagne Verte, Route de Schirmeck, D 392, Friche - X = 997652- Y = 2410995 - altitude = 142 m.*

Une belle population d'un *Aster* cultivé, probablement *Aster novi-belgii* L.

*Tramway Station Montagne Verte, Route de Schirmeck, D 392, Prairie - X = 997588- Y = 2411000 - altitude = 142 m.*

Cette prairie entourée de routes présente une flore typique des prairies à Fromental (*Arrhenatherum elatius*) de plaine. Une gestion appropriée pourrait augmenter la diversité floristique de ce site.

*Achillea millefolium* L.  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
*Cichorium intybus* L.  
*Cirsium arvense* (L.) Scop.  
*Dactylis glomerata* L.  
*Galium album* Miller (= *Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme)  
*Linaria vulgaris* Miller  
*Medicago lupulina* L.  
*Medicago sativa* L.  
*Pastinaca sativa* L.  
*Plantago lanceolata* L.  
*Ranunculus acris* L.  
*Rumex crispus* L.  
*Senecio erucifolius* L.  
*Silene latifolia* Poir. subsp. *alba* (Mill.) Greuter et Burdet  
*Trifolium pratense* L.  
*Vicia cracca* L.

*Tramway Station Montagne Verte, A 35, D 392, Talus d'autoroute - X = 997617- Y = 2411125 - altitude = 142 m.*

L'autoroute A 35 traverse la Ville de Strasbourg d'Illkirch-Grafenstaden au Sud à Souffelweyersheim au Nord. Ses talus constituent une « trame verte » pour les plantes mésophiles à xérophiles, mais également pour les espèces envahissantes.

*Artemisia vulgaris* L.  
*Berteroa incana* (L.) DC.  
*Clematis vitalba* L.  
*Conyza canadensis* (L.) Cronq.

*Dipsacus fullonum* L.  
*Inula conyza* (Griesselich) Meikle  
*Melilotus albus* Medik.  
*Securigera varia* (L.) P. Lassen  
*Setaria pumila* (Poiret) Roemer & Schultes  
*Tanacetum vulgare* L.

*Jardins familiaux, Rue de l'Abbé Lemire, Berges du Muhlbach* - X = 997552- Y = 2411146 - altitude = 142 m.

*Alnus glutinosa* (L.) P. Gaertner  
*Fraxinus excelsior* L.  
*Tilia cordata* Miller  
*Tilia platyphyllos* Scop.

*Jardins familiaux, Rue de l'Abbé Lemire, Berges du Muhlbach,* - X = 997428- Y = 2411094 - altitude = 142 m.

*Acer negundo* L.  
*Arctium lappa* L.  
*Chelidonium majus* L.  
*Chenopodium album* L.  
*Conyza canadensis* (L.) Cronq.  
*Erigeron annuus* (L.) Pers.  
*Eupatorium cannabinum* L.  
*Euphorbia peplus* L.  
*Fallopia dumetorum* (L.) Holub  
*Humulus lupulus* L.  
*Impatiens parviflora* A.P. de Candolle  
*Lamium album* L.  
*Parthenocissus quinquefolia* (L.) Planchon  
*Sisymbrium officinale* (L.) Scop.  
*Symphytum officinale* L.

*Jardins familiaux, Rue de l'Abbé Lemire, Berges du Muhlbach* - X = 997265- Y = 2410992 - altitude = 142 m.

*Borago officinalis* L.  
*Mercurialis annua* L.  
*Potentilla reptans* L.  
*Sonchus asper* Hill  
*Sonchus oleraceus* L.  
*Trigonella foenum-graecum* L., (Fenugrec) cultivé dans un jardin.

*Route de Schirmeck, Rue des Carolingiens, Piste Maurice Garin, Bord de chemin* - X = 996857- Y = 2410655 - altitude = 142 m.

*Digitaria sanguinalis* (L.) Scop.  
*Diploaxis tenuifolia* (L.) DC.  
*Oxalis corniculata* L.  
*Oxalis fontana* Bunge

*Berges de l'Ill, Piste des 4 Rivières* - X = 996864- Y = 2410501 - altitude = 142 m.

*Corylus avellana* L.  
*Echinochloa crus-galli* (L.) P. Beauv.  
*Euphorbia helioscopia* L.

*Galeopsis tetrahit* L.  
*Impatiens glandulifera* Royle  
*Senecio vulgaris* L.  
*Ulmus minor* Miller

*Berges de l'Ill, Ancien glacis, Pelouse* - X = 997400- Y = 2410647 - altitude = 142 m.

*Duchesnea indica* (Andrews) Focke  
*Lolium perenne* L.  
*Prunella vulgaris* L.  
*Trifolium repens* L.

*Quai du Brulig, Ancien glacis, Route de Schirmeck, Prairie* - X = 997358- Y = 2410695 - altitude = 142 m.

Sur l'emplacement d'un ancien lycée professionnel, une grande prairie sèche est présente à l'entrée de la Montagne Verte. Bien que rudéralisée, cette prairie pourrait être un élément important du Parc Naturel Urbain avec une gestion appropriée (fauche tardive, exportation du matériel végétal, etc.).

*Buddleja davidii* Franchet  
*Calystegia sepium* (L.) R. Br.  
*Convolvulus arvensis* L.  
*Eragrostis minor* Host  
*Erigeron annuus* (L.) Pers.  
*Linaria vulgaris* Miller  
*Lotus corniculatus* L.  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke



L'Ill à son entrée à Strasbourg à la Montagne Verte

# L'association *Urtico-Heracleetum mantegazziani* Klauck 1988 en Petite Camargue Alsacienne (Rosenau, Haut-Rhin)

**Michel HOFF**

Herbier de l'Université de Strasbourg

[hoff@unistra.fr](mailto:hoff@unistra.fr)

## Introduction

Dans le cadre de l'inventaire et de la cartographie des habitats naturels et semi naturels de la Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne, une station importante de Berce du Caucase a été trouvée. Un état des lieux régional de cette plante envahissante et dangereuse en Alsace est nécessaire.

La Berce du Caucase est la plus grande ombellifère présente en Alsace. C'est une espèce introduite à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans des jardins qui est devenue subspontanée dans certains sites. Elle présente un risque sanitaire important car elle est photosensibilisante par contact de sa sève et provoque des brûlures. Dans le genre *Heracleum*, la plupart des espèces sont photosensibilisantes, y compris la Grande Berce (*Heracleum sphondylium*), très fréquente dans nos régions. Cette propriété est due à des furocoumarines (M. Bottineau, 2011).

La Franche-Comté (M. Vuilleminot, 2010) a lancé un programme de surveillance de cette espèce, qui est présente dans 24 stations, programme associé à des mesures de lutte. Cette opération devrait s'étendre à l'Alsace bien qu'actuellement la Berce du Caucase y soit moins présente.

Cette espèce exotique envahissante devrait faire l'objet d'un plan de lutte selon le Grenelle de l'Environnement. Actuellement, il n'y a pas encore de réglementation la concernant.

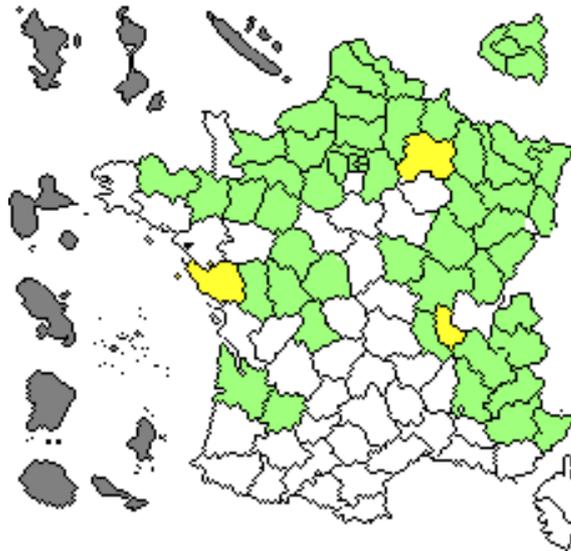
## Nomenclature et biogéographie

*Heracleum mantegazzianum* Sommier & Levier, *Nuovo Giom. Bot. Ital.* n.s. 2 (2) : 79 (1895).

= *Heracleum panacea* Willdenow ex Steven, *Mém. Soc. Imp. naturalistes Moscou* 3 : 259 (1812), non C. Linnaeus, *Sp. Pl.* : 239 (1753).

La Berce du Caucase est endémique du Caucase. Elle a été décrite par Linné en 1753, mais le nom linnéen concernait alors plusieurs taxons. Plusieurs autres noms ont été donnés à cette espèce, mais le nom actuellement correct est celui de Sommier et Levier décrit en 1895.

Elle a été introduite en Europe occidentale via des horticulteurs et des jardins botaniques, pour sa morphologie spectaculaire, c'est la plus grande herbe d'Europe, et pour son caractère mellifère. Sa première citation en Alsace est de 1886. Elle est présente dans le Nord et l'Est de la France, plus rare ou absente dans le centre et le Sud d'après la carte de Tela Botanica.



Répartition de *Heracleum mantegaziannum* en France  
Source Tela Botanica 2012

## Morphologie

La Berce du Caucase est une espèce robuste qui atteint 3 à 4 m de hauteur. Les tiges, creuses, ont de 5 à 10 cm de diamètre. Les feuilles, les plus grandes également pour une herbacée régionale, peuvent atteindre 1 m de diamètre. Les inflorescences sont des ombelles d'ombellules atteignant 50 à 60 cm de diamètre.

La Berce du Caucase est une hémicryptophyte monocarpique, pouvant se développer plusieurs années avant floraison. Certains auteurs considèrent cette espèce comme vivace (*in* J.P. Reduron, 2007). Sa pollinisation est entomogame et allogame.

## Situation en Alsace (voir annexe)

La première citation de cette espèce dans le Bas-Rhin date de 1886. Elle était probablement cultivée par un horticulteur à Niederbronn-les-Bains. Elle a été revue dans cette localité dans les années 1930. Elle est citée du Jardin Botanique du Col de Saverne en 1936 et dans les environs du jardin en 1962. Ensuite, elle est observée à La Petite Pierre en 1982, à Stattmatten en 1987 et à Rhinau en 1995. Depuis l'an 2000, elle a été revue dans sept localités différentes.

Dans le Haut-Rhin, la première observation date de 1934 à Ferrette, puis, elle a été observée six fois après 1996. La station de Saint-Louis, citée par T. Brodtbeck (1996) est probablement la même station que celle de Rosenau.

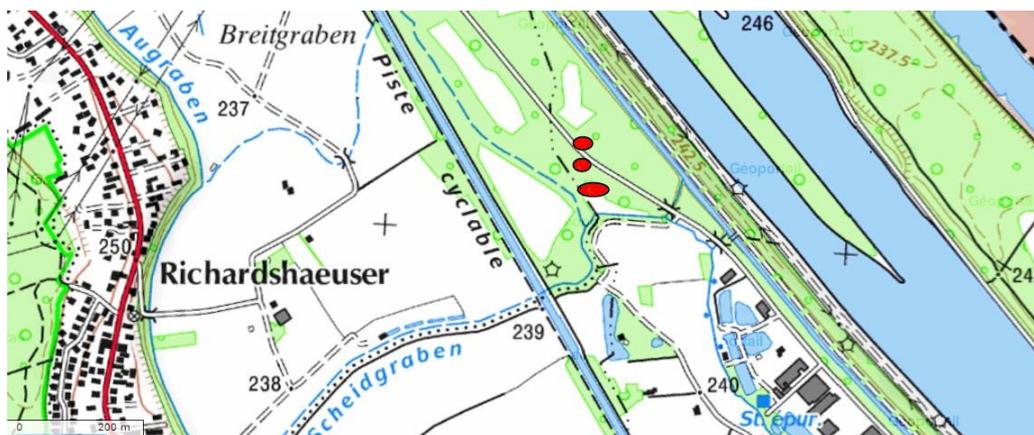


Répartition de *Heracleum mantegazzianum* en Alsace  
Atlas de la Flore d'Alsace - [www.atlasflorealdealsace.com](http://www.atlasflorealdealsace.com)

2 stations observées avant 1970 (rouge), 3 stations observées entre 1970 et 1990 (bleu) et 13 stations après 1990 (jaune).

### La station de la Petite Camargue Alsacienne à Rosenau (Haut-Rhin)

Une population de quelques dizaines de pieds de Berce du Caucase se développe le long de la route EDF, à quelques centaines de mètres au Sud du transformateur de la Centrale hydroélectrique de Kembs, dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne. Cette station a été découverte par M. Loïc Bruckert, stagiaire à la PCA en 2008. La superficie de la population est de quelques dizaines de mètres carrés sur trois sites distants de quelques dizaines de mètres. La station principale est située à l'entrée d'une ancienne décharge de la commune de Rosenau et lieu de stockage des service technique, avec une population d'au moins 20 individus (station 1). Une seconde population débute du côté Est de la route EDF, vers le Grand Canal d'Alsace, avec des jeunes individus. Un troisième site se développe au sud de la décharge, le long d'un petit Giessen, le Scheidgraben (station 3).



Localisation des populations de *Heracleum mantegazzianum* à Rosenau

## Position phytosociologique

*Galio aparines-Urticetea dioicae* Passarge ex Kopecký 1969

*Galio aparines-Alliarietalia petiolatae* Oberdorfer ex Görs & Th. Müller 1969

*Aegopodion podagrariae* R. Tüxen 1967

*Urtico dioicae-Heracleetum mantegazziani* Klauk 1988

## Evolution

La Berce du Caucase se développe de part et d'autre de la route et probablement dans l'ensemble du bosquet situé entre le Scheidgraben et l'ancienne décharge. Un inventaire de l'ensemble de la décharge – fermée à clé – devrait être réalisé. La population se dissémine le long de la route et probablement vers le Grand Canal d'Alsace. Elle devra être détruite. L'information a été transmise au gestionnaire de la Réserve de la Petite Camargue Alsacienne.

## Bibliographie

- Auteurs multiples. Données botaniques publiées sur Internet et dans les forums de Tela Botanica.
- Berchtold, J.P., 2006. *2209 données sur les plantes de la liste rouge Alsace*. Liste informatisée.
- Botineau, M., 2011. *Guide des plantes toxiques et allergisantes*. L'Indispensable guide des ... fous de Nature. Belin. : 1-240.
- Brodbeck, T., Zemp, M., Frei, M., Kienzle, U., Knecht, D., 1997. Flora von Basel und Umgebung. 1980-1996. Teil I : Allgemeiner Teil. Spezieller Teil (Lycopodiaceae - Apiaceae). *Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaften beider Basel*, 2 : 1-543.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, 2011. *Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île de Rhinau 2011-2015* : 1-179 + annexes : 1-54.
- Engel, R., 1962. Plantes naturalisées dans la région de Saverne. *Les Vosges*, 3 : 10.
- Fried, G., 2009. Changement d'habitat d'*Heracleum mantegazzianum* (Apiaceae) au cours de son invasion en France. *13<sup>ème</sup> Colloque International sur la Biologie des Mauvaises Herbes*. Dijon, France, 8-10 septembre 2009. : 473-476.
- Heinemann, G., 1987. Compte rendu de la sortie botanique du 17 mai 1987. Le tricentenaire de Fort-Louis. La défense militaire du Ried-Nord au XVIII<sup>ème</sup> siècle. *Société d'Histoire et d'Archéologie du Ried Nord, Annuaire 87* : 207-213
- Hoff, M., Deluzarche, F., et col., 2009. *Données de l'Herbier de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg*. Fichiers informatisés.
- Hoff, M., Trémolières, M., Combroux, I., Caridi, C., Gallé, J.B., Ruffray, P. de, 2011. *La Flore et la Végétation de la Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne (Haut-Rhin, Alsace, France)*. Réserve Naturelle de la Petite Camargue Alsacienne, LysGes, Herbier de l'Université de Strasbourg, Société Botanique d'Alsace. : 1-135.
- Klein, J.P., Berchtold, J.P., 1996. La flore vasculaire de la Réserve Naturelle de l'Île de Rhinau (Bas-Rhin, France). *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1995, 31 : 47-73.
- Muller, S., 1982. *Compte Rendu du stage « Ombellifères - Composées » 12 - 13 août 1982 à Wingen-sur-Moder*. Multigr. : 1-3.
- Muller, S., 2004. *Plantes invasives en France*. Patrimoines naturels 62 : 1-168. Publications Scientifiques du Muséum. Paris.

- Reduron, J.P., 2007. *Ombellifères de France 3*. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest. Nouvelle Série, Numéro spécial 28 : 1143-1726.
- Schubert, R., Hilbig, W., Klotz, S., 2001. *Bestimmungsbuch der Pflanzengesellschaften Deutschlands*. Spektrum Akademischer Verlag. Gustav Fischer. : 1-472.
- Tinguy, H., 2006. *Données floristiques alsaciennes 1992-2006*. 66 358 données.
- Trautmann, T., 2006. Observations naturalistes autour de Muhlbach-sur-Bruche. (III). *L'Essor* 211 : 25-31. Schirmeck.
- Vuillemenot, M., 2010. *Surveillance de l'apparition et de l'évolution des espèces exotiques envahissantes : Heracleum mantegazzianum Sommier et Levier*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté / Union Européenne. : 1-36.
- Walter, E., 1934. Notes manuscrites sur : Schaefer, J., 1895. *Die Gefäßpflanzen des Kreises Altkirch. Ein Beitrag zur Flora des Reichslande*. Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums Altkirch für das Schuljahr 1894/95. Altkirch, : I-VIII, : 1-73.
- Walter, E., Heimann, G., 1936. Une étrangère décorative en train de se fixer dans notre station thermale. *Bull. Club Vosgien, Sect. Niederbronn - Reichshoffen*, 78 : 428-430.
- Wioland, M., 1999-2006. *Données floristiques sur le Sundgau et le Haut-Rhin*. Tableau Excel.



Station 1, le long de la route EDF



Station 3, le long du Scheidgraben



Ombelles de *Heracleum mantegazzianum*

***Urtico-Heracleetum mantegazziani***

<i>Heracleum mantegazzianum</i>	3
<i>Urtica dioica</i>	3

***Aegopodium podagrariae***

<i>Aegopodium podagraria</i>	1
------------------------------	---

***Convolvuletalia sepium***

<i>Calystegia sepium</i>	1
<i>Phalaris arundinacea</i>	2

Divers

<i>Elymus repens</i>	+
<i>Clematis vitalba</i>	+
<i>Corylus avellana</i>	+
<i>Euphorbia sp.</i>	+
<i>Glechoma hederacea</i>	+
<i>Oenothera biennis</i>	+
<i>Phragmites australis</i>	1
<i>Potentilla reptans</i>	+
<i>Sambucus nigra</i>	+

Relevé n° 4 du 15 juin 2011

## Annexe

### Bas-Rhin

Ban de la Roche - Waldersbach - Jardin du Musée Oberlin, Jardin - Hoff M. (2006).  
 Blaesheim - Gloeckelsberg - Hoff M. et Deluzarche F., Seng L., Cristina A. (2008).  
 Brumath - Jardin de l'Escalier, Jardin - Schneider M. (2005).  
 Daubensand - forêt domaniale - Berchtold J.P. (2008-2012).  
 La Petite Pierre - Talus à La Petite-Pierre - Muller S. (1982).  
 Muhlbach-sur-Bruche - Route de Grendelbruch - Trautmann T. (2006).  
 Niederbronn-les-Bains - Horticulteur près du Cimetière - Fest (1886).  
 Niederbronn-les-Bains - Parc municipal de Niederbronn - Fest (1886).  
 Niederbronn-les-Bains - Walter E. (1930).  
 Niederbronn-les-Bains - Avant la gare, le long de la voie ferrée, venant de  
 Strasbourg - Walter E. et Heimann G. (1936).  
 Rhinau - Réserve naturelle de l'Ile de Rhinau, Réseau hydrographique - Klein J.P. et  
 Berchtold J.P. (1995).  
 Rhinau - Réserve Naturelle de l'Ile de Rhinau, Ile du Rhin - C.S.A. (2011).  
 Saverne - Entrée de la vallée du Ramsthal - Engel R. (1962).  
 Saverne - Jardin botanique - Walter E. (1935).  
 Schaffhouse-près-Seltz - Abords du Seltzbach - Holveck P. (2010).  
 Stattmatten - Terrasse rive droite de la Moder - Heinemann G. (1987).

### Haut-Rhin

Attenschwiller - Tinguy H. (2006).  
 Ensisheim - Ferme Saint-Jean, Merckling L. (2012).  
 Ferrette - Walter E. (1934).  
 Koetzingue - Heyberger M. (2012).  
 Mulhouse - Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse, Jardin Botanique (2010).  
 Osenbach - Wioland M. (2000).  
**Rosenau - Route EDF, Relevé 1506201104, Groupement à *Heracleum*  
*mantegazzianum* - Hoff M. (2011).**  
 Saint-Louis - Brodtbeck T. *et al.* (1996).  
 Saisheim - Merckling L. (2008).  
 Steinbach - Berchtold J.P. (2006).  
 Steinbach - Vallon de Steinbach - Trautmann T. (2006).  
 Steinbach - le vallon de l'Erzbach, chemin forestier au-dessus de la rive droite du  
 ruisseau, Forêt - Berchtold J.P. et Pax N. (2007).  
 Uffheim - Brodtbeck T. *et al.* (1996).

### Remerciements

La Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne a participé au financement de cette étude, remerciements à M. Philippe Knibiely, Directeur de la Réserve et Mme Léa Merckling, Conservatrice pour les informations et compléments.



## *SBA Session du samedi 24 mars 2012*

### **Bryophytes de la Petite Camargue Alsacienne (Haut-Rhin)**

**Compte rendu : Francis BICK**

**Guides :** Léa MERCKLING, Conservatrice de la Réserve Naturelle, Francis BICK, Secrétaire de la Société Botanique d'Alsace

Participants : Sonia BRUCKER, Daniel CAHEN, Brigitte CHANTRIAUX, Anne-Laure FABERT, Basile HURALT, Françoise JANIN, Soizic LEROY, Camille PAGE, Nicolas SIMLER, Lucette SIMON, Sylvain SPEISSER, Muriel SPITZ, Delphine STAEFFLING, Jean-Claude VADAM, Danielle VANDAELE.

La Société Botanique d'Alsace a ouvert cette année son calendrier des sessions de terrain le samedi 24 mars 2012 par une excursion bryologique dans la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne, au sud de l'Alsace, sur les communes de Saint-Louis, Rosenau et Kembs. La participation a été tout à fait remarquable: douze membres de l'association se sont déplacés pour faire connaissance de ce site prestigieux et pour se documenter sur les mousses.

L'inventaire systématique des milieux en vue d'en recenser les bryophytes qui avaient été publié par Alain VANDERPOORTEN et Jean-Paul KLEIN en 1996 n'a pas été réalisé. Le guide a préféré reporter ce travail et a choisi d'emmenner les participants à la découverte des quelques mousses typiques des milieux humides (le Grand Marais), et de celles qui se développent dans les endroits plus secs de la réserve (le Kirchenerkopf). La participation de Jean-Claude VADAM, un ami bryologue venu de Franche-Comté, a permis de faire découvrir aux participants un monde souvent ignoré des botanistes, celui des bryophytes.

Après une présentation de la réserve naturelle et de son extension récente, notre guide du jour, Léa MERCKLING, nous a emmenés au Grand Marais.



Le Grand Marais  
Photo M. Hoff

Le Grand Marais est un espace formé de roselières et de cuvettes en bordure desquelles ont été observées les bryophytes suivantes :

*Aneura pinguis* (L.) Dumort.  
*Bryum pseudotriquetrum* (Hedw.) P. Gaertn.  
*Calliergonella cuspidata* (Hedw.) Loeske  
*Campylium protensum* (Brid.) Kindb.  
*Fissidens adianthoides* Hedw.  
*Plagiomnium affine* (Blandow ex Funck) T.T. Kop.

L'ensemble de ces espèces forme un groupement homogène, réparti dans les petites dépressions du Grand Marais.

Une espèce devenue très rare en Alsace, inféodée aux prés tourbeux, *Scorpidium cossonii* (Schimp.) Hedenäs, n'a pas pu être retrouvée lors de cette session. Cette espèce est citée par Vincent RASTETTER sous le nom de *Drepanocladus revolvens* var. *intermedius* (Lindb.) R. Wils. ; il l'avait découverte entre Village-Neuf et Rosenau en 1967. Elle n'est pas notée dans le recensement réalisé par VANDERPOORTEN et KLEIN, mais elle a été retrouvée dans le Grand Marais, lors de la préparation de cette session.

Sur un tronc de *Betula pendula*, ont été notées :

*Bryum* cf *moravicum*  
*Dicranoweisia cirrata* (Hedw.) Lindb.  
*Hypnum cupressiforme* Hedw.  
*Leucodon sciuroides* (Hedw.) Schwaegr.  
*Ulota crispa* (Hedw.) Brid.

A la base du tronc, un petit coussin de *Grimmia pulvinata* (Hedw.) Sm., une Grimmiacée qui se développe habituellement sur les rochers ou les milieux secondaires (murets en béton, etc.) On notera également la présence de *Ctenidium molluscum* (Hedw.) Mitt. dans une roselière du Grand Marais.

Le deuxième site de la réserve, le Kirchenerkopf, est un espace plus sec sur alluvions rhénanes. Quelques vestiges de constructions en béton datant des années 1950 parsèment les pelouses sèches, sur lesquelles ont été observées et commentées les bryophytes suivantes :

*Abietinella abietina* (Hedw.) M. Fleisch.  
*Entodon concinnus* (De Not.) Paris  
*Hypnum cupressiforme* var. *lacunosum* Brid.  
*Racomitrium canescens* (Hedw.) Brid.  
*Rhytidium rugosum* (Hedw.) Kindb., une mousse, relicte du Tertiaire.

Sous une haie, en situation ombragée, *Pseudoscleropodium purum* (Hedw.) M. Fleisch.



Le Kirchenerkopf

Photo M. Hoff

Sur les restes d'anciennes constructions, nous avons noté la présence, sur des soubassements, en béton de :

*Ditrichum flexicaule* (Schwaegr.) Hampe  
*Schistidium* cf *crassipilum*  
*Syntrichia ruralis* (Hedw.) F. Weber & D. Mohr

Un pied de digue situé en berge du Rhin, à une centaine de mètres au nord de la barre d'Istein a été le troisième site visité. On notera que cette partie de la réserve est assez récente. Il s'agit d'amoncellements de blocs (gneiss, granite, etc.) recouverts d'une couche de sédiments très fins déposés par le Rhin au moment des hautes-eaux. Sur ce substrat se développent les espèces suivantes :

*Brachythecium rivulare* Schimp.  
*Cinclidotus danubicus* Schiffn. et Baumgartner  
*Cinclidotus fontinaloides* (Hedw.) P. Beauv.  
*Cinclidotus riparius* (Host ex Brid.) Arn.  
*Cratoneuron filicinum* (Hedw.) Spruce  
*Didymodon nicholsonii* Culm.  
*Fissidens crassipes* Wilson ex Bruch et Schimp.  
*Hygroamblystegium fluviatile* (Hedw.) Loeske

De citation très récente, *Didymodon nicholsonii* Culm. a été noté pour la première fois en Alsace par Jan-Peter FRAHM, dans un compte rendu publié dans le Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, pour l'avoir observée en 2005 près de la barre d'Istein. L'écologie et la répartition de cette espèce sont encore assez mal connues. Il fait partie du cortège des bryophytes qui se développent près des rivières, dans les zones ponctuellement immergées de courte durée. *Didymodon nicholsonii* se trouve en général en compagnie des espèces du genre *Cinclidotus* citées plus haut. Ce cortège est rattaché à un groupement proche du *Cinclidotetum fontinaloides* Gams.

## Bibliographie sommaire

Nous renvoyons le lecteur à deux articles plus particulièrement dédiés l'un, à la végétation de la Petite Camargue Alsacienne, l'autre à la flore bryologique de celle-ci :

HOFF Michel, 1977, Premier aperçu sur les groupements végétaux de la Petite Camargue Alsacienne, *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar*, 56 : 3-26.

VANDERPOORTEN Alain, KLEIN Jean-Paul, JAEGLY Eric et KNIBIELY Philippe, 1996, La bryoflore d'une mosaïque alluviale rhénane : la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne (Haut-Rhin), *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, Nouvelle série*, 27 : 545-555.



Prospections bryologiques au Grand Marais



Derrière les roseaux du Grand Marais

## Sortie Gagée des prés

Samedi 31 mars 2012

Guide et compte rendu : Christiane LECOMTE

Participants : Brigitte CHANTRIAUX, Yvan BRAHY, Jean-Jacques DERNY, Christiane LECOMTE.

### **KINTZHEIM (Bas-Rhin) – Lieu dit : HATTENBERG.**

Altitude : 195 m. Coordonnées Lambert II : X = 976241 - Y = 2374299

Milieu : Anciens vergers sur colline sous-vosgienne.

*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medik.

*Capsella rubella* Reut.

*Corydalis solida* (L.) Sm

*Falcaria vulgaris* Bernh.

*Fragaria vesca* L.

*Gagea pratensis* (Pers.) Dum. (= *Gagea stenopetala* Reichb.). La plus rare des trois gagées d'Alsace : *Gagea lutea*, *Gagea pratensis* et *Gagea villosa*. Les gagées sont protégées au niveau national.

*Juglans regia* L.

*Kandis perfoliata* subsp. *perfoliata* (= *Thlaspi perfoliatum* L.)

*Lamium album* L.

*Medicago arabica* (L.) All. (espèce introduite depuis le 19ème siècle).

*Primula veris* L.

*Prunus cerasifera* Ehrh. (Prunier myrobolan ou Prunier-cerise, servant autrefois de porte-greffe).

*Ranunculus auricomus* L.

*Ranunculus ficaria* L.

*Sorbus domestica* L. (espèce cultivée autrefois, ce qui semble le cas à Kintzheim où il se trouve dans une zone de verger).

*Viola hirta* L.

### **GUEMAR (Haut-Rhin). FORET D'ORSCHWILLER / SUD DE L'ILLWALD.**

Alt. : 173 m. Coordonnées Lambert II : X = 979420 - Y = 2369483

Forêt de plaine inondable par l'Ill. Zone de dépôt d'alluvions fines et de creusement lors des fortes crues.

*Adoxa moschatellina* L.

*Allium ursinum* L.

*Anemone nemorosa* L.

*Anemone ranunculoides* L.

*Cardamine pratensis* L.

*Paris quadrifolia* L.

*Primula elatior* (L.) Schreb.

*Ranunculus ficaria* L.

*Veronica hederifolia* L.



*SBA – Alsace Nature. Session du mercredi 16 mai 2012*  
**La flore urbaine : La rue de Nantes, entre le Bassin de la Citadelle et le Bassin Vauban, à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin, France)**

**Guide et compte rendu : Michel HOFF**

Notes de terrain : Françoise JANIN, Alain ROZENZWEIG

Photos : Elisabeth KREMPP

Le site constitue une presqu'île limitée à l'Est par le Bassin Vauban et à l'Ouest par le Bassin de la Citadelle. Le Bassin Vauban se prolonge au Sud vers le Bassin René Graff qui est connecté au Rhin par une écluse à environ 2,5 km. La pointe de la Réserve Naturelle Nationale du Rohrschollen est située à moins de 3 km au Sud-Est, la Cathédrale de Strasbourg se trouvant à 2,5 km au Nord-Ouest. Le site étudié a une superficie de 8 ha environ. Plus de 120 espèces ont été observées le 16 mai.

*Rue de Nantes, autour du bâtiment de Batorama, pelouse - X = 1001444 - Y = 2411021, Alt. : 140 m.*

Bellis perennis L.  
 Cerastium pumilum Curtis  
 Chenopodium album L.  
 Descurainia sophia (L.) Webb ex Prantl  
 Erophila verna (L.) A.P. de Candolle  
 Geranium molle L.  
 Glechoma hederacea L.  
 Herniaria glabra L.  
 Medicago lupulina L.  
 Plantago major L.  
 Poa annua L.  
 Potentilla argentea L.  
 Saxifraga tridactylites L.  
 Taraxacum officinale aggr.  
 Thymus serpyllum L. *lato sensu*  
 Trifolium repens L.

*Rue de Nantes, Administration du Service de la Navigation, friche - X = 1001445 - Y = 2411068, Alt. : 140 m.*

Bromus sterilis L.  
 Erigeron annuus (L.) Pers.  
 Galium mollugo L. *lato sensu*  
 Geum urbanum L.  
 Lactuca serriola L.  
 Populus nigra L.  
 Senecio vulgaris L.

*Rue de Nantes, devant le bâtiment de Batorama, pelouse - X = 1001439 - Y = 2411018, Alt. : 140 m.*

Juglans regia L.

*Rue de Nantes, devant le bâtiment de Batorama, plate-bande - X = 1001439 - Y = 2411018, Alt. : 140 m.*

*Achillea filipendulina* Lamarck - *cultivé*

*Rue de Nantes, vers le Bassin Vauban, friche - X = 1001536 - Y = 2411054, Alt. : 140 m.*

*Aegopodium podagraria* L.  
*Brassica oleracea* L.  
*Cornus sanguinea* L.  
*Fumaria officinalis* L.  
*Medicago sativa* L.  
*Parthenocissus quinquefolia* (L.) Planchon  
*Populus alba* L.  
*Populus nigra* L.  
*Stellaria media* (L.) Villars

*Rue de Nantes, derrière le bâtiment de Batorama, haie - X = 1001517 - Y = 2410913, Alt. : 140 m.*

*Acer platanoides* L.  
*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
*Clematis vitalba* L.  
*Crataegus monogyna* Jacq.  
*Dactylis glomerata* L.  
*Geranium robertianum* L.  
*Hypochaeris radicata* L.  
*Lapsana communis* L.  
*Ligustrum vulgare* L.  
*Sambucus nigra* L.  
*Silene latifolia* Poiret subsp. *alba* (Miller) Greuter & Burdet  
*Silene vulgaris* (Moench) Garcke  
*Solidago gigantea* Aiton  
*Urtica dioica* L.

*Rue de Nantes, derrière le bâtiment de Batorama, vieux mur - X = 1001517 - Y = 2410913, Alt. : 140 m.*

*Asplenium ruta-muraria* L.

*Rue de Nantes, derrière le bâtiment de Batorama, friche - X = 1001499 - Y = 2410921, Alt. : 140 m.*

*Buddleja davidii* Franchet  
*Carex hirta* L.  
*Dactylis glomerata* L.  
*Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse Decraene  
*Festuca arundinacea* Schreber  
*Fumaria officinalis* L.  
*Hypericum perforatum* L.  
*Lathyrus sylvestris* L.  
*Onopordum acanthium* L.  
*Poa annua* L.  
*Poa pratensis* L.  
*Reseda lutea* L.



*Onopordon acanthium*



*Lepidium virginicum*



*Cardaria draba*

*Rue de Nantes, ancienne voie ferrée, friche - X = 1001481 - Y = 2411050, Alt. : 142 m.*

Acer platanoides L.  
 Acer pseudoplatanus L.  
 Geranium columbinum L.  
 Impatiens parviflora A.P. de Candolle  
 Reseda lutea L.  
 Rhus typhina L.

*Rue de Nantes, devant le bâtiment principal de l'Administration du Service de la Navigation, pelouse sèche - X = 1001436 - Y = 2411024, Alt. : 140 m.*

Achillea filipendulina Lamarck -cultivé  
 Arenaria serpyllifolia L.  
 Bellis perennis L.  
 Erophila verna (L.) A.P. de Candolle  
 Herniaria glabra L.  
 Juglans regia L.  
 Medicago lupulina L.  
 Plantago lanceolata L.  
 Poa annua L.  
 Sagina procumbens L.  
 Saxifraga tridactylites L.  
 Thymus serpyllum L. *lato sensu*

*Rue de Nantes, derrière le bâtiment de Batorama, entre le Bassin de la Citadelle et la rue de Nantes, pelouse - X = 1001448 - Y = 2410999  
 Alt. : 140 m.*

Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.  
 Artemisia vulgaris L.  
 Bromus hordeaceus L. subsp. hordeaceus  
 Bromus sterilis L.  
 Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.  
 Carex hirta L.  
 Chenopodium album L.  
 Cirsium arvense (L.) Scop.  
 Dactylis glomerata L.  
 Erigeron annuus (L.) Pers.  
 Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.  
 Fallopia japonica (Houtt.) Ronse Decraene  
 Fumaria officinalis L.  
 Galium aparine L.  
 Galium mollugo L. *lato sensu*  
 Hypericum perforatum L.  
 Lactuca serriola L.  
 Lepidium virginicum L.  
 Matricaria discoidea DC.  
 Myosotis scorpioides L. *lato sensu*  
 Onopordum acanthium L.  
 Papaver rhoeas L.  
 Reseda lutea L.  
 Rumex crispus L.  
 Senecio vulgaris L.  
 Trifolium pratense L.  
 Trifolium repens L.  
 Veronica persica Poir.  
 Viola arvensis Murray

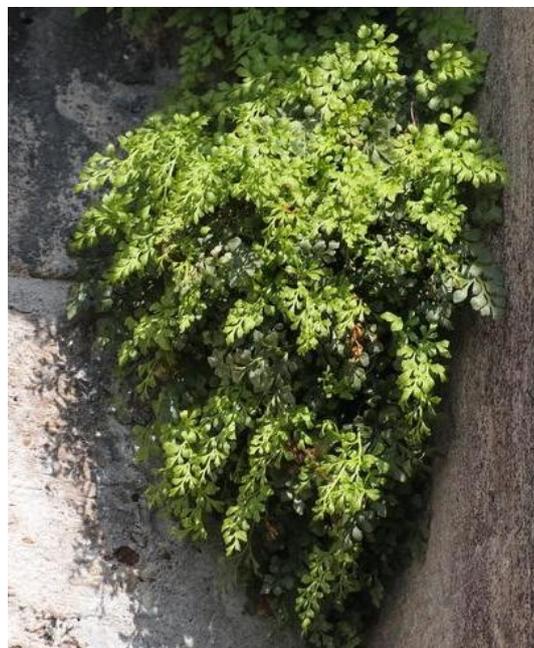
*Rue de Nantes, derrière le bâtiment de Batorama, entre le Bassin de la Citadelle et la Rue de Nantes, terrain vague - X = 1001493 - Y = 2410928, Alt. : 140 m.*

Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
 Daucus carota L.  
 Echium vulgare L.  
 Eupatorium cannabinum L.

Festuca arundinacea Schreber  
 Geranium robertianum L.  
 Geum urbanum L.  
 Linaria vulgaris Miller  
 Poa pratensis L.  
 Sedum telephium L.  
 Tragopogon pratensis L. subsp. orientalis (L.) Celak.  
 Vicia sativa L.



*Herniaria glabra*



*Asplenium ruta-muraria*

*Rue de Nantes, talus sous la rue de Nantes, côté Est, talus routier - X = 1001470 - Y = 2411000, Alt. : 140 m.*

Acer platanoides L.  
 Achillea millefolium L.  
 Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande  
 Asplenium ruta-muraria L.  
 Bryonia dioica Jacq.  
 Buddleja davidii Franchet  
 Cardaria draba (L.) Desv.  
 Cirsium vulgare (Savi) Ten.  
 Clematis vitalba L.  
 Convolvulus arvensis L.  
 Crataegus monogyna Jacq.  
 Eupatorium cannabinum L.  
 Glechoma hederacea L.  
 Hedera helix L.  
 Hieracium pilosella L.  
 Hypochaeris radicata L.  
 Lactuca virosa L.  
 Lapsana communis L.  
 Ligustrum vulgare L.  
 Lotus corniculatus L.  
 Origanum vulgare L.  
 Populus alba L.

Salix caprea L.  
 Sambucus nigra L.  
 Sanguisorba minor Scop.  
 Silene latifolia Poiret subsp. alba (Miller) Greuter & Burdet  
 Silene vulgaris (Moench) Garcke  
 Solidago gigantea Aiton subsp. serotina (O. Kuntze) McNeill  
 Tanacetum vulgare L.  
 Urtica dioica L.

*Rue de Nantes, talus Ouest de la rue de Nantes, talus routier - X = 1001490 - Y = 2411005, Alt. : 140 m.*

Acer platanoides L.  
 Diplotaxis tenuifolia (L.) DC.  
 Tilia platyphyllos Scop.

*Impasse rue de Nantes, côté Bassin Vauban, talus Est, vers l'ancienne zone d'entreprises, talus routier - X = 1001520 - Y = 2411003, Alt. : 140 m.*

Bromus inermis Leyss.  
 Impatiens parviflora A.P. de Candolle  
 Symphytum officinale L.

*Quai à l'Ouest du Bassin Vauban, ancienne zone d'entreprises, décombres et terrain vague - X = 1001530 - Y = 2411070, Alt. : 140 m.*

Acer pseudoplatanus L.  
 Parthenocissus quinquefolia (L.) Planchon  
 Populus nigra L.  
 Potentilla reptans L.  
 Salix alba L.  
 Scrophularia nodosa L.  
 Taraxacum officinale aggr.

*Quai à l'Ouest du Bassin Vauban, ancienne zone d'entreprises, déblais - X = 1001520 - Y = 2411003, Alt. : 140 m.*

Aegopodium podagraria L.  
 Brassica oleracea L.  
 Chaenorrhinum minus (L.) Lange  
 Euphorbia lathyris L.  
 Geranium dissectum L.  
 Helianthus tuberosus L.  
 Lamium purpureum L.  
 Mercurialis annua L.  
 Persicaria maculosa S.F. Gray (= Polygonum persicaria L.)  
 Prunus laurocerasus L.  
 Ranunculus repens L.  
 Sinapis arvensis L.  
 Stellaria media (L.) Villars



Le site de la presqu'île de la Rue de Nantes  
[www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)



Les crêtes du Petit et du Grand Katzenberg, en face du vallon du Nideck

*SBA Session de terrain du samedi 16 juin 2012*

## **Le Bassin du Nideck et environs (Oberhaslach, Bas-Rhin)**

**Compte rendu : Théo TRAUTMANN**

**Guide : Albert BRAUN**

*Notes de terrain : Albert BRAUN, Théo TRAUTMANN*

*Diagnoses complémentaires : Jean-Pierre BERCHTOLD*

*Statuts de protection : REG ALS (protégé en Région Alsace), LRA (Liste Rouge Alsace)*

### **CIRCUITS**

#### **Matin : Le Bassin du Nideck (Oberhaslach, Bas-Rhin).**

Bord de la D 218 près de l'auberge « Cascade du Nideck », Haseltal, sentier de crête du Schieferberg pris à l'intersection de ce dernier avec le Schieferbächel, Hirschfels, Cirque de la Cascade, Donjon inférieur du château du Nideck, diverticule vers la partie supérieure du château, Haut de la Cascade, Bas de la Cascade (agglomérat bréchiq ue d'ignimbrites rouges à rouge brique, base de la « venue principale »), Haut du Nideckbachtal, Bas du Nideckbachtal, retour à l'auberge « Cascade du Nideck ».

**Géologie :** Schistes verts, gris et noirs du Viséen ; grès feldspathiques et ignimbrites rhyolithiques du Thuringien (Permien). (voir : Sakae Mihara 1935 : Etude géologique et pétrographique de la région du Nideck. *Mémoires du Service de la Carte géologique d'Alsace et de Lorraine, Bulletin n° 4*. Strasbourg, 1935).



#### **Chamisso**

*Plaque apposée le 6 juillet 1884*

*(Devant le donjon inférieur du château du Nideck, Albert Braun rappela le souvenir de Chamisso à la faveur de la plaque apposée le 6 juillet 1884, par le Club Vosgien, et mentionnant la 1<sup>ère</sup> strophe d'un poème consacré aux géants du Nideck, « Burg Nideck ist im Elsaß der Sage wohl bekannt, Die Höhe, wo vor Zeiten die Burg der Riesen stand ». Louis Charles Adelaïde de Chamisso de Boncourt (1781-1838), poète franco-allemand, a eu beaucoup de peine à trouver son enracinement culturel. Grâce à son intérêt pour la botanique, aux collections qu'il a réunies et qui suscitèrent l'admiration qu'à Berlin, il fut fait docteur et nommé directeur adjoint du*

jardin botanique de cette ville, réussissant ainsi sa « germanisation ». C'est en fait sa contemporaine exacte, Charlotte Engelhardt, la fille de Schweighaeuser (qui naquit la même année que lui, mais lui survécut de 26 ans), qui avait recueilli cette légende des géants, en 1808, de la bouche des habitants de la Vallée de la Bruche, et qui la première en a fait un poème dialectal, intitulé « Das Ritterfräulein auf der Burg Nideck », texte qui fut lu par Albert Braun aux participants à la session. Il n'est pas indifférent de noter que ce fonds de légende porteur d'une morale (quelle que soit la taille des géants, ils ont toujours besoin des petits paysans pour survivre) suscita l'intérêt non seulement de Chamisso, mais aussi des frères Grimm qui l'intégrèrent dans leur « Sagenbuch » et d'Auguste Stoeber qui en fit de même pour les « Sagen des Elsaß », ainsi que des poètes tels que Friedrich Rückert, et des moins connus comme Streckfuß et Langbein. Toutes ces personnalités ont contribué, chacune en ce qui la concerne, à ce que le Nideck et sa légende soient connus dans toute l'Allemagne).



**Le Château du Nideck**  
Carte postale des années 1930

**Après-midi :** transfert en voitures (D 218) au Carrefour des Pandours (au N-E du Nideck). Exploration du sentier (qui sépare les communes d'Oberhaslach et de Wangenbourg-Engenthal, Bas-Rhin) en direction de l'Umwurf, jusqu'à l'endroit d'une dégagée visuelle vers le village de Wangenbourg, et retour.

(Carrefour des Pandours : cette dénomination, ainsi que celle du Fossé des Pandours près de Saverne, rappelle l'épisode de l'incursion, lors de la guerre de succession d'Autriche, des Pandours ou Manteaux Rouges, c'est-à-dire des cavaliers hongrois, qui pénétrèrent en 1744 en Alsace du Nord et la pillèrent jusqu'aux abords de Strasbourg. On dit que des paysans du secteur ont tendu un guet-apens auxdits Pandours à ce carrefour et les ont massacrés).

**OBSERVATIONS** (listes non exhaustives)**Haseltal**

*Acer pseudoplatanus*  
*Alnus glutinosa*  
*Barbarea vulgaris*  
*Cardamine flexuosa*  
*Carex divulsa ssp. leersii*  
*Epilobium montanum*  
*Fraxinus excelsior*  
*Geranium robertianum*  
*Geum urbanum*  
*Lunaria rediviva*  
*Myosotis silvatica*  
*Platanthera bifolia*  
*Sambucus nigra*  
*Silene dioica*  
*Silene nutans*  
*Tilia platyphyllos*  
*Ulmus glabra*

**Schieferberg**

*Abies alba* , à « balai de sorcière » (développement excessif de rameaux à partir d'un même point d'une branche) provoqué par le champignon *Melampsorella caryophyllacearum* (2ème partie du cycle sur *Stellaria nemorum* ou *Stellaria media*)  
*Amelanchier ovalis*  
*Carex remota*  
*Carex silvatica*  
*Euphorbia amygdaloides*  
*Festuca altissima* (= *Festuca silvatica*)  
*Festuca gigantea*  
*Galium odoratum*  
*Genista pilosa*  
*Lonicera periclymenum*  
*Luzula luzuloides*  
*Melica uniflora*  
*Mycelis muralis*  
*Oxalis acetosella*  
*Polypodium vulgare*  
*Pseudotsuga menziesii*  
*Scrophularia nodosa*  
*Silene vulgaris*  
*Sorbus aria*  
*Teucrium scorodonium*  
*Veronica officinalis*

Myxomycète : *Tubifera ferruginosa*, fréquent sur bois pourri (voir photo à la fin du compte rendu).

**Hirschfels**

*Amelanchier ovalis*  
*Biscutella laevigata* (**REG ALS**)  
*Genista pilosa*  
*Hieracium laevigatum*

*Melampyrum pratense*

### **Cirque de la Cascade**

*Asplenium trichomanes*  
*Campanula persicifolia*  
*Cardaminopsis arenosa ssp. borbasii*  
*Chaerophyllum temulentum*  
*Eupatorium cannabinum*  
*Polystichum aculeatum*

### **Donjon inférieur du Nideck**

*Amelanchier ovalis*  
*Asplenium ruta-muraria*  
*Asplenium trichomanes*  
*Taxus baccata*  
*Viscum album*

### **Vers le château supérieur**

*Melica transsylvanica* (**REG ALS**) (disparu ?)  
 Mousse : *Lophocolea bidendata*

### **Haut de la Cascade**

*Cardaminopsis arenosa ssp. borbasii*  
*Sambucus racemosa*

### **Pied de la Cascade**

*Cardaminopsis arenosa ssp. borbasii*  
*Lunaria rediviva*

### **Haut du Nideckbachtal**

*Chrysosplenium alternifolium*  
*Chrysosplenium oppositifolium*  
*Cynoglossum germanicum*  
*Impatiens noli-tangere*  
*Mercurialis perennis*  
 Lichen: *Peltigera sp.*

### **Bas du Nideckbachtal**

*Angelica silvestris*  
*Carex pendula*  
*Cicerbita macrophylla* (station 1)  
*Cicerbita macrophylla* (station 2, à plus faible altitude). Plante originaire du Caucase, jadis cultivée pour l'ornement. Se maintient dans ces deux stations du Nideckbachtal, ainsi que près de Mundolsheim (Bas-Rhin).  
*Cirsium palustre*  
*Dryopteris filix-mas*  
*Leucojum vernum* (**LRA**) (à proximité de la station 1 de *Cicerbita macrophylla*)  
*Lysimachia nemorum*  
*Stachys silvatica*  
*Stellaria alsine*

*Veronica montana*  
*Veronica officinalis*  
*Veronica teucrium*

### **Carrefour des Pandours (sentier vers l'Umwurf)**

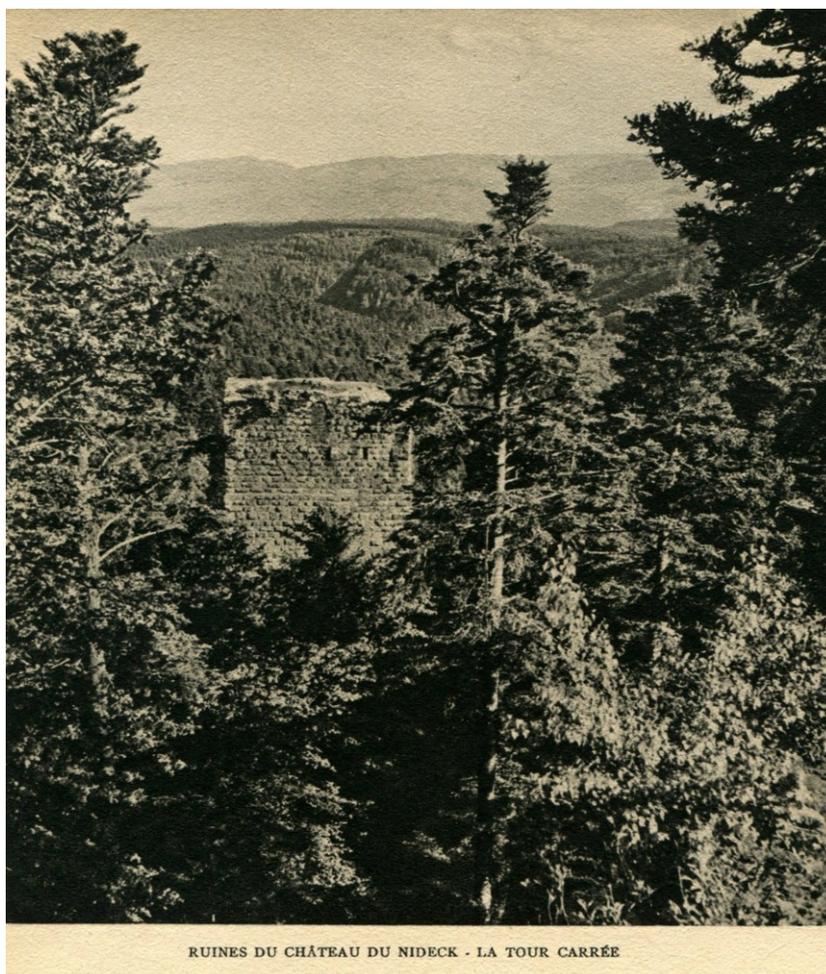
*Abies alba*  
*Avenella flexuosa* (= *Deschampsia flexuosa*)  
*Betula pendula*  
*Blechnum spicant*  
*Briza media*  
*Calluna vulgaris*  
*Carex ovalis*  
*Carex remota*  
*Cerastium fontanum*  
*Digitalis purpurea*  
*Dryopteris filix-mas*  
*Fagus silvatica*  
*Festuca ovina* (lato sensu)  
*Galium saxatile*  
*Lechoma hederacea* (avec galles : voir ci-dessous)  
*Gymnocarpium dryopteris*  
*Hypericum pulchrum*  
*Hypericum humifusum*  
*Hyperzia selago* (**REG ALS**)  
*Juncus effusus*  
*Juncus tenuis*  
*Luzula luzuloides*  
*Luzula sylvatica* (= *Luzula maxima*)  
*Lysimachia nemorum*  
*Maianthemum bifolium*  
*Melampyrum pratense*  
*Oxalis acetosella*  
*Picea excelsa*  
*Polypodium vulgare*  
*Ranunculus repens*  
*Rumex acetosella*  
*Sagina apetala*  
*Sorbus aria*  
*Sorbus aucuparia*  
*Stellaria alsine*  
*Stellaria graminea*  
*Thelypteris limbosperma*  
*Vaccinium myrtillus*  
*Veronica officinalis*  
*Veronica serpyllifolia*  
Mousses : *Funaria hygrometrica*, *Leucobryum glaucum*, *Polytrichum commune*,  
*Polytrichum formosum*.  
Champignons : *Amanita rubescens*, *Boletus erythropus* (bleuit).  
Galle : larves de *Dasineura glechomae* (Diptère *Cecidomyiidae*) sur *Glechoma hederacea*, vivant entre les feuilles de l'extrémité de la tige, épaissies et appliquées l'une contre l'autre.



***Tubifera ferruginosa* (Myxomycète, Reticulariaceae), sur bois pourri.**

Diamètre : environ 8 cm.

Détermination Patrick Laurent. Photo Théo Trautmann.



RUINES DU CHÂTEAU DU NIDECK - LA TOUR CARRÉE

*SBA Session de terrain du samedi 7 juillet 2012*

**La flore du cirque glaciaire du Forlet (Sultzeren, Haut-Rhin).** *Tourbières de pente de l'Altwasen. Tourbière plate du Karpfenweiher. Environs du Sultzerer Eck et du Taubenklangfelsen.*

**Guide et compte rendu : Théo TRAUTMANN**

*Notes de terrain : Yvan BRAHY, Théo TRAUTMANN*

*Diagnoses complémentaires : Jean-Pierre BERCHTOLD, François LABOLLE*

*Notes bryologiques : Francis BICK*

*Références géographiques : Yvan BRAHY. Photographies : François LABOLLE*

*Statuts de protection : (DH 5) Directive Habitat 5, protection au niveau européen ; (NA 2) protégé au niveau national, Annexe 2 ; (REG ALS) protégé en Région Alsace ; (LRA) Liste Rouge Alsacienne.*

Participants : Jean-Pierre BERCHTOLD, Francis BICK, Yvan BRAHY, Guy DIRHEIMER, Anne-Laure FABERT, Eric GERARD, Françoise JANIN, François LABOLLE, Francis RIETSCH, Lucette SIMON, Théo TRAUTMANN, Julie VANGENDT.

**Cirque glaciaire du Forlet (Sultzeren, Haut-Rhin) :** tourbières ombrotrophes de pente de l'Altwasen au pied d'éboulis périglaciaires de versant (granite du Lac Vert, moraines d'âge Würm).



Partie supérieure des tourbières de pente de l'Altwasen

**CIRCUIT**

Ferme-Auberge du Gaertlesrain (La famille Burger a décidé d'arrêter la partie « Auberge » fin 2011), lieu-dit « Tiefenbrunnen » (maison à l'architecture inspirée du second Goetheanum), ancienne métairie de l'Altwasen (propriété du Cercle Sportif Académique), étages successifs des tourbières de pente, Lenzwasen, Karpfenweiher (ancienne pisciculture de l'Abbaye de Munster), montée par la petite encoignure orogénique à gauche du Soultzerer Eck (mégaphorbiae), Taubenklangfelsen (pierre branlante émettant un son grave susceptible d'être entendu par les sourds, appelée du côté lorrain « Rocher du Gazon de Faing »), sentier de crête latéral en balcon épousant l'arête des encoches et auges glaciaires supérieures, puis descente entre le Ringbühl et le Dreieck par une sente étroite vers l'Altwasen et retour au Gaertlesrain.

**OBSERVATIONS** (listes non exhaustives)

**Gaertlesrain : prairie/herbage. Alt. 1 130 m**  
**Coordonnées Lambert II étendu X = 952377 Y = 2354032**

*Arnica montana* (DH 5) (écotype à capitules multiples et très grands)  
*Gentiana lutea* (DH 5)  
*Hieracium pilosella*  
*Melampyrum pratense*  
*Platanthera chlorantha*  
*Viola lutea ssp. elegans* (LRA)  
*Ranunculus friesianus*

**Vallon de l'Altwasen. Prairie non tourbeuse en amont du vallon.**  
**Alt : 1 150 m. X = 952442 Y = 2354800**

*Anthoxanthum odoratum*  
*Carex ovalis*  
*Carex nigra*  
*Cirsium palustre*  
*Crepis paludosa*  
*Dactylorhiza fuchsii* (REG ALS)  
*Deschampsia caespitosa*  
*Digitalis purpurea*  
*Festuca heteromalla* (= *F. rubra ssp. fallax*)  
*Galium saxatile*  
*Juncus effusus*  
*Leontodon helveticum*  
*Luzula campestris*  
*Nardus stricta*  
*Poa chaixii*  
*Poa trivialis*  
*Polygonum bistorta*  
*Potentilla erecta*  
*Ranunculus friesianus*  
*Rhinanthus minor*  
*Sorbus aria*  
*Vaccinium myrtillus*

**Vallon de l'Altwasen. Tourbière de pente. Alt. : 1 130 m**  
**X = 952448 Y = 2354981**

*Carex echinata*  
*Carex nigra*  
*Carex rostrata*  
*Epikeros pyrenaicus* (= *Selinum pyrenaicum*) **(LRA)**  
*Epilobium palustre*  
*Eriophorum angustifolium*  
*Eriophorum vaginatum* **(REG ALS)**  
*Luzula multiflora*  
*Luzula sudetica*  
*Myosotis scorpioides* ssp. *nemorosa*  
*Parnassia palustris* **(REG ALS)**  
*Platanthera chlorantha*  
*Potentilla palustris*  
*Phyteuma nigrum* (feuilles basales non cordées)  
*Sanguisorba officinalis*  
*Saxifraga stellaris*  
*Succisa pratensis*



*Luzula sudetica*



*Pedicularis sylvatica*

**Vallon de l'Altwasen. Tourbière de pente. Alt. : 1 140 m**  
**X = 952394 Y = 2355036**

*Carex demissa*  
*Carex rostrata*  
*Dactylorhiza maculata*  
*Dactylorhiza majalis*  
*Dactylorhiza traunsteineri* **(REG ALS)**  
*Drosera rotundifolia* **(NA 2)**

*Juncus squarrosus*  
*Molinia caerulea*  
*Parnassia palustris* (**REG ALS**)  
*Pinguicula vulgaris* (**REG ALS**)  
*Polygala serpyllifolia*  
*Polygala vulgaris* ssp. *alpestris*  
*Saxifraga stellaris*  
*Trichophorum caespitosum* ssp. *germanicum*  
*Vaccinium myrtillus*  
*Vaccinium oxycoccos*  
*Vaccinium uliginosum*  
*Vaccinium vitis-idaea*  
*Viola palustris*

**Vallon de l'Altwasen. Tourbière de pente. Alt. : 1 100 m**  
**X = 952534 Y = 2355180**

*Campanula rotundifolia*  
*Carex curta*  
*Carex ovalis*  
*Carex panicea*  
*Cicerbita alpina*  
*Filipendula ulmaria*  
*Juniperus communis*  
*Knautia arvensis*  
*Melampyrum silvaticum*  
*Menyanthes trifoliata*  
*Pedicularis palustris* (**LRA**)

**Karpfenweiher. Tourbière plate. Alt. : 1 100 m**  
**X = 952610 Y = 2355635**

*Agrostis capillaris*  
*Carex echinata*  
*Carex pauciflora* (**LRA**)  
*Drosera rotundifolia* (**NA 2**)  
*Equisetum fluviatile* (= *E. limosum*)  
*Eriophorum angustifolium*  
*Menyanthes trifoliata*  
*Parnassia palustris* (**REG ALS**)  
*Pedicularis palustris* (**LRA**)  
*Pinguicula vulgaris* (**REG ALS**)  
*Potentilla erecta*  
*Potentilla palustris*  
*Ranunculus flammula*  
*Vaccinium oxycoccos*  
*Vaccinium vitis-idaea*  
*Valeriana dioica*

**Montée du Soultzerer Eck. Alt. : de 1 130 m à 1 290 m**

*Aconitum napellus* (**LRA**)  
*Angelica silvestris*  
*Arnica montana* (**DH 5**)



*Carex pauciflora*

*Arrhenatherum elatius* ssp. *elatius* var. *subhirsutum*

*Avenella flexuosa* (= *Deschampsia flexuosa*)

*Cacalia albifrons* (= *Adnostyles alliariae*)

*Calamagrostis arundinacea*

*Centaurea montana*

*Cicerbita plumieri* **(LRA)**

*Daphne mezereum*

*Digitalis grandiflora* **(LRA)**

*Genistella sagittalis*

*Gentiana lutea* **(DH 5)**

*Gnaphalium silvaticum*

*Hypericum hirsutum*

*Knautia dipsacifolia*

*Lathyrus linifolius*

*Lilium martagon* **(LRA)**

*Polygonatum verticillatum*

*Polygonum bistorta*

*Ranunculus platanifolius* **(LRA)**

*Ribes alpinum* **(LRA)**

*Rosa pendulina*

*Rumex acetosella*

*Silene rupestris*

*Sorbus aria* var. *nivalis*

*Stachys officinalis*

*Thesium alpinum*

**Crête. Alt. : 1 300 m**

**X = 952532 Y = 2356075**

*Avenella flexuosa* (= *Deschampsia flexuosa*)  
*Calamagrostis arundinacea*  
*Calluna vulgaris*  
*Dactylorhiza maculata*  
*Luzula luzuloides* fo. *cuprina*  
*Melampyrum pratense*  
*Meum athamanticum*  
*Nardus stricta*  
*Potentilla erecta*  
*Pseudorchis albida*  
*Solidago virgaurea*  
*Vaccinium myrtillus*  
*Vaccinium uliginosum*

**Notes bryologiques concernant les tourbières de pente de l'Altwasen (cirque du Forlet), par Francis BICK**

Les bryophytes énumérées dans cette liste ont été observées dans les tourbières de pente de l'Altwasen (commune de Soultzeren, Haut-Rhin), lors de la session de terrain de la Société Botanique d'Alsace, le 7 juillet 2012. Certaines d'entre elles ont été rajoutées par l'auteur, retourné sur le site, permettant ainsi d'alimenter cette liste concernant un site qui, du point de vue bryologique, est très riche en espèces peu courantes en Alsace.

*Aulacomnium palustre* (Hedw.) Schwägr.  
*Brachythecium* cf. *mildeanum*  
*Bryum pseudotriquetrum* (Hedw.) P. Gaertn. et al. \*  
*Calliergonnella cuspidata* (Hedw.) Loeske \*  
*Climacium dendroides* (Hedw.) F. Weber & D. Mohr  
*Dicranum bonjeani* De Not. \*  
*Dicranum scoparium* Hedw.  
*Pellia epiphylla* (L.) Corda  
*Polytrichum commune* Hedw.  
*Polytrichum strictum* Menzies ex Brid. \*  
*Rhytidiadelphus squarrosus* (Hedw.) Warnst.  
*Rhytidiadelphus triquetrus* (Hedw.) Warnst.  
*Sphagnum palustre* L.  
*Sphagnum teres* (Schimp.) Ängstr.  
*Straminergon stramineum* (Dicks. ex Brid.) Hedenäs  
*Thuidium tamariscinum* (Hedw.) Schimp.  
*Warnstorfia exannulata* (Schimp.) Loeske

\* = espèces rajoutées par l'auteur.

## **SBA Session extraordinaire des 20 et 21 avril 2012**

### **Bryologie à Païolive (Ardèche et Gard)**

**Guides : Vincent HUGONNOT, Lucas FOVET**

**Compte rendu : Hugues TINGUY, Francis BICK**

Photographies : Pascal ROMANUS, Hugues TINGUY, Bernard STOEHR, Francis BICK

Ont participé à cette session : Francis BICK, Pascale DAVID, Françoise JANIN, Pascal ROMANUS, Sylvain SPEISSER, Bernard STOEHR, Hugues TINGUY, membres de la Société Botanique d'Alsace

La session extraordinaire de la Société Botanique d'Alsace, plus spécialement dédiée cette année aux bryophytes, s'est tenue les 20 et 21 avril sur le site de Païolive, dans le Bas-Vivarais cévenol (les Cévennes ardéchoises), au Sud-Est de la commune des Vans. Les deux jours d'intenses prospections bryologiques ont été guidés par Vincent HUGONNOT, chargé de bryologie au Conservatoire National Botanique du Massif Central, auteur de nombreuses publications de bryologie et en particulier d'un ouvrage publié en 2010, consacré à la flore bryologique de Païolive.

Le site de Païolive, qui s'étend sur les communes des Vans, de Banne et de Berrias-et-Casteljau, est constitué d'une forêt rupestre qui se développe sur des substrats calcaires du Jurassique. Nous en retiendrons principalement le relief très spectaculaire lié aux phénomènes de « karstification » lui donnant son aspect ruiniforme caractéristique. Dans ces magnifiques paysages et par une météo très favorable, nous avons parcouru une doline, sommes descendus dans le lit d'une rivière temporaire, avons progressé dans le canyon du Chassezac et avons cheminé à travers les reliefs ruiniformes du plateau de Montchamp. C'est cette diversité de paysages, entrecoupés de pelouses sèches et de zones encore suffisamment humides et fraîches pour laisser aux hépatiques à thalle et aux petites Pottiacées le temps de s'exprimer avant que la chaleur de l'été vienne en suspendre le cycle de vie, qui nous a fascinés.

Le climat de Païolive n'est pas strictement méditerranéen. Il est caractérisé par un printemps et un automne bien individualisés, au cours desquels les précipitations peuvent atteindre annuellement 1 200 mm. Le relief karstique permet aux bryophytes de se développer dans des niches fraîches où l'humidité persistante favorise leur développement en draperies sur les branches des chênes (*Neckera complanata*) ou sur les parois des gorges étroites et ombragées (*Thamnobryum alopecurum*).

Les travaux publiés ces dernières années par les naturalistes et les botanistes sur cette région ont permis de mettre en valeur les richesses naturelles de Païolive, notamment celle des bryophytes, dont les espèces sont au nombre de plus de 260, dont 35 ont valeur patrimoniale (annexe II de la Directive Habitats, liste rouge européenne, etc.) pour un territoire de 16 km<sup>2</sup> (1660 hectares).

Avant d'entamer la session proprement dite, un arrêt avant Privas (Ardèche) sur la commune de Coux, permet au groupe de faire connaissance avec quelques bryophytes assez communes qui aiguissent sa curiosité.

Au bout d'une petite heure de route, le groupe arrive enfin aux Vans où Vincent HUGONNOT, notre guide, nous rejoint à l'hôtel des Oliviers, le siège logistique de cette session.

Voici donc les temps forts qui ont rythmé cette session de botanique au cours de laquelle les plantes à fleurs, les insectes et bien sûr les mousses agrémenteront notre cheminement.

**Vendredi 20 avril, au lieu-dit « Serre haute », sur la partie sommitale du plateau de Païolive, au-dessus des gorges du Chassezac.**



### Les bryophytes

<i>Brachytheciaceae</i>	<i>Scorpiurium sendtneri</i> (Schimp.) M.Fleisch.
<i>Pterigynandraceae</i>	<i>Habrodon perpusillus</i> (De Not.) Lindb.
<i>Fabroniaceae</i>	<i>Fabronia pusilla</i> Raddi
<i>Lejeuneaceae</i>	<i>Cololejeunea rossettiana</i> (Mass.) Schiffn.
<i>Leskeaceae</i>	<i>Scorpiurium circinatum</i> (Bruch.) M.Fleisch. & Loeske
<i>Leucodontaceae</i>	<i>Leucodon sciuroides</i> (Hew.) Swaegr.
<i>Leucodontaceae</i>	<i>Pterogonium gracile</i> (Hedw.) Sm.
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Zygodon forsteri</i> (Dicks.) Mitt.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Gymnostomum calcareum</i> Nees & Hornsch.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Pleurochaete squarrosa</i> (Brid.) Lindb.
<i>Thuidiaceae</i>	<i>Anomodon viticulosus</i> (Hedw.) Hook. et Tayl.
<i>Aytoniaceae</i>	<i>Reboulia hemisphaerica</i> (L.) Raddi
<i>Targioniaceae</i>	<i>Targionia hypophylla</i> L.

### Un lichen

*Parméliaceae* *Parmelia caperata* (L.) Ach.

### Les herbacés

<i>Asteraceae</i>	<i>Taraxacum sectio Erythrosperma</i> (Lind. fil.) Dahlstedt
<i>Boraginaceae</i>	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel
<i>Brassicaceae</i>	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Biscutella laevigata</i> L.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.
<i>Caryophyllaceae</i>	<i>Silene italica</i> (L.) Pers.
<i>Crassulaceae</i>	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy
<i>Cyperaceae</i>	<i>Carex halleriana</i> Asso
<i>Dioscoreaceae</i>	<i>Tamus communis</i> L.
<i>Euphorbiaceae</i>	<i>Euphorbia chamaesyce</i> L.
<i>Fabaceae</i>	<i>Lathyrus aphaca</i> L.
<i>Hyacinthaceae</i>	<i>Muscari comosum</i> (L.) Miller
<i>Lamiaceae</i>	<i>Teucrium flavum</i> L.
<i>Poaceae</i>	<i>Poa bulbosa</i> L.
<i>Rosaceae</i>	<i>Potentilla neumanniana</i> Reich.
<i>Rubiaceae</i>	<i>Galium aparine</i> L.
<i>Saxifragaceae</i>	<i>Saxifraga tridactylites</i> L.
<i>Scrophulariaceae</i>	<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz.
<i>Smilacaceae</i>	<i>Smilax aspera</i> L.

### Les fougères

<i>Aspleniaceae</i>	<i>Asplenium ceterach</i> L.
<i>Polypodiaceae</i>	<i>Polypodium cambricum</i> L.

### Les ligneux

<i>Anacardiaceae</i>	<i>Pistacia terebinthus</i> L.
<i>Buxaceae</i>	<i>Buxus sempervirens</i> L.
<i>Cupressaceae</i>	<i>Juniperus oxycedrus</i> L.
<i>Fagaceae</i>	<i>Quercus pubescens</i> Willd.
<i>Rosaceae</i>	<i>Amelanchier ovalis</i> Medik.
<i>Rosaceae</i>	<i>Prunus mahaleb</i> L.

Après avoir admiré les gorges du Chassezac depuis la corniche, nous entamons une descente à travers la forêt rupestre et parcourons les pelouses, au-dessus du Chassezac, **sous les falaises de Serre haute**. Nous y observons :

### Les bryophytes

<i>Grimmiaceae</i>	<i>Grimmia dissimulata</i> E. Maier
<i>Grimmiaceae</i>	<i>Schistidium elegantulum</i> H.H.Blom ssp <i>elegantulum</i>
<i>Leucodontaceae</i>	<i>Antitrichia californica</i> Sull.
<i>Neckeraceae</i>	<i>Leptodon smithii</i> (Hedw.) Web. & Mohr
<i>Neckeraceae</i>	<i>Neckera complanata</i> (Hedw.) Huebener
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum acuminatum</i> H.Philib.
<i>Aytoniaceae</i>	<i>Mannia californica</i> (Gottsche) L.C.Wheeler
<i>Porellaceae</i>	<i>Porella arboris-vitae</i> (With.) Grolle
<i>Porellaceae</i>	<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff.



*Reboulia hemisphaerica*

### Les herbacés

<i>Aphyllanthaceae</i>	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L.
<i>Apiaceae</i>	<i>Tordylium maximum</i> L.
<i>Asteraceae</i>	<i>Lactuca perennis</i> L.
<i>Asteraceae</i>	<i>Tragopogon porrifolius</i> L.
<i>Fabaceae</i>	<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) E.H. Stirton
<i>Fabaceae</i>	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.
<i>Fabaceae</i>	<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.
<i>Fabaceae</i>	<i>Vicia sepium</i> L.
<i>Geraniaceae</i>	<i>Geranium rotundifolium</i> L.
<i>Hyacinthaceae</i>	<i>Muscari comosum</i> (L.) Miller
<i>Iridaceae</i>	<i>Iris foetidissima</i> L.
<i>Juncaceae</i>	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC.
<i>Poaceae</i>	<i>Melica uniflora</i> Retz.
<i>Ranunculaceae</i>	<i>Helleborus foetidus</i> L.
<i>Rubiaceae</i>	<i>Sherardia arvensis</i> L.
<i>Smilacaceae</i>	<i>Smilax aspera</i> L.

### Une fougère

<i>Aspleniaceae</i>	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L.
---------------------	----------------------------------

### Les ligneux

<i>Araliaceae</i>	<i>Hedera helix</i> L.
-------------------	------------------------

*Brassicaceae*  
*Fabaceae*  
*Ruscaceae*  
*Thymelaeaceae*

*Hormathophylla macrocarpa* (DC.) K pfer  
*Hippocrepis emerus* (L.) P. Lassen  
*Ruscus aculeatus* L.  
*Daphne laureola* L.

Il est treize heures trente au moins... et c'est normal, nous d jeunons tr s rarement   midi lors des sessions de notre association! Nous cassons la cro te   l'abri de la route  troite, encore tr s peu fr quentee en cette saison mais, aux dires de notre guide, litt ralement congestionn e en pleine saison estivale.



Nos trois guides

L'apr s-midi, nous attaquons, bien en verve, les pelouses qui bordent le Graveyron, un ruisseau intermittent.

Et voici une premi re  tape, qui permet au bryologue de s'exprimer librement et sans aucune retenue.



Et puis, après cette fouille en règle, nous descendons le cours d'eau en parcourant les berges. Nous découvrons, sur une pelouse encore partiellement imprégnée d'humidité, marquée par endroits par des traces de deux ou quatre roues, favorables à la florule pionnière :

### Les bryophytes

<i>Dicranaceae</i>	<i>Dicranella howei</i> Renauld & Cardot
<i>Aytoniaceae</i>	<i>Mannia fragans</i> (Balbis) Frye & Clarck
<i>Corsiniaceae</i>	<i>Corsinia coriandrina</i> (Spreng.) Lindb.
<i>Oxymitraceae</i>	<i>Oxymitra incrassata</i> (Brot.) Sérgio & Sim-Sim
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia ciliata</i> Hoffm.
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia crozalsii</i> Levier
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia gougetiana</i> Durieu & Mont. var. <i>armatissima</i>
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia nigrella</i> DC.

### Les herbacés

<i>Lamiaceae</i>	<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreber
<i>Lamiaceae</i>	<i>Teucrium botrys</i> L.
<i>Scrophulariaceae</i>	<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel

Nous poursuivons notre progression dans le lit du Graveyron, à travers dalles, talus et mares intermittentes et découvrons, grâce à la bonne connaissance des lieux et à la perspicacité de notre guide :

### Les bryophytes

<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum philibertii</i> Venturi
<i>Bartramiaceae</i>	<i>Philonotis marchica</i> (Hedw.) Brid.
<i>Brachytheciaceae</i>	<i>Plasteurhynchium meridionale</i> (Schimp.) M.Fleisch.
<i>Bryaceae</i>	<i>Bryum gemmiparum</i> De Not.
<i>Fontinalaceae</i>	<i>Fontinalis hypnoides</i> Hartm. var. <i>duriaei</i> (Schimp.) Husn.
<i>Grimmiaceae</i>	<i>Grimmia dissimulata</i> E. Maier
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum anomalum</i> Hedw.
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum tenellum</i> Bruch ex Brid.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Astomum levieri</i> Limpr.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Cheilothela chloropus</i> (Brid.) Broth.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Cinclidotus danubicus</i> Schiffn. & Baumg.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Didymodon acutus</i> (Brid.) K. Saito
<i>Pottiaceae</i>	<i>Microbryum davallianum</i> (Sm.) R.H. Zander
<i>Pottiaceae</i>	<i>Pleurochaete squarrosa</i> (Brid.) Lindb.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Tortella nitida</i> (Lindb.) Broth.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Trichostomum crispulum</i> Bruch
<i>Seligeriaceae</i>	<i>Seligeria acutifolia</i> Lindb.
<i>Aytoniaceae</i>	<i>Mannia triandra</i> (Scop.) Grolle
<i>Aytoniaceae</i>	<i>Reboulia hemisphaerica</i> (L.) Raddi
<i>Lunulariaceae</i>	<i>Lunularia cruciata</i> (L.) Lindb.
<i>Oxymitraceae</i>	<i>Oxymitra incrassata</i> (Brot.) Sérgio & Sim-Sim
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia bifurca</i> Hoffm.
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia canaliculata</i> Hoffm.
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia crustata</i> Trab.
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia sorocarpa</i> Bisch.

### Un lichen

Verrucariaceae

*Bagliettoa marmorea* (Scop.) Gueidan et Cl. Roux**Les herbacés**

Aristolochiaceae

*Aristolochia pistolochia* L.

Brassicaceae

*Biscutella laevigata* L.

Brassicaceae

*Hornungia petraea* (L.) Reichenb.

Brassicaceae

*Kandis perfoliata* (L.) Kerguelen

Brassicaceae

*Sisymbrella aspera* (L.) Spach

Caryophyllaceae

*Silene italica* (L.) Pers.

Cistaceae

*Helianthemum apenninum* (L.) Mill. subsp. *apenninum*

Cyperaceae

*Carex flacca* Schreber

Cyperaceae

*Carex halleriana* Asso

Euphorbiaceae

*Euphorbia serrata* L.

Geraniaceae

*Erodium cicutarium* (L.) L'Hérit.

Lamiaceae

*Ajuga chamaepitys* (L.) Schreber

Lamiaceae

*Teucrium botrys* L.

Poaceae

*Deschampsia media* (Gouan) Roem. & Schult.

Primulaceae

*Asterolinon linum-stellatum* (L.) Duby in DC.

Rosaceae

*Aphanes arvensis* L.

Rubiaceae

*Valantia muralis* L.

Scrophulariaceae

*Veronica arvensis* L.**Les ligneux**

Anacardiaceae

*Pistacia terebinthus* L.

Buxaceae

*Buxus sempervirens* L.

Oleaceae

*Jasminum fruticans* L.

Rosaceae

*Amelanchier ovalis* Medik.

Rosaceae

*Crataegus monogyna* Jacq.

Rosaceae

*Prunus mahaleb* L.**et pourquoi pas, un papillon ...**

Papilionidae

*Zerynthia rumina* (Linnaeus, 1758)

Dure journée ! Nous avons bien mérité un bon souper dans un petit restaurant des Vans , le « Melting Pot ». Nous y discutons de plein de sujets, de politique bien sûr et surtout de bryo... parce que çà nous manque énormément.

## **Samedi 21 avril, deuxième journée de prospection**

La matinée est consacrée à la découverte des espèces corticales sur les chênes pubescents disséminés dans une pelouse sèche près de la Grotte de la Cocalière. Nous y découvrons :

### **Les bryophytes**

<i>Pterigynandraceae</i>	<i>Habrodon perpusillus</i> (De Not.) Lindb.
<i>Fabroniaceae</i>	<i>Fabronia pusilla</i> Raddi
<i>Leskeaceae</i>	<i>Scorpiurium circinatum</i> (Bruch.) M.Fleisch. & Loeske
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum acuminatum</i> H.Philib.
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum philibertii</i> Venturi
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum schimperi</i> Hammar
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum tenellum</i> Bruch ex Brid.
<i>Porellaceae</i>	<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Astomum levieri</i> Limpr.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Pleurochaete squarrosa</i> (Brid.) Lindb.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Syntrichia laevipila</i> Brid.

### **Les herbacés**

<i>Aphyllanthaceae</i>	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L.
<i>Apiaceae</i>	<i>Scandix pecten-veneris</i> L.
<i>Asteraceae</i>	<i>Senecio vulgaris</i> L.
<i>Boraginaceae</i>	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel
<i>Brassicaceae</i>	<i>Biscutella laevigata</i> L.
<i>Euphorbiaceae</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.
<i>Euphorbiaceae</i>	<i>Euphorbia serrata</i> L.
<i>Fabaceae</i>	<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) E.H. Stirton
<i>Fabaceae</i>	<i>Lathyrus aphaca</i> L.
<i>Orchidaceae</i>	<i>Orchis provincialis</i> Balbis ex DC.
<i>Rubiaceae</i>	<i>Rubia peregrina</i> L.

### **Les ligneux**

<i>Aceraceae</i>	<i>Acer monspessulanum</i> L.
<i>Fagaceae</i>	<i>Quercus pubescens</i> Willd.

Avant de déjeuner, le groupe visite une vigne traitée mécaniquement. Sont relevées les espèces suivantes :

### **Les bryophytes**

<i>Brachytheciaceae</i>	<i>Rhynchostegium megapolitanum</i> (Blandow ex F.Weber. & D.Mohr) Schimp.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Didymodon insulanus</i> (De Not.) M. Hill
<i>Pottiaceae</i>	<i>Phascum cuspidatum</i> Hedw.
<i>Pottiaceae</i>	<i>Weissia levieri</i> (Limpr.) Kindb.
<i>Ricciaceae</i>	<i>Riccia sorocarpa</i> Bisch.
<i>Sphaerocarpaceae</i>	<i>Sphaerocarpos</i> sp.

### **Les herbacés**

<i>Apiaceae</i>	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm.
<i>Asteraceae</i>	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte
<i>Asteraceae</i>	<i>Taraxacum officinale</i> G. Weber sectio <i>Palustris</i> (Lindb.) Dahlst.

<i>Boraginaceae</i>	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel
<i>Brassicaceae</i>	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Lunaria annua</i> L.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Rorippa stylosa</i> (Pers.) Mansf. & Rothm.
<i>Caryophyllaceae</i>	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke
<i>Euphorbiaceae</i>	<i>Euphorbia helioscopia</i> L.
<i>Fabaceae</i>	<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.
<i>Fabaceae</i>	<i>Medicago arabica</i> (L.) Hudson
<i>Fabaceae</i>	<i>Vicia sativa</i> L.
<i>Geraniaceae</i>	<i>Geranium rotundifolium</i> L.
<i>Hyacinthaceae</i>	<i>Ornithogalum umbellatum</i> L.
<i>Juncaceae</i>	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC.
<i>Lamiaceae</i>	<i>Lamium purpureum</i> L.
<i>Papaveraceae</i>	<i>Chelidonium majus</i> L.
<i>Plantaginaceae</i>	<i>Plantago lanceolata</i> L.
<i>Rosaceae</i>	<i>Fragaria vesca</i> L.
<i>Rosaceae</i>	<i>Geum urbanum</i> L.
<i>Scrophulariaceae</i>	<i>Verbascum sinuatum</i> L.
<i>Scrophulariaceae</i>	<i>Veronica arvensis</i> L.
<i>Scrophulariaceae</i>	<i>Veronica persica</i> Poiret

### Une fougère

<i>Dennstaedtiaceae</i>	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn
-------------------------	--------------------------------------

### Les ligneux

<i>Araliaceae</i>	<i>Hedera helix</i> L.
<i>Fabaceae</i>	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.
<i>Vitaceae</i>	<i>Vitis vinifera</i> L.

Dans l'après-midi, le groupe va cheminer dans les gorges du Chassezac et les milieux alluviaux qui les bordent. Sont notées :

### Les bryophytes

<i>Brachytheciaceae</i>	<i>Scorpiurium deflexifolium</i> (Solms) M. Fleisch. & Loeske
<i>Brachytheciaceae</i>	<i>Cirriphyllum crassinervium</i> (Tayl.) Loeske & Fleisch.
<i>Cryphaeaceae</i>	<i>Cryphaea heteromalla</i> (Hedw.) C. Müll.
<i>Dicranaceae</i>	<i>Campylopus pilifer</i> Brid.
<i>Encalyptaceae</i>	<i>Encalypta vulgaris</i> Hedw.
<i>Leskeaceae</i>	<i>Leskea polycarpa</i> Hedw.
<i>Neckeraceae</i>	<i>Leptodon smithii</i> (Hedw.) Web. & Mohr
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum cupulatum</i> Hoffm. ex Brid.
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum sprucei</i> Mont.



*Orthotrichum sprucei*

*Pottiaceae*  
*Thuidiaceae*  
*Aytoniaceae*

*Timmiella barbuloidea* (Brid.) Mönk.  
*Anomodon viticulosus* (Hedw.) Hook. et Tayl.  
*Reboulia hemisphaerica* (L.) Raddi

### Les herbacés

*Apiaceae*  
*Asteraceae*  
*Boraginaceae*  
*Brassicaceae*  
*Brassicaceae*  
*Brassicaceae*  
*Brassicaceae*  
*Dioscoreaceae*  
*Euphorbiaceae*  
*Fabaceae*  
*Geraniaceae*  
*Hyacinthaceae*  
*Lamiaceae*  
*Papaveraceae*  
*Poaceae*  
*Polygonaceae*  
*Polygonaceae*  
*Ranunculaceae*  
*Rosaceae*  
*Rosaceae*  
*Rubiaceae*  
*Scrophulariaceae*

*Scandix pecten-veneris* L.  
*Ambrosia artemisiifolia* L.  
*Symphytum tuberosum* L.  
*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande  
*Arabis turrata* L.  
*Calepina irregularis* (Asso) Thell.  
*Lunaria annua* L.  
*Tamus communis* L.  
*Euphorbia cyparissias* L.  
*Hippocrepis comosa* L.  
*Erodium cicutarium* (L.) L'Hérit.  
*Ornithogalum umbellatum* L.  
*Melittis melissophyllum* L.  
*Chelidonium majus* L.  
*Anthoxanthum odoratum* L.  
*Reynoutria japonica* Houtt.  
*Rumex crispus* L.  
*Ranunculus ficaria* L.  
*Geum urbanum* L.  
*Sanguisorba minor* Scop.  
*Rubia peregrina* L.  
*Veronica persica* Poiret

### Les fougères

*Aspleniaceae*  
*Osmundaceae*

*Asplenium trichomanes* L.  
*Osmunda regalis* L.

### Les ligneux

*Araliaceae*

*Hedera helix* L.

<i>Betulaceae</i>	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Küpfer
<i>Rosaceae</i>	<i>Prunus mahaleb</i> L.
<i>Ruscaceae</i>	<i>Ruscus aculeatus</i> L.
<i>Ulmaceae</i>	<i>Celtis australis</i> L.
<i>Ulmaceae</i>	<i>Ulmus minor</i> Miller

Cette belle session de bryologie s'achève par une incursion dans la forêt rupestre de Montchamp. Les paysages karstiques y sont particulièrement bien développés et la forêt y est très dense. C'est l'endroit où nous allons découvrir *Zygodon forsteri*, une espèce très rare, à l'écologie très spécialisée.



*Zygodon forsteri*

La session avait commencé avec l'observation de cette espèce ; elle s'est achevée par la présentation de l'écologie de ce même taxon, rangé en catégorie « vulnérable » sur la liste rouge des bryophytes d'Europe. Il fait l'objet, sur le site de Païolive, d'un suivi mené par Vincent HUGONNOT et Lucas FOVET. *Zygodon forsteri* a une écologie extrêmement spécialisée. Il se développe en effet sur les marges des blessures des troncs, à la cassure d'une branche, en particulier sur les suintements enrichis en tanin et en matières organiques provenant du débordement de la cuvette formée par la blessure, appelée « dentrotelme ». Il existe en Alsace une mention de cette espèce, par BOULAY (1872), reprise par BURCKEL (1891) tous les deux citant KNEIFF, auteur de récoltes faites sur les troncs de feuillus en forêt d'Ostwald, près de Strasbourg.

Depuis qu'ils ont eu l'occasion d'observer *Zygodon forsteri* « *in situ* », Bernard, Hugues et tous les participants à cette session ne manquent pas de s'attarder sur les dentrotelmes qu'ils rencontrent au cours de leurs promenades en forêt !

Mais la présentation de *Zygodon forsteri* ne doit pas faire oublier les autres espèces observées sur ce site particulièrement riche :

### Les bryophytes

<i>Brachytheciaceae</i>	<i>Plasteurhynchium striatulum</i> (Spruce) M. Fleisch.
<i>Leucodontaceae</i>	<i>Antitrichia californica</i> Sull.
<i>Leucodontaceae</i>	<i>Leucodon sciuroides</i> (Hew.) Swaegr.
<i>Leucodontaceae</i>	<i>Pterogonium gracile</i> (Hedw.) Sm.
<i>Neckeraceae</i>	<i>Homalia besseri</i> Lobarz.
<i>Neckeraceae</i>	<i>Leptodon smithii</i> (Hedw.) Web. & Mohr
<i>Neckeraceae</i>	<i>Neckera complanata</i> (Hedw.) Huebener
<i>Neckeraceae</i>	<i>Neckera crispa</i> Hew.
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Orthotrichum acuminatum</i> H.Philib.
<i>Orthotrichaceae</i>	<i>Zygodon forsteri</i> (Dicks.) Mitt.
<i>Thamniaceae</i>	<i>Thamnobryum alopecurum</i> (Hedw.) Gangulee
<i>Thuidiaceae</i>	<i>Anomodon viticulosus</i> (Hedw.) Hook. et Tayl.
<i>Lejeuneaceae</i>	<i>Cololejeunea rossettiana</i> (Mass.) Schiffn.
<i>Porellaceae</i>	<i>Porella arboris-vitae</i> (With.) Grolle
<i>Pottiaceae</i>	<i>Dialytrichia fragilifolia</i> (Bizot & J. Roux) F. Lara

### Les herbacés

<i>Boraginaceae</i>	<i>Lithospermum purpureocaeruleum</i> L.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Arabis turrata</i> L.
<i>Campanulaceae</i>	<i>Campanula trachelium</i> L.
<i>Caryophyllaceae</i>	<i>Saponaria ocymoides</i> L.
<i>Crassulaceae</i>	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy
<i>Dioscoreaceae</i>	<i>Tamus communis</i> L.
<i>Euphorbiaceae</i>	<i>Euphorbia characias</i> L.
<i>Euphorbiaceae</i>	<i>Mercurialis perennis</i> L.
<i>Fabaceae</i>	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.
<i>Fabaceae</i>	<i>Vicia sepium</i> L.
<i>Lamiaceae</i>	<i>Melittis melissophyllum</i> L.
<i>Lamiaceae</i>	<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trévisan
<i>Poaceae</i>	<i>Melica uniflora</i> Retz.
<i>Ranunculaceae</i>	<i>Helleborus foetidus</i> L.
<i>Rubiaceae</i>	<i>Galium aparine</i> L.
<i>Scrophulariaceae</i>	<i>Veronica hederifolia</i> L.

### Une fougère

<i>Polypodiaceae</i>	<i>Polypodium cambricum</i> L.
----------------------	--------------------------------

### Les ligneux

<i>Aceraceae</i>	<i>Acer monspessulanum</i> L.
<i>Brassicaceae</i>	<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Küpfer
<i>Buxaceae</i>	<i>Buxus sempervirens</i> L.
<i>Fagaceae</i>	<i>Quercus pubescens</i> Willd.
<i>Rosaceae</i>	<i>Prunus mahaleb</i> L.



Et pour conclure, on peut effectivement, comme Pascal, s'interroger : mais que diable peuvent-ils bien chercher ?

### **Bibliographie sommaire**

HUGONNOT, V., 2010, *Mousses et hépatiques de Païolive* (Ardèche et Gard, France)  
HUGONNOT, V. et ROLAND, M., 2008, Païolive, un site d'intérêt européen pour les mousses. *Cahiers de Païolive* n°1.



## Quelques découvertes intéressantes en Alsace au cours de l'été 2012

**Nicolas PAX**

9 rue des Angéliques, 57000 Metz-Magny

***Verbascum virgatum*** Stokes (syn. : *Verbascum blattarioides* Lam.) (Scrophulariaceae).

Une dizaine de pieds, fleuris et fructifiés, en mélange avec *Verbascum blattaria* L., observés en juin – mais gyrobroyés en juillet – sur un talus routier qui mène au terrain de camping du Pont de Brisach (commune de Vogelgrun, Haut-Rhin). Quelques autres individus vus par Jean-Pierre Berchtold en juillet de l'autre côté du pont, sur la même rive.

Espèce nouvelle pour l'Alsace, non signalée dans la Flore d'Alsace.

***Cuscuta campestris*** Yunck. (Convolvulaceae).

Néophyte nord-américain, à tiges orangées, très abondant dans une gravière le long de l'A35, à Reguisheim, au Nord de l'échangeur d'Ensisheim (Haut-Rhin). Dans sa station, parasite diverses Fabacées, Polygonacées et Asteracées. En pleine floraison en août.

Seulement quelques observations sporadiques en Alsace (non cité dans la Flore d'Alsace).

*Cuscuta campestris* a été retrouvé peu après, le 7 octobre 2012, sur *Artemisia vulgaris*, à Roggenhouse (Haut-Rhin), par Etienne Harster.



***Cuscuta campestris***

***Kickxia xconfinis*** (Lacroix) Soo (*Kickxia elatine* (L.) Dum. x *K. spuria* (L.) Dum.) (Scrophulariaceae).

Localisé en août dans la même gravière que précédemment. Ce taxon, en mélange avec les deux parents, présente les feuilles hastées de *Kickxia elatine*, mais avec deux à quatre paires de fortes dents, et les pédicelles floraux velus de *Kickxia spuria*.

***Pulicaria vulgaris*** Gaertn. (Asteraceae).

Ancienne gravière d'Ensisheim (Haut-Rhin), entre la Thur et une mine de potasse abandonnée. Plusieurs centaines de pieds fleuris, sur toute la rive Est du plan d'eau. Il s'agirait de la troisième station alsacienne connue pour cette espèce protégée au niveau national, qui a beaucoup régressé depuis 50 ans.

L'espèce a également été observée, au mois d'août de la même année, à 2,5 km à l'Est de cette gravière, au lieu-dit Ratfeld, dans une parcelle gérée par le Conservatoire des Sites Alsaciens, comprenant des dépressions périodiquement inondées. 239 pieds y ont été recensés le 22 août 2012.

Cette pulicaire, décrite par Gaertner en 1791 comme « *vulgaris* », c'est-à-dire commune, est devenue très rare dans toute l'Europe depuis. Serait-elle en voie d'extension ?

***Robinia hispida*** L. (Fabaceae).

Néophyte originaire du Sud-Est de l'Amérique du Nord. Une dizaine de spécimens dans la partie Sud-Ouest de l'ancienne gravière d'Ensisheim (Haut-Rhin), en pleine floraison en août. C'est un buisson épineux couvert de soies cramoisies, à grandes fleurs roses et à gousses couvertes de poils glanduleux. Il est susceptible de se naturaliser comme *Robinia pseudacacia* L.



***Robinia hispida***

***Gnaphalium luteoalbum*** L. (Asteraceae).

Plusieurs dizaines de milliers de pieds en août dans des sablières à l'Est d'Ensisheim (Haut-Rhin), au lieu-dit Hartacker.

**Références bibliographiques**

- ISSLER E., LOYSON E. & WALTER E. 1982 : *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges, Sundgau*. Société d'Etude de la Flore d'Alsace (2ème édition), Strasbourg.
- LAMBINON J., DELVOSALLE L. & DUVIGNEAUD J. 2004 : *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines*. 5ème édition. Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, B-1860 Meise.

## Une station de Baguenaudier (*Colutea arborescens* L., Fabaceae) à Strasbourg (Bas-Rhin)

**Michel Hoff**

Herbier de l'Université de Strasbourg

Le Baguenaudier (*Colutea arborescens* L.) est une fabacée euryméditerranéenne présente en Alsace, principalement sur les collines calcaires sous-vosgiennes du Haut-Rhin avec quelques stations secondaires le long des voies de chemin de fer. Il est parfois cultivé dans les jardins et le long des routes. Dans le Bas-Rhin, il n'est spontané que sur quelques collines. Les anciennes stations de Strasbourg sont toutes secondaires. Une station, subsponnée, a été observée le long d'une voie de chemin de fer dans un quartier Ouest de Strasbourg. Un éco-quartier est en construction au niveau de cette station.

### Nomenclature

*Colutea* C. Linnaeus, *Sp. Pl.* : 723 (1753).

*Colutea arborescens* L., *Sp. Pl.* : 723 (1753).

### Morphologie

Le Baguenaudier est un arbuste rameux atteignant 2 à 4 m de hauteur. Les feuilles sont pennées, à 3-6 paires de folioles. Les fleurs, en grappes de 5 à 10, sont jaune vif. La gousse, très caractéristique, est renflée en vessie membraneuse. La fleur est entomogame, la graine barochore.



Fleurs de Baguenaudier



La gousse de Baguenaudier en « vessie »

### **Distribution**

Le Baguenaudier est présent dans tout le Sud-Est de la France. Il se raréfie vers le Nord et vers l'Ouest (Carte 1).

En Alsace (Carte 2 et Annexe), il est présent en Forêt de la Hardt près de Mulhouse et sur la plupart des collines calcaires sous-vosgiennes du Haut-Rhin, mais se raréfie du Sud vers le Nord. Il est à rechercher le long du Rhin car il était cité sur la rive droite du Rhin en face de la Petite Camargue Alsacienne et au Kaiserstuhl. Encore présent sur quelques collines du Bas-Rhin (Barr, Bischoffsheim, Molsheim), il est cité de la région de Saverne (Birkenwald et Phalsbourg) et de Wissembourg, mais dans des jardins.

### **Statuts de protection**

#### *France*

Liste Rouge Alsace 2003 : Localisé

Valeur Znieff Alsace : 20

#### *Suisse*

Plateau Central : Au bord de l'extinction (CR)

Jura Nord : En Danger (EN)

#### *Allemagne*

Allemagne : En danger (3)

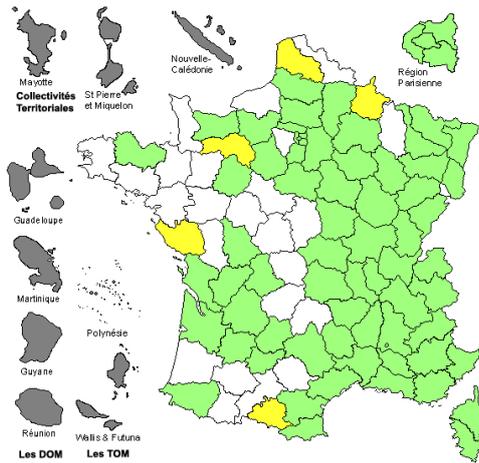
Bade-Wurtemberg : Très menacé (2)

Oberrheingebiet (Rhin supérieur) : Très menacé (2)

Schwarzwald (Forêt-Noire) : Extrêmement rare

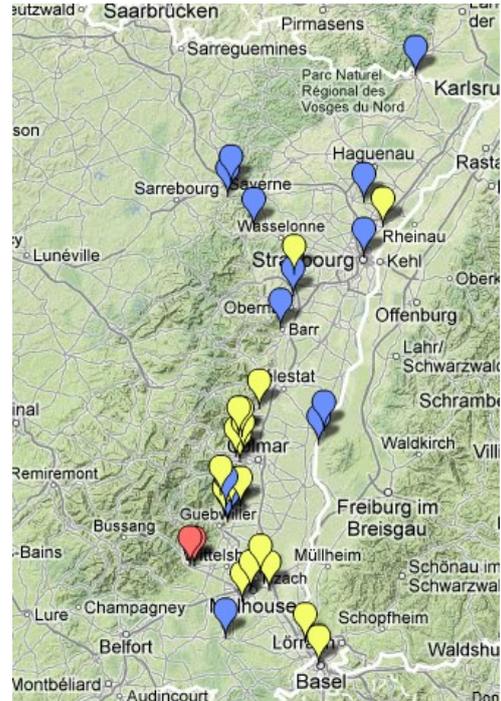
#### *Luxembourg*

Liste Rouge Luxembourg : Non menacé (LC)



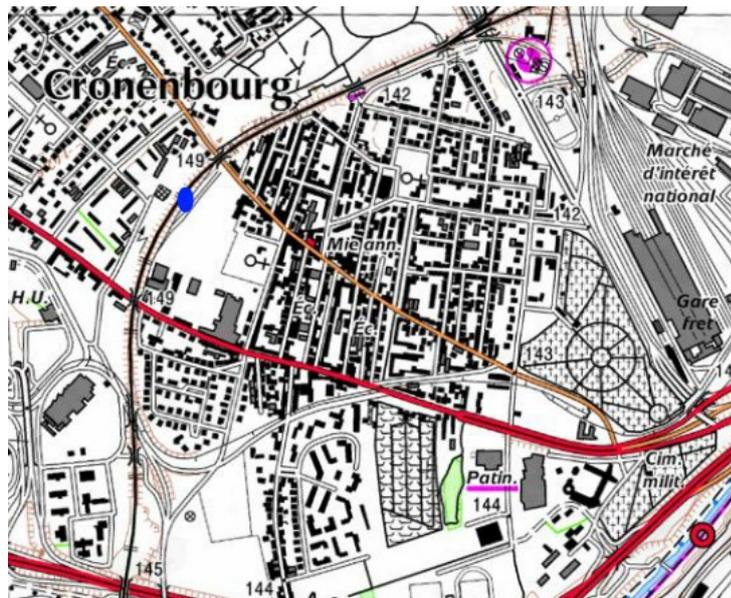
Carte 1

Répartition de *Colutea arborescens* en France  
Tela-Botanica



Carte 2

Répartition de *Colutea arborescens* en Alsace  
Atlas de la Flore d'Alsace (SBA)  
Rouge – avant 1970  
Bleu – de 1970 à 1990  
Jaune – après 1990



Carte 3

Localisation (en bleu) de la population de *Colutea arborescens* à Cronenbourg, le long de la voie ferrée  
Géoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr>)

## La station de Strasbourg-Cronenbourg

La station de Strasbourg (Carte 3) rassemble plusieurs individus de 2 à 4 mètres de hauteur, sur le talus d'une voie de chemin de fer secondaire reliant, à l'Ouest de Strasbourg, des gares de marchandises. Elle est située au niveau de l'ancienne brasserie Kronenbourg, dans le quartier de Cronenbourg, sur le site de construction d'un écoquartier.

La station est dominée par quelques érables planes (*Acer platanoides*) et un dense fourré de ronces (*Rubus* sp.). Elle est caractérisée par un grand nombre d'espèces exotiques naturalisées, comme *Acer negundo*, *Conyza canadensis*, *Galega officinalis*, *Senecio inaequidens*, *Solidago gigantea*, *Erigeron annuus*, associées aux espèces des friches calcicoles +/- nitrophiles.

## Phytosociologie et synsystème

*Colutea arborescens* fait partie du *Berberidion*, communautés nord-atlantiques, subatlantiques, médioeuropéennes et supraméditerranéennes, calcicoles, xérophiles à méso-xérophiles (Bardat *et al.*, 2004).

CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962

*Prunetalia spinosae* Tüxen 1952

*Berberidion vulgaris* Braun-Blanq. 1950

*Berberidenion vulgaris* Géhu, B.Foucalt & Delelis 1983 (= *Amelanchierion ovalis* Arlot 1985 *nom. inval.*)

La station de Strasbourg-Cronenbourg peut être rattachée au *Crataego-Prunetea*, mais dans un faciès extrêmement dégradé, proche des *Artemisietea* et des *Sisymbrietea*.

<i>Acer negundo</i>	+
<i>Acer platanoides</i>	3
<i>Bromus sterilis</i>	+
<b><i>Colutea arborescens</i></b>	<b>3</b>
<i>Conyza canadensis</i>	+
<i>Crepis capillaris</i>	+
<i>Galega officinalis</i>	(+)
<i>Lactuca serriola</i>	+
<i>Lapsana communis</i>	+
<i>Linaria vulgaris</i>	+
<i>Pastinaca sativa</i>	1
<i>Plantago major</i>	+
<i>Poa trivialis</i>	+
<i>Populus nigra</i>	1
<i>Robinia pseudoacacia</i>	1
<i>Rubus</i> sp.	2
<i>Salix caprea</i>	+
<i>Senecio inaequidens</i>	+
<i>Solidago gigantea</i>	+
<i>Stenactis annua</i>	+
Relevé du 16 août 2012	

## Conclusion

La présence, spontanée, d'une population de *Colutea arborescens*, à cheval entre un talus de voie de chemin de fer et un écoquartier en cours de construction devrait inciter les promoteurs à favoriser cette population et à aménager cette partie du site en une petite zone écologique xéro-thermophile, plutôt que d'introduire des espèces exotiques.



La station de Baguenaudier à Strasbourg-Cronenbourg

## Bibliographie

- Bardat, J., et al., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Patrimoines Naturels, Muséum national d'Histoire naturelle. 61 : 1-171.
- Issler, E., Loyson, E., Walter, E., 1982. *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges et Sundgau*. 2<sup>ème</sup> éditions. Société d'étude de la flore d'Alsace, Institut de Botanique, Strasbourg, : 1-621.
- Schubert, R., Hilbig, W., Klotz, S., 2001. *Bestimmungsbuch der Pflanzengesellschaften Deutschlands*. Spektrum Akademischer Verlag. Gustav Fischer. : 1-472.

## Sites internet

- <http://www.tela-botanica.org>  
<http://www.atlasflorealalsace.com>  
<http://www.geoportail.gouv.fr>

## Annexe

### Bas-Rhin

Barr - Gutleutrain - Walter E. (1929).  
 Barr - Forêt - Goepper C. (1958).  
 Birkenwald - Château de Birkenwald - Engel R. (1962).  
 Bischoffsheim - Bischenberg - Jost L. (1899).  
 Geudertheim - Paira (1864).  
 La Wantzenau - Réserve Biologique de la Wantzenau - O.N.F. Alsace (1997).  
 Molsheim - Gare - Hée A. (1920) ; Jaeger P. (1928) ; Engel R. (1954).  
 Molsheim - Tinguy H. (1998).  
 Strasbourg - Port aux pétroles - Engel R. (1952).  
 Strasbourg - Digue du Rhin - Dumas (1954).  
 Strasbourg - Dépotoirs de Strasbourg, Dépotoirs - Engel R. et Kapp E. (1962).  
**Strasbourg - Route de Mittelhausbergen, Friche de la Brasserie Kronenbourg, Friche industrielle - Hoff M. (2011-2012).**  
 Wissembourg - Petzold W. (1879) ; Hée A. (1923).

### Haut-Rhin

Altkirch - Bahnhof - Schaefer J. (1894).  
 Bergheim - Grasberg - S.B.A. (2003).  
 Bergholtz - Bollenberg - Keller H. (1896).  
 Didenheim - Gallenhölchen, Narrenberg, Berges de l'Ill - Héroid, E. (2003).  
 Ingersheim - Kirschleger F. (1836).  
 Ingersheim - Colline d'Ingersheim, Le Florimont - Kirschleger F. (1862).  
 Ingersheim - Colline d'Ingersheim - Claudon A. (1882).  
 Ingersheim - Sommet du Florimont - Ingersheim - Issler E. (1924).  
 Ingersheim - Sommet du Florimont - Nord - Ingersheim - Issler E. (1942).  
 Ingersheim - Florimont - Ingersheim - Linder R. (1977).  
 Ingersheim - Letzenberg et Florimont - Zaeh A. (2005).  
 Kientzheim - Colline de Kientzheim-Sigolsheim, Chêne à Chêne pubescens - Ochsenbein G. (1972).  
 Kientzheim - Colline de Sigolsheim - Volkert B. (2008).  
 Mulhouse - Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse, Jardin Botanique - Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse (2010).  
 Orschwihr - Tinguy H. (2006).  
 Osenbach - Flanc du Bickenberg, Collines calcaires.Talus d'une route - Linder R. (1958).  
 Osenbach - Boeuf R. - O.N.F. (1999).  
 Rixheim - Hardt Sud, près de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim - Zaeh A. et Berchtold J.P., Bègue P., Braun A. (2000).  
 Rixheim - S.B.A. (2000).  
 Rixheim - Anc. carrière bord Autoroute A35 - Harster E. (2008).  
 Rouffach - Bollenberg - Sell Y. (1965) ; Mathé H. (1996-1997) ; Alsace Nature (1999) ; Fried G. (2003) ; Tinguy H. et Michel M., Héroid, E. (2008).  
 Rouffach - Huenerthal - Harster E. (2008).  
 Saint-Louis - Brodtbeck T. et al. (1996).  
 Sausheim - Carrière entre A35 et D201 - Harster E. (2009).  
 Sigolsheim - colline - Walter E. (1895) ; Jost L. (1899) ; Jaeger P. (1958) ; Jaeger P. et Kapp E. (1958).  
 Sigolsheim - Colline de Sigolsheim - Sud - Sigolsheim - Issler E. (1942).  
 Sigolsheim - Cimetière militaire de Sigolsheim - Brisse H. et Grandjouan G. (1978).  
 Sigolsheim - Colline de Sigolsheim, Kalkgestein - Anonyme (1980).  
 Sigolsheim - Berchtold J.P. (1994-1999) ; Tinguy H. (1994) ; Joannes C. (1995).  
 Sigolsheim - Mont de Sigolsheim, Relevé 37, 38, 42, 43, 48, 49, 50 - Ostermann R. (2001).  
 Soultzmatt - Zinnkoepfle - Mantz E. (1902).  
 Thann - Engelsbourg - Mantz E. (1921).  
 Thann - Jacob J.C. (1983).  
 Turckheim - collines - Sans nom de collection - Herb. STR (1833).  
 Turckheim - Kirschleger F. (1836).  
 Turckheim - Letzenberg - Rosshirt K. (1888) ; Héroid, E. (1995).  
 Vieux-Thann - Jacob J.C. (1983).  
 Westhalten - Entre Pfaffenheim , Westhalten et Orschwyhr, Collines calcaires - Kirschleger F. (1853).  
 Westhalten - Schlösselberg, De Westhalten à Rouffach - Kirschleger F. (1862).  
 Westhalten - Bollenberg - Solms-Laubach H. Graf zu (1894).  
 Westhalten - Bollenberg, Coteau à l'abris du vent - Bollenbach (1944).  
 Westhalten - Lutzelberg, Collines calcaires - Anonyme (1964).  
 Westhalten - Sonnenberg, Collines calcaires - Anonyme (1964).  
 Westhalten - Schloesselberg, Collines calcaires - Anonyme (1964).  
 Westhalten - Zinnköpfe, Sommet, Côté sud - Rastetter V. (1966).

- Westhalten - Collines de Westhalten - Linder R. et Bonnot E., Gagnieu A., Jacamon M., Ochsenbein G (1970).
- Westhalten - Descente du Strangenberg, Pierriers - Linder R. et Bonnot E., Gagnieu A., Jacamon M., Ochsenbein G (1970).
- Westhalten - Sommet du Zinnköpfle - Hagen M. (1991).
- Westhalten - Berchtold J.P. (1998-2000).
- Westhalten - Zinnkoepfle - Fried G. (2003) ; Berchtold J.P. (2008).
- Westhalten - Strangenberg - Tinguy H. et Michel M., Héroid, E. (2008).
- Westhalten - Bollenberg, Chapelle des Sorcières vers Westhalten - Reymond E. (2010).
- Wintzenheim - Ste Gertrude, Collines calcaires. - Petit Herbier d'Alsace - Auteur inconnu (1881).
- Wintzenheim - Hügel s.Wintzenheim - Rosshirt K. (1888).
- Wintzenheim - Rothenberg, Chapelle des Bois, Baerenthal - Jacob J.C. (1985).
- Wintzenheim - Rosenberg - Jacob J.C. (1985).
- Wintzenheim - Oberschoflit, A.P.P.B. Wintzenheim - Anonyme (1992).
- Wintzenheim - Colline sèche - Herbiers des Etudiants Master 1- 2007 (2006).
- Wintzenheim - Vignoble, Rothenberg, En contrebas au Sud de la Chapelle des Bois, Rochers de grès rose, pelouses sèches & haies - Amblard P. (2009).



## Liste Rouge de la Flore menacée de France : Statut de *Campanula baumgartenii* (Campanulaceae)

**Michel Hoff**

Herbier de l'Université de Strasbourg

[hoff@unistra.fr](mailto:hoff@unistra.fr)

L'UICN France, en association avec le Muséum national d'Histoire naturelle et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux a débuté la mise à jour de la Liste Rouge de la Flore menacée de France. Une première partie, concernant les espèces protégées et les espèces de l'ancienne liste rouge (1995) va être publiée en octobre 2012. Plusieurs taxons régionaux sont concernés, dont la Campanule de Baumgarten.

***Campanula baumgartenii* J. Becker, Fl. Frankfurt : 264 (1828).**

NEOTYPUS : [Allemagne, Hessen], Hochtaunuskreis, Glashütten-Oberems, Naturschutzgebiet « Oberes Emsbachtal », Magerwiese am linken Talhang c. 800 m südöstlich des Sportplatzes, 495 m, NN, 3. August 1999, Karl Peter Buttler 32658 (holo.-M ; iso- B, FR, JE, POLL, STR).

Endémique : Alsace, Lorraine, Palatinat, Hesse

Indigène

### Statut UICN France : Vulnérable (B2ab(iii) et D2)

La première citation de la Campanule de Baumgarten pour la France date de 1854 par C. Billot pour l'Alsace (Windstein – Vosges du Nord) et 1922 par E. Walter pour la Lorraine (Philippsbourg – Vosges du Nord). Sa localisation la plus méridionale en Alsace est Barr (K.P. Buttler, 2001).

Répartition : La Campanule de Baumgarten est présente dans la région inférieure du Rhin Supérieur, dans les Vosges du Nord (Parc Naturel Régional des Vosges du Nord), des côtés alsacien (Nord-Ouest du Bas-Rhin) et lorrain (Nord-Est de la Moselle), dans le Sud-Est de la Rhénanie-Palatinat, dans le Nord-Ouest du Bade-Wurtemberg (Odenwald) et dans le Sud-Est de la Hesse (Taunus). Cette campanule est une espèce endémique médioeuropéenne du Sud-Ouest de l'Allemagne et du Nord-Est de la France. En France, onze stations ont été répertoriées, 4 en Lorraine et 7 en Alsace.

La Campanule de Baumgarten est une plante herbacée vivace de 20 à 60 cm de hauteur, velue-grisâtre, à feuilles moyennes lancéolées de 7 à 10 mm de largeur, et à fleurs de 2 cm de longueur.

Statuts régionaux : La Campanule de Baumgarten est **protégée** en régions Alsace et Lorraine. Elle est classée **Vulnérable** dans la Liste rouge de la Flore d'Alsace. Elle est classée **En danger** (3) dans la Liste rouge de la Flore d'Allemagne, classée **Disparue** (0) dans la Liste rouge dans le Land du Bade-Wurtemberg et de la sous-région du Rhin-supérieur et classée **En danger** (3) dans le Land de Rhénanie-Palatinat. C'est une **espèce déterminante** pour la modernisation des Znieff d'Alsace et de Lorraine. Enfin, c'est une espèce classée **Subendémique (RS1\_2)** dans la liste de la Flore patrimoniale du Rhin supérieur.

La Campanule de Baumgarten est une espèce de lisière forestière des Hêtraies et des Chênaies collinéennes acidiphiles. Elle est présente le long des talus routiers et des chemins forestiers. Elle est caractéristique de l'association du *Teucrio-Campanuletum baumgartenii*.

Mis à part sa présence dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et dans la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord et du Palatinat, la *Campanula baumgartenii* n'est pas citée dans des sites sauvegardés ou protégés. Par contre, elle est présente dans plusieurs ZNIEFF d'Alsace et de Lorraine. Sa principale menace est le débroussaillage, le nettoyage et la fauche précoce des lisières, l'élargissement des pistes forestières, les dépôts de bois et autres travaux forestiers.



Répartition de *Campanula baumgartenii* en Alsace et en Lorraine

Rouge – avant 1970  
Bleu – de 1970 à 1990  
Jaune – après 1990

- Buttler, K.P., 2002. Beitrag zur Kenntnis von *Campanula baumgartenii*. *Botanik und Naturschutz in Hessen* 14 : 77-90. Frankfurt am Main.
- Muller, S., 1991. Les lisières forestières à *Campanula baumgartenii* Becker du Pays de Bitche : intérêt phytosociologique et biogéographique. *Bull. Soc. Bot. Fr., Lettres Bot.*, Vol. 1 : 65-70.
- Muller, S., 2006. *Les Plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie, conservation*. Biotop, Mèze (Collection Parthénope). : 1-376.
- Seznec, G., 2002. Conservation d'un microtaxon endémique, *Campanula baumgartenii* J. Becker : problèmes posés et réponses à apporter par l'ex situ. In : « *Conservation ex situ des plantes menacées* », Compte rendu et communications du groupe de travail, Bailleul 17-20 janvier 2000, Conservatoires Botaniques Nationaux, : 273-277.

*SBA Alsace Nature Session du 1<sup>er</sup> septembre 2012*  
**La flore urbaine : Le Parc Naturel Urbain. La Montagne Verte (Strasbourg, Bas-Rhin).  
 Les environs d'Emmaüs, le chemin de la Holtzmatt, les jardins familiaux, les berges de la Bruche**

**Guide et compte rendu : Michel Hoff**

Relevé de terrain : Prisca Pons, Marguerite Adam, Francine Bisey, Françoise Deluzarche, Michel Hoff

Chemin de la Holtzmatt. Prairie devant le parking d'Emmaüs – Montagne Verte.  
 X = 996246, Y = 2410333, alt. = 139 m.

*Agrimonia eupatoria* L.  
*Artemisia vulgaris* L.  
*Daucus carota* L.  
*Galium mollugo* L. lato sensu  
*Glechoma hederacea* L.  
*Heracleum sphondylium* L.  
*Lotus corniculatus* L.  
*Plantago lanceolata* L.  
*Plantago major* L.  
*Polygonum aviculare* L.  
*Rumex crispus* L.  
*Sanguisorba minor* Scop.  
*Setaria pumila* (Poiret) Roemer et Schultes  
*Sonchus asper* Hill.  
*Taraxacum officinale* aggr.  
*Trifolium pratense* L.  
*Trifolium repens* L.  
*Vicia sativa angustifolia* L.

Chemin de la Holtzmatt. Talus de la voie de chemin de fer  
 X = 996261, Y = 2410323, alt. = 139 m.

*Lappa minor* Hill  
*Urtica dioica* L.  
*Eupatorium cannabinum* L.  
*Rubus idaeus* L.  
*Rubus fruticosus* L.  
*Pastinaca sativa* L.  
*Senecio inaequidens* DC.  
*Scrophularia nodosa* L.

Chemin de la Holtzmatt. Le long des jardins.  
 X = 996178, Y = 2410351, alt. = 139 m.

*Artemisia vulgaris* L.  
*Aster cf. novi-belgii* L.  
*Borago officinalis* L.  
*Cardamina hirsuta* L.  
*Cirsium arvense* (L.) Scop.  
*Conyza canadensis* (L.) Cronquist  
*Digitaria sanguinalis* (L.) Scop.  
*Dipsacus fullonum* L.

*Echinochloa crus galli* (L.) P. Beauv.  
*Erigeron annuus* (L.) Pers.  
*Erigeron canadensis* L.  
*Galeopsis tetrahit* L.  
*Helianthus tuberosus* L.  
*Hibiscus syriacus* L. - cultivé  
*Humulus lupulus* L.  
*Ipomoea purpurea* (L.) Roth - cultivé  
*Kerria japonica* (L.) DC. - cultivé  
*Lactuca serriola* L.  
*Lapsana communis* L.  
*Linaria vulgaris* Mill.  
*Lythrum salicaria* L.  
*Lunaria annua* L. - cultivé  
*Parthenocissus quinquefolia* (L.) Planch  
*Physalis alkekengi* L. - cultivé  
*Potentilla reptans* L.  
*Solidago gigantea* Aiton  
*Spiraea x billardii* Herincq - cultivé



*Calystegia sepium*



*Oenothera* sp. (gr. *biennis*)

Chemin de la Holtzmatt. Station d'Ambroisie.  
 X = 996134, Y = 2410377, alt. = 139 m.

*Ambrosia artemisiifolia* L. – plante envahissante, provoquant des allergies (voir page \*\*\*)  
*Borago officinalis* L.  
*Calendula officinalis* L. - cultivé  
*Cerastium tomentosum* L. - cultivé  
*Cucurbita maxima* Duchesne - cultivé  
*Erigeron canadensis* L.  
*Eschscholzia californica* Chams. - cultivé  
*Euphorbia marginata* Pursh - cultivé  
*Glechoma hederacea* L.  
*Lactuca sativa* L. - cultivé  
*Plantago major* L.  
*Polygonum aviculare* L.  
*Ranunculus repens* L.  
*Rubus idaeus* L. - cultivé  
*Setaria pumila* (Poiret) Roemer et Schultes

*Tagetes erecta* L. - cultivé  
*Taraxacum officinale* aggr.

Chemin de la Holtzmatt. Petit bosquet après le chemin de fer, en face du transformateur.

X = 996029, Y = 2410469, alt. = 139 m.

*Centaurea jacea* L.  
*Clematis vitalba* L.  
*Clinopodium vulgare* L.  
*Crataegus monogyna* Jacq.  
*Erigeron annuus* (L.) Pers.  
*Hypericum perforatum* L.  
*Juglans regia* L.  
*Rosa canina* L.  
*Ulmus minor* Miller

Chemin de la Holtzmatt. Jardins familiaux en face du transformateur.

X = 995930, Y = 2410440, alt. = 139 m.

*Asclepias syriaca* L. - cultivé  
*Centranthus ruber* (L.) DC. - cultivé  
*Chaenorrhinum minus* (L.) Lange (= *Linaria minor* (L.) Desf.)  
*Cleome hassleriana* Chodat - cultivé  
*Dipsacus fullonum* L.  
*Epilobium parviflorum* Schreber  
*Euphorbia marginata* Pursh - cultivé  
*Euphorbia peplus* L.  
*Galinsoga parviflora* Cav.  
*Hibiscus syriacus* L. - cultivé  
*Kerria japonica* (L.) DC. - cultivé  
*Lepidium virginicum* L.  
*Lunaria annua* L. - cultivé  
*Ricinus communis* L. - cultivé  
*Solanum nigrum* L.

Chemin de la Holtzmatt. Jardins familiaux en face du club de tennis.

X = 995898, Y = 2410266, alt. = 139 m.

*Epilobium parviflorum* Schreber  
*Equisetum arvense* L.  
*Euphorbia peplus* L.  
*Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.  
*Galinsoga parviflora* Cav.  
*Impatiens glandulifera* Royle  
*Lepidium virginicum* L.  
*Oenothera* sp. gr. *biennis* L.  
*Solanum nigrum* L.

Sur les bords de la Bruche, bosquet ripicole.

X = 995902, Y = 2410161, alt. = 139 m.

*Acer negundo* L.  
*Acer platanoides* L.  
*Acer pseudoplatanus* L.  
*Alnus glutinosa* (L.) P. Gaertner  
*Cornus sanguinea* L.  
*Corylus avellana* L.  
*Fallopia convolvulus* (L.) A. Love  
*Hedera helix* L.  
*Humulus lupulus* L.  
*Impatiens glandulifera* Royle  
*Juglans regia* L.  
*Phalaris arundinacea* L.  
*Populus nigra* L.  
*Prunus avium* L.  
*Prunus padus* L.  
*Quercus robur* L.  
*Robinia pseudoacacia* L.  
*Salix alba* L.  
*Salix cinerea* L.  
*Salix fragilis* L.  
*Sambucus nigra* L.  
*Stachys sylvatica* L.  
*Syringa vulgaris* L. - cultivé



Les berges de la Bruche derrière Emmaüs

Sur les bords de la Bruche, chemin dans une prairie humide.  
 X = 995915, Y = 2410181, alt. = 139 m.

*Arrhenatherum elatius* (L.) Presl  
*Lathyrus pratensis* L.  
*Lolium multiflorum* Lam.  
*Polygonum hydropiper* L.  
*Persicaria maculata* S.F. Gray (= *Polygonum persicaria* L.)  
*Sanguisorba officinalis* L.

Sur les bords de la Bruche, bosquet ripicole à *Alnus viridis*.  
 X = 995729, Y = 241275, alt. = 139 m.

***Alnus viridis* (Chaix) DC.** Probablement échappé d'un jardin voisin.

Entre la Bruche et le Canal de la Bruche, chemin entre un champ de maïs et des jardins familiaux.  
 X = 995625, Y = 2410503, alt. = 139 m.

*Acer negundo* L.  
*Amaranthus retroflexus* L.  
*Anthemis tinctoria* L. - cultivé  
*Calystegia sepium* (L.) R. Br.  
*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medik.  
*Chenopodium album* L.  
*Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse Decraene  
*Mirabilis jalapa* L. - cultivé  
*Oxalis corniculata* L.

*Oxalis stricta* L.  
*Persicaria maculata* S. F. Gray (= *Polygonum persicaria* L.)  
*Portulacca oleracea* L.  
*Senecio vulgaris* L.  
*Setaria verticillata* (L.) P. Beauv.  
*Stellaria media* (L.) Vill.



*Ambrosia artemisiifolia*



*Physalis alkekengi*

Entre la Bruche et le Canal de la Bruche, prairie.  
 X = 995651, Y = 2410562, alt. = 139 m.

*Colchicum autumnale* L.  
*Equisetum arvense* L.  
*Galium mollugo* L. lato sensu  
*Galium verum* L.  
*Quercus robur* L.

Chemin de la Holtzmatt. Dans les jardins familiaux.  
 X = 995700, Y = 2410456, alt. = 139 m.

*Althaea officinalis* L. - cultivé  
*Artemisia absinthium* L. - cultivé  
*Borago officinalis* L.  
*Calendula officinalis* L. - cultivé  
*Campsis radicans* (L.) Seemann - cultivé  
*Cichorium intybus* L.  
*Consolida regalis* S.F. Gray - cultivé  
*Eryngium* sp. - cultivé  
*Euphorbia lathyris* L. - cultivé  
*Mercurialis annua* L.  
*Miscanthus sacchariflorus* (Maxim) Bentham - cultivé  
*Phytolacca esculenta* Van Houtte  
*Ranunculus repens* L.



SANTÉ Nouvelle alerte à la plante allergisante

# L'ambroisie attaque

Extrêmement allergisante et de plus en plus répandue en France, l'ambroisie refait parler d'elle : les premiers symptômes d'allergie sont attendus à partir de ce week-end et pourraient durer environ un mois.

**L'**alerte tourne en boucle sur le site du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) : les premiers grains de pollens d'ambroisie ont été détectés, et les symptômes d'allergie pourraient se manifester dès ce week-end en France.

Mauvaise nouvelle pour les sujets sensibles. L'ambroisie est redoutée pour les atteintes qu'elle peut provoquer. Une personne sur dix souffrirait de la présence éventuelle dans l'air ambiant de ces pollens. Les symptômes vont de la rhinite survenant en cours d'été, avec écoulement nasal, à des conjonctivites et des affections respiratoires pouvant tourner à l'asthme sévère, ainsi qu'à de l'urticaire ou de l'eczéma.

De tels phénomènes expliquent la nécessité de détruire cette plante, si possible avant sa floraison, qui démarre généralement en juillet, jusqu'en septembre.

## Jusque dans les mélanges de graines pour oiseaux...

Car non contente de se révéler un allergène puissant, l'ambroisie se montre un colonisateur sans scrupule. Tout ou presque lui est bon pour prendre racines et disperser sur des dizaines de kilomètres des grains ayant une durée de vie de plusieurs années dans les sols : chantiers, terrains vagues, bords de route et surtout berges. On l'a même vue se fixer au pied de nichoirs à oiseaux : les mélanges de graines données en nourriture aux



Un jeune plant d'ambroisie, aux feuilles caractéristiques très découpées et vertes sur les deux faces, repéré l'an dernier à proximité de la gare de triage de Strasbourg. PHOTO ARCHIVES DNA

volatiles en contiennent parfois.

Selon le RNSA, la dispersion des pollens sera intense à partir de ce week-end dans des régions allant des environs de Lyon à la Drôme et à l'Ardèche. Le risque allergène est particulièrement élevé dans le Roussillon.

Après avoir colonisé une bonne partie du centre de la France, l'ambroisie s'est également implantée près du littoral atlanti-

que et en Alsace, en quantités moindres il est vrai.

L'an passé, les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Écologie avaient souhaité la mise en place d'un Observatoire de l'ambroisie, avec la collaboration de l'Institut national de la recherche agronomique et le soutien d'un réseau de botanistes dans les régions, y compris en Alsace.

De manière générale, il a été établi que la progression de

l'ambroisie est liée à de nombreux facteurs, d'où la difficulté de l'éradiquer. Son aptitude à occuper des milieux très variés complique les interventions pour la contrôler. D'où l'idée d'améliorer la connaissance sur cette très mauvaise herbe, notamment ses effets sur la santé et les milieux, et la volonté de promouvoir les actions de prévention, la lutte durable, la formation et l'information, les projets de recherche.

L'envahissement progressif du territoire par l'ambroisie est devenue une telle préoccupation de santé publique, et une telle gêne pour l'agriculture, dont elle compromet les rendements, que le député Alain Moyné-Bressand (Isère) aurait annoncé son intention de redéposer cet automne une proposition de loi rendant obligatoire l'arrachage sur les parcelles colonisées. ■

DIR

► @ [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)  
(Observatoire de l'ambrosie)

► @ [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr) (Réseau national de surveillance aérobiologique)

## EN ALSACE AUSSI

Le risque sanitaire lié à l'ambroisie est bien connu dans la région alsacienne puisque, à plusieurs reprises, des arrêtés de destruction y ont été pris par les préfets : dès 2002 dans le Bas-Rhin, à partir de 2006 dans le Haut-Rhin. Des bénévoles de la société botanique d'Alsace participent notamment à l'observation des milieux naturels et à la localisation des bosquets empoisonnants. L'été dernier, des populations d'ambroisie avaient à nouveau été repérées près de Strasbourg notamment.



## PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
Service SANTE-ENVIRONNEMENT

**ARRETE**

**prescrivant la destruction obligatoire  
de l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*)**

**Le Préfet de la région Alsace  
Préfet du Bas-Rhin**

\*\*\*\*\*

- VU la Loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et notamment les articles 1<sup>er</sup> et 94 ;
- VU la Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie et notamment l'article 1<sup>er</sup> ;
- VU l'article L 1311.2 du code de la Santé Publique ;
- VU les articles L 2212-1 et L 2212-2 du code général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté du 25 février 1975 fixant les dispositions relatives à l'application des produits anti-parasitaires à usage agricole ;
- VU l'arrêté préfectoral du 31 mai 2001 relatif aux modalités d'implantation et d'entretien des jachères ;
- VU la circulaire du 14 juin 1989 relative aux règles d'hygiène : application des dispositions des articles L 1311-1, L 1311-2, L 1312-1 et L 1422-1 (anciens L 1, L 2, L 48 et L 772) du Code de la Santé Publique ;
- VU la circulaire DGS/SD7B n° 2002/117 du 27 février 2002 et l'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France dans sa séance du 18 décembre 2001, concernant l'évaluation et la gestion du risque lié à la pollution pollinique : le cas de l'ambrosie
- VU l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène du 09 Juillet 2002;

**CONSIDERANT** que l'entretien des terrains relève de la salubrité publique et qu'il incombe aux propriétaires ;

**CONSIDERANT** que l'ambrosie génère des nuisances importantes auprès de la population et constitue un risque réel pour la santé publique ;

Préfecture du Bas-Rhin - 67073 STRASBOURG CEDEX - Tél. 03.88.21.67.68 - Fax 03.88.21.61.55  
INTERNET : <http://www.bas-rhin.pref.gouv.fr>  
mel : [pref67@modis-net.fr](mailto:pref67@modis-net.fr)

**CONSIDERANT** que l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante allergisante qui prospère dans les terrains dénudés, les terres rapportées (remblais) peu ou pas végétalisées, les sols peu ou mal entretenus : friches industrielles, lotissements en cours de construction, chantiers, bas-côtés, terrains vagues, voies de communication, jachères, mais également dans les jardins, dans certains types de cultures et dans les chaumes ;

**CONSIDERANT** qu'elle se dissémine du fait de l'activité humaine en particulier par le transport de terres infectées (par camions ou trains) et que son pollen est dispersé par les vents sur des grandes distances ;

**SUR PROPOSITION** de Mme la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

### **ARRETE**

#### **Article 1 :**

Afin de juguler la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quel titre que ce soit, sont tenus :

1. de prévenir la pousse de plant d'ambrosie
2. de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie.

#### **Article 2 :**

Sur les parcelles agricoles en culture, la destruction de l'ambrosie devra être réalisée par l'exploitant jusqu'en limites de parcelle (y compris talus, fossés, chemins, etc.). Il devra mettre en œuvre les moyens nécessaires : fauche, broyage, désherbage chimique ou toute autre méthode adaptée.

#### **Article 3 :**

L'obligation de lutte contre l'ambrosie est également imposée aux gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des Collectivités Territoriales, ainsi qu'aux exploitants d'ouvrages linéaires, en particulier de voies de communication.

#### **Article 4 :**

La prévention de la prolifération de l'ambrosie et son élimination sur toutes terres rapportées, sur tout sol remué lors de chantiers de travaux, est de la responsabilité du maître d'ouvrage.

#### **Article 5 :**

Les techniques de prévention et d'élimination suivantes doivent être privilégiées : végétalisation, arrachage suivi de végétalisation, fauche ou tonte répétée, désherbage thermique.

La mise en œuvre éventuelle de moyens de lutte chimique devra utiliser exclusivement des produits homologués en respectant les dispositions relatives à leur application (arrêté ministériel du 25 février 1975 susvisé). Le produit ayant le plus faible impact sur l'environnement sera privilégié.

La lutte chimique ne sera pas utilisée dans les périmètres de protection immédiate et rapprochés des captages, à l'exception du traitement des cultures qui devront respecter les prescriptions relatives à la protection des captages.

**Article 6 :**

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire avant la pollinisation. Elle doit avoir lieu si possible avant la floraison et au plus tard au 1<sup>er</sup> août de chaque année. Suivant le mode d'élimination choisi, des interventions ultérieures supplémentaires peuvent être nécessaires en raison de phénomènes de repousse.

**Article 7 :**

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera passible de poursuites en application des dispositions du code de la Santé Publique.

En outre, en cas de défaillance des occupants, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés en application des dispositions des articles L 2212-1 et L 2212-2 du code général des Collectivités Territoriales.

**Article 8 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin, les Sous-Préfets des arrondissements de Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat-Erstein, Wissembourg et Strasbourg campagne, les Maires, le Directeur du service communal d'hygiène et de santé de la ville de Strasbourg, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, ainsi que les officiers de police judiciaire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Bas-Rhin.

Strasbourg, le 24 JUIL. 2002

Le Préfet  
 Le Secrétaire Général Adjoint  
 Alice ROZIE

**Délai et voie de recours.**

La présente décision ne peut être déférée qu'au Tribunal Administratif.  
 Le délai de recours est de deux mois pour le pétitionnaire.  
 Le délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES  
ET SOCIALES

## ARRETE

N° 861/IV du 12 octobre 2006 prescrivant  
la destruction obligatoire de l'Ambroisie  
(*Ambrosia artemisiifolia*)

\*\*\*\*\*

LE PREFET DU HAUT-RHIN 68  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU le Code de l'Environnement ;
- VU le Code de la Santé Publique
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté du 25 février 1975 fixant les dispositions relatives à l'application des produits antiparasitaires à usage agricole ;
- VU la circulaire du 14 juin 1989 relative aux règles d'hygiène ;
- VU la lettre circulaire DGS/SD7B n° 2002/117 du 27 février 2002 relative à l'avis du CSPHF concernant l'évaluation et la gestion du risque lié à la pollution pollinique : le cas de l'ambroisie ;
- VU l'arrêté préfectoral n°AG-2006.1162 du 5 mai 2006 fixant les règles relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres du département du Haut-Rhin ;
- VU l'avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en date du 07 septembre 2006 ;

**CONSIDERANT** que l'entretien des terrains relève de la salubrité publique et qu'il incombe aux propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit ;

**CONSIDERANT** que l'ambroisie est une plante dont le pollen allergisant se diffuse dans un large périmètre, qu'il génère des nuisances importantes auprès de la population et constitue un risque pour la santé publique ;

**CONSIDERANT** que l'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*) prospère dans les terrains dénudés, les terres rapportées (remblais) peu ou pas végétalisées, les sols peu ou mal entretenus, notamment les friches industrielles, les lotissements en cours de construction, les chantiers, les bas-côtés, les terrains vagues, les voies de communication, les jachères, les jardins, les cultures, les chaumes... ;

**CONSIDERANT** que les graines d'ambrosie sont résistantes durant plusieurs années et que par conséquent la lutte contre l'ambrosie nécessite une action de long terme ;

**SUR PROPOSITION** de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

## **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Afin de juguler la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de :

- prévenir la pousse des plants d'ambrosie.
- détruire les plants d'ambrosie déjà développés.

**ARTICLE 2 :** Sur les parcelles agricoles en culture, la destruction de l'ambrosie devra être réalisée par l'exploitant jusqu'en limites de parcelles (y compris talus, fossés, chemins, etc...). Il devra mettre en œuvre les moyens nécessaires : fauche, broyage, ou tout autre traitement adapté.

**ARTICLE 3 :** L'obligation de lutte contre l'ambrosie est également imposée aux gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des Collectivités territoriales, ainsi qu'aux exploitants d'ouvrages linéaires, en particulier des voies de communication, qui devront mettre en œuvre les moyens nécessaires.

**ARTICLE 4 :** La prévention de la prolifération de l'ambrosie et son élimination sur toutes terres rapportées, sur tout sol remué lors de chantiers de travaux, est de la responsabilité du maître d'ouvrage.

**ARTICLE 5 :** Les techniques de prévention et d'élimination suivantes doivent être privilégiées : végétalisation – arrachage, suivi de végétalisation – fauche ou tonte répétée.

Le recours au désherbage chimique fera exclusivement appel à des produits homologués, respectant les dispositions relatives à leur application (arrêté ministériel du 25 février 1975 susvisé). Le produit ayant le plus faible impact sur l'environnement sera privilégié.

La lutte chimique ne sera pas utilisée dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée des zones de captage d'eau potable, à l'exception du traitement des cultures qui devra respecter les prescriptions relatives à la protection des captages.

L'entretien des abords des cours d'eau, plans d'eau et fossés, sera effectué uniquement par les moyens mécaniques.

**ARTICLE 6 :**

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire avant la pollinisation. Elle doit avoir lieu si possible avant floraison de la plante et au plus tard fin juillet de chaque année.

Suivant le mode d'élimination choisi, des interventions ultérieures supplémentaires peuvent être nécessaires en raison de phénomènes de repousse.

**ARTICLE 7 :**

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera passible de poursuites en application des dispositions du Code Pénal.

En outre, en cas de défaillance des occupants, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés, en application des articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 8 :**

- le Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin,
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- le Directeur Départemental de l'Équipement,
- les Maires,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Haut-Rhin.

**ARTICLE 9 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, soit hiérarchique auprès du Ministre chargé de la Santé (Direction Générale de la Santé – SD7C - 8, avenue de Ségur – 75350 PARIS 07 SP), dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG, également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

**Le Préfet,**  
Par délégation,  
Le Secrétaire Général  
Signé : Bernard ROUDIL

**COPIE CONFORME A L'ORIGINAL**



## ***Revue de Presse***

### **Guillaume FRIED** **Guide des plantes invasives**

Editions Belin

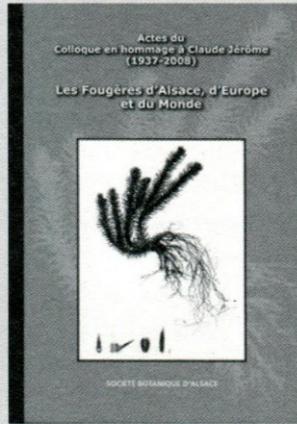
ISBN 978-2-7011-5793-1

Prix éditeur : 18,90€

Les espèces introduites envahissantes (ou invasives) comme la Renouée du Japon, les jussies, le Vison d'Amérique, la Tortue de Floride ou le Frelon asiatique, font de plus en plus parler d'elles. Introduites par les activités humaines en dehors de leurs aires de répartition naturelle, elles s'y propagent rapidement et peuvent dans certains cas engendrer des dommages environnementaux, économiques ou sanitaires.

Ce guide synthétise les connaissances sur cent seize plantes invasives ou potentiellement invasives en France. Après une description botanique générale de la plante et les risques de confusion avec les espèces proches, chaque fiche précise l'aire d'origine, les principaux habitats colonisés et la répartition actuelle de l'espèce en France ainsi que des informations détaillées sur les impacts. Plusieurs photographies illustrent chaque espèce.

Une introduction de 20 pages synthétise les différentes questions concernant les plantes envahissantes. L'auteur revient sur l'historique des différentes voies d'introductions, volontaires ou accidentelles, et décrit les différents types d'impact de ces plantes (depuis l'échelle de l'écosystème jusqu'aux introgressions génétiques en passant par les modifications de la structure des communautés). Les clés de la réussite de ces espèces sont ensuite analysées : il est rappelé que celles-ci tiennent autant aux traits de l'espèce invasive qu'aux caractéristiques de l'habitat envahi. Le paragraphe consacré à la lutte insiste sur l'importance de la prévention, qui implique de stopper les introductions d'espèces à risque mais aussi et surtout, de limiter les dégradations des habitats par les activités humaines qui ont largement amplifié le processus d'invasion biologique.



## Les fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde

Ce titre, pour le moins ambitieux, s'applique en fait aux actes d'un colloque qui s'est tenu en 2009, en l'honneur de Claude Jérôme (1937-2008). Cet enseignant s'est passionné pour les Ptéridophytes (et plantes alliées, selon l'expression consacrée), et a beaucoup contribué au renouveau de l'intérêt porté à ces plantes à partir des années quatre-vingt-dix. Les communications, incluant de nombreuses illustrations, sont d'un bon niveau scientifique, et s'intéressent à une large gamme de sujets : des fossiles aux herbiers, des inventaires locaux aux Ptéridophytes sud-américains, de l'écophysiologie à l'exploitation à des fins commerciales, ou encore les

utilisations (et dangers) des Ptéridophytes à des fins alimentaires ou médicinales. Un ouvrage que son prix et son niveau destinent plutôt aux botanistes chevronnés, mais qui ne les décevra pas. MP

■ *Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde*  
 Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme  
 198 p. ; 29 € + 5 € de frais de port  
 Société botanique d'Alsace  
 Institut de botanique  
 28 rue Goethe, F-67000 Strasbourg

La Garance Voyageuse. Automne 2012. N° 99, p. 48

**NATURE** Trois à quatre visites par an sont organisées, dont une ce samedi

## STRASBOURG, VILLE SAUVAGE

SÉBASTIEN RUFFET

**L**es botanistes strasbourgeois louent le Zéro pesticide, programme entré en vigueur dans la capitale alsacienne en 2008 et appliqué strictement depuis 2010. En deux ans, une vingtaine d'espèces de plantes sauvages, inconnues de l'agglomération strasbourgeoise, ont ainsi pu faire leur entrée dans la ville, via la trame verte, notamment par l'accès naturel que représente la Bruche. C'est justement là que l'association Alsace Nature propose aux amateurs de découvrir la richesse de la flore urbaine, dans le quartier de la Montagne-Verte. Professeur de botanique et guide pour l'occasion, Michel Hoff proposera ce samedi matin un parcours initiatique à la découverte des plantes sauvages, invasives, introduites... « C'est un coin de nature qui arrive à Strasbourg. On trouve des jardins familiaux, des bouts de prairie, un peu de forêt même, avec des aulnes, des saules, des peupliers... C'est très intéressant, et d'une richesse incroyable. »

Une étude est menée pour comprendre comment les plantes prolifèrent.

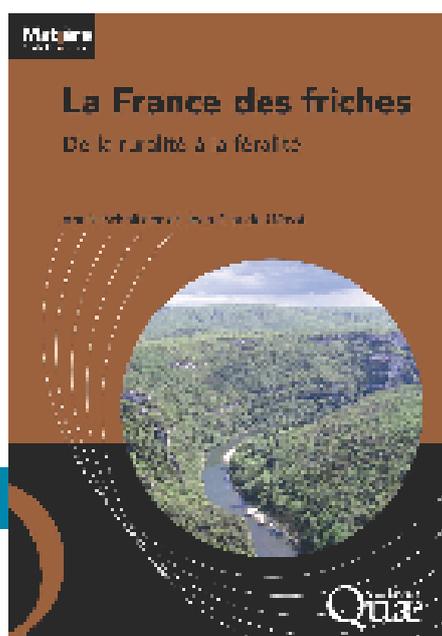
**Une plante himalayenne**  
 Ce canal d'accès pour plantes et animaux sauvages révèle des découvertes surprenantes, comme l'Impatiense de l'Himalaya, dotée d'une vague ressemblance avec l'orchidée et d'un statut de « plante envahissante » un peu péjoratif. Pourtant, avec sa floraison abondante, elle fait le bonheur des apiculteurs, car les abeilles adorent venir y butiner. L'un des enjeux de la trame verte est d'ailleurs de comprendre comment les plantes avancent dans le territoire : par les airs, par l'eau ou par les animaux. Ce rendez-vous, initié trois à quatre fois par an, est aussi l'occasion, parfois, de rencontres étonnantes. « La dernière fois, un ornithologue s'est joint à nous et nous a fait découvrir les oiseaux », raconte Michel Hoff. Le botaniste se réjouit en tout cas de voir « une nature très solide. Mais attention, la richesse de Strasbourg est liée aux alentours. Si on continue de détruire l'environnement autour de la ville, ces plantes disparaîtront à leur tour de la zone urbaine. »

■ **OUVRAGE SAUVAGE**  
 Michel Hoff a participé, avec quelques-uns de ses collègues botanistes, à la réalisation du livre « Sauvages de ma rue », un recueil photographique des plantes sauvages en zone urbaine. Edité par le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'ouvrage va bien au-delà des 250 espèces les plus communes.

Rdv samedi 1/09 à 9 h devant Emmaüs Strasbourg. Inscription au 03 68 85 05 20.

20 minutes. Vendredi 31 août 2012

# Un livre des Éditions Quæ



## La France des friches De la ruralité à la féralité

Annick Schnitzler, Jean-Claude Génot

Éditions Quæ, février 2012

192 pages

ISBN 978-2-7592-1700-7, référence 02296

Collection Matière à débattre et décider

30 euros

Disponible au format numérique sur [www.quae.com](http://www.quae.com)

L'idée de désherence des espaces ruraux n'est guère acceptée par la société occidentale, peu encline à apprécier l'évolution spontanée de la nature. Il est vrai que l'abandon des terres est doté d'une charge émotionnelle fortement négative, associée au malheur des hommes, à la fin d'un savoir paysan

ancestral. Lorsque la nature reprend le dessus, on la juge désordonnée, foisonnante, non valorisée. Encore aujourd'hui, elle n'apporte aucune image de marque aux paysages des sociétés occidentales dont l'idéal est le profit, l'innovation, et le dynamisme actif. En raison du poids des idées reçues, cette nature spontanée, qui pourrait être assimilée à un espace « féral », n'a pas non plus la reconnaissance des scientifiques soudeux de biologie de la conservation, ni des gestionnaires d'espaces protégés.

Ce livre est un plaidoyer pour les espaces délaissés, friches, maquis et landes dans les campagnes françaises, qui bénéficient depuis plus de 100 ans de déprises sur de très larges surfaces. La protection de vastes espaces en désherence est un pas de plus dans la protection de la nature, au regard de l'expansion des friches en Europe qui permettront de retrouver en quelques siècles des forêts âgées naturelles, qui manquent tant à la France et à l'Europe.

Points forts :

- Un ouvrage riche et bien documenté qui invite les lecteurs à poser un autre regard sur une nature moins encadrée.
- Les deux auteurs donnent un point de vue original sur ce que doit être une zone naturelle : une nature authentique qui ne dépend en rien de l'homme.
- Une défense à la fois scientifique et sensible des friches.
- Par des éclairages nouveaux et pluridisciplinaires, les auteurs ouvrent certains débats parmi les protecteurs de la nature. La nature évoluant librement est rarement prise en compte dans une société qui se préoccupe pourtant de la conservation de la nature.

Annick Schnitzler est professeure d'écologie à l'université Paul-Verlaine de Metz, spécialiste des forêts tempérées d'Europe. Jean-Claude Génot est écologue et travaille à la prise en compte de l'écologie dans la gestion forestière au Syndicat de coopération pour le parc naturel régional des Vosges du Nord (Sycooparc). Tous deux ont, à plusieurs reprises, plaidé dans des ouvrages, des articles et des colloques nationaux et internationaux pour une meilleure prise en compte de la nature spontanée dans les espaces protégés comme dans la nature ordinaire.

Éditions  
**Quæ**

## Der Botaniker Emile Issler †

COLMAR. — Am Montagabend ist nach längerem Leiden in seinem 82. Lebensjahre der landbekannte Botaniker M. Emile Issler verstorben. Der Entschlafene erblickte am 17. September 1872 in Horbourg das Licht der Welt. Er wurde Lehrer und als solcher erwarb er sich im Laufe der Zeit den Titel eines Fachlehrers für den naturwissenschaftlichen Unterricht an der Colmarer Mittelschule. Er war ein vorbildlicher Pädagoge, dessen sich stets mit Dankbarkeit seine zahlreichen früheren Schüler erinnern werden.

Professeur Issler fühlte sich von jung an zu einem bestimmten Fach der Naturwissenschaft hingezogen, zur Botanik. Mit dem ersten erübrigten Gelde erwarb er sich ein Mikroskop, das ihn dann immer mehr in die Geheimnisse der Pflanzenwelt hineinführte. Seine ganze freie Zeit widmete er der Botanik. Er verlegte sich ganz besonders auf die

### Erforschung der elsässischen Flora in den Vogesen und in der Rheinebene.

Auf diesem Gebiete wurde M. Issler bald eine allgemein anerkannte Autorität, wie es wohl seit Kirschleger keine zweite mehr gegeben hat. Davon zeugen eine

### eine ganze Reihe von Veröffentlichungen.

So erschien im Jahre 1909 sein « Führer durch die Flora der Hochvogesen ». Kurz vor dem ersten Weltkrieg folgte das Werk « Der Pflanzenbestand der Wiesen und Weiden des hinteren Münster- und Kaysersbergtales » und schliesslich « Die Vegetation der Vogesen », die, reich illustriert, eine wahre Fundgrube von Kenntnissen über die Bäume, Pflanzen, Gräser und Blumen unserer heimatlichen Berge bildet.

Als Botaniker war M. Issler Mitarbeiter verschiedener wissenschaft-

licher Zeitschriften. Er ist der Verfasser einer im Bulletin der « Société d'Histoire Naturelle de Colmar » unter dem Titel « Les Associations végétales des Vosges méridionales et de la plaine rhénane avoisinante » erschienenen Abhandlung über die Waldverhältnisse im Elsass. Eine andere äusserst interessante Arbeit ist die sich in zwei Teile gliedernde Studie « Essai sur l'influence de la grand Guerre sur la flore des Vosges ». In diesem Werk gibt M. Issler die Ergebnisse seiner gründlichen Nachforschungen über die Pflanzengattungen bekannt, die im Laufe des ersten Weltkrieges durch die Anwesenheit nicht bodenständiger Truppen in den Vogesen in die dortige Pflanzenwelt eingeführt und sich teilweise erhalten haben. Er hat Pflanzen amerikanischen und osteuropäischen Ursprungs feststellen können.

### Sein grösstes Werk,

das im Grunde seine gesamte Forschertätigkeit zum krönenden Abschluss bringen sollte, und im Manuskript vorliegt, « La flore d'Alsace », ist leider noch nicht im Druck erschienen. Es soll gewissermassen eine Fortsetzung und auf den neuesten Forschungsergebnissen fussende Ergänzung des bis jetzt einzigen Werkes dieser Art von Kirschleger sein, als dessen Erbe und Nachfolger sich Issler stets gefühlt hat.

M. Issler war Vizepräsident der Société d'Histoire Naturelle de Colmar und auch Vizepräsident der Société Botanique de France. Die Regierung würdigte seine Verdienste um die Erforschung der elsässischen Flora mit der Verleihung der Ehrenlegion.

M. Issler hinterlässt nebst seiner trauernden Witwe, mit welcher er vor zwei Jahren das Fest der goldenen Hochzeit hat feiern können, einen Sohn, der Chemie-Ingenieur geworden ist, und eine in Paris lebende Tochter.

(1046)

Emile Issler (1872-1952)

## Information

# Diplôme d'Université « Botanique de terrain »



### Direction de l'éducation permanente

<http://www.dep.u-picardie.fr/>

**Durée de la formation :** 1 an

**Forme de l'enseignement :** présentiel et stages

### Responsable de la formation :

Guillaume DECOCQ

[guillaume.decocq@u-picardie.fr](mailto:guillaume.decocq@u-picardie.fr)

### Equipe pédagogique :

Guillaume Decocq, *PR Université de Picardie Jules Verne* ; Elisabeth Dodinet, *ethnobotaniste FCBN* ; Christian Dumas, *DR honoraire ENS Lyon* ; Frédéric Dupont, *PR Université de Lille 2* ; Jean-Marie Dupont, *botaniste bureau d'étude* ; Bruno de Foucault, *MCF honoraire Université de Lille 2* ; Christiane Lichtlé, *PR honoraire, Université Pierre et Marie Curie Paris 6* ; Valéry Malécot, *MCF Institut national d'Horticulture d'Angers* ; Anne-Marie Mollet, *MCF honoraire Université de Clermont-Ferrand Blaise Pascal* ; Arnaud Mouly, *MCF Université de Franche-Comté* ; Jean Vallade, *PR honoraire Université de Bourgogne*.

## ■ Présentation

La pratique de la botanique de terrain est essentielle dans un contexte actuel de nécessité de diagnostics et de suivis de la diversité des espèces et de la santé des écosystèmes naturels et anthropisés, par des professionnels et des amateurs bénévoles. La formation proposée ici s'inscrit dans le contexte d'une disparition progressive de l'enseignement de la botanique « de terrain » des universités depuis les années 1970-80 et de la raréfaction des enseignements pratiques dans ce domaine, alors qu'on observe une forte demande de publics très divers, amateurs et professionnels, pour la reconnaissance des plantes. Face à la prise de conscience par la **Société Botanique de France** (SBF) de l'importance de la transmission de l'expertise, des savoirs et savoir-faire en botanique de terrain de ses membres, la formation disciplinaire décrite ci-dessous est a été élaborée et est dispensée par des membres actifs de la Société, dont des enseignants-chercheurs universitaires, en activité ou honoraires, ainsi que des professionnels de la botanique. Cette formation est gérée administrativement par l'Université de Picardie Jules Verne et coordonnée par une équipe pédagogique de la SBF.

Le Diplôme d'Université de « Botanique de terrain » présente ainsi un volet théorique initial consacré à des notions fondamentales de botanique générale, systématique et de terrain, et un volet pratique sous forme de trois modules d'études botaniques de terrain dont un reposant sur un sujet personnalisé.

## ■ Objectifs

Proposer une formation et des compétences en botanique de terrain solides permettant une pratique professionnelle ou de loisir de la botanique, dans le cadre du réseau de botanistes que constitue la Société Botanique de France à travers ses membres. Le contenu pédagogique ne permet pas de devenir un botaniste chevronné capable de déterminer toutes les espèces végétales, mais fournit les fondamentaux permettant de le devenir au travers d'une pratique régulière.

## ■ Compétences et savoirs enseignés

Cette formation s'articule autour de 4 axes principaux :

- Connaissance des fondamentaux de la classification et de la morphologie des plantes ;
- Connaissance des modes de détermination et pratique sur le terrain ;
- Connaissance des outils de diagnostic des communautés végétales, de la lecture de paysage et mise en pratique sur le terrain ;
- Constitution de collections botaniques et des carnets de terrain associés.

## ■ Formation et stages

La formation se décline en quatre modules (les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées pour chaque module) :

- **Module 1** (30h) s'effectue en salle sur une semaine continue à Amiens (5 jours avec sortie optionnelle le 6ème jour). Des supports pédagogiques sous forme de diaporamas et des photocopiés de supports pratiques de formation et d'auto-formation sur le terrain sont élaborés par les enseignants et mis à disposition des étudiants sur une plate-forme réservée aux étudiants du DU via Internet. La validation des acquis théoriques fondamentaux : elle sera effectuée sous forme de contrôle continu.

- **Module 2** (30h) consiste en un stage commun à tous les étudiants de mise en pratique des acquis du module 1 en vue de développer une capacité de reconnaissance botanique (utilisation de clés de détermination et observation des organes ; étude des communautés végétales) sur un ensemble varié de familles et genres. La validation du stage s'effectue sur la base d'un carnet de terrain rempli durant le stage et sur la constitution d'un herbier (au moins 50 plantes identifiées et correctement présentées) et sur la capacité de reconnaissance de certains taxons sur évaluation orale (contrôle continu).

- **Module 3** (30h) : vise, par un stage de terrain au choix, à exercer la pratique de la botanique de terrain pour développer les compétences d'élaboration des relevés floristiques, de détermination des milieux et des groupements végétaux, tout en utilisant les outils de la systématique pour la reconnaissance des taxons botaniques, notamment les taxons polymorphes. La validation du stage pratique de terrain porte sur un rapport écrit ou un compte-rendu sur une étude de cas, définie par l'équipe pédagogique en fonction du type de stage, servira de base à la validation du module.

- **Module 4** : consiste en un projet personnel en botanique sur un sujet original choisi par le candidat en accord avec l'équipe pédagogique, et conduit sous la houlette d'un tuteur de la SBF. La validation du projet personnel est soumise à la rédaction d'un mémoire et à la présentation orale de ce travail devant un jury composé de membres de la SBF, après accord du tuteur.

## ■ Public concerné

Les étudiants des domaines des sciences de la vie et de la terre et de la santé dont les cursus universitaires ne proposent pas suffisamment de formations de terrain et qui souhaitent acquérir les fondamentaux leur permettant de s'initier à la reconnaissance des plantes.

Les professionnels (bureaux d'études, techniciens des collectivités locales, associations, etc.) souhaitant valider des acquis ou acquérir les bases sur la reconnaissance des végétaux, afin de compléter leur formation théorique.

Les particuliers amateurs souhaitant acquérir les notions fondamentales de base et/ou un perfectionnement en botanique de terrain.

## ■ Modalités d'admission

Sur dossier de candidature pour tous les candidats à l'entrée motivant un intérêt manifeste pour la botanique, évalué par l'équipe pédagogique sur la base du CV et d'une lettre de motivation exposant le projet personnel et/ou professionnel.

Pré-requis : Baccalauréat ou son équivalent (sinon nous contacter). Intérêt manifeste pour la botanique.

## ■ Formalités d'inscription

Contactez la Direction de l'éducation permanente de l'Université de Picardie (<http://www.dep.u-picardie.fr/>) ; Mme M.-P Caboche (03 22 80 42 34).

## Acquisitions de la bibliothèque de la Société Botanique d'Alsace

### Travaux et publications achetés, reçus ou extraits de sites Internet au 1<sup>er</sup> septembre 2012

- A.F.R.P.N., 1976. *Promenade dans l'Île de Rhinau*. Richesses naturelles de l'Alsace.
- ADEUS. 1995. *Le végétal dans la ville. Urbanisme et art contemporain*. : 1-106.
- ADEUS. 1996. *Atlas de la région de Strasbourg. Réalités d'aujourd'hui, idées pour demain*. La Nuée Bleue. : 1-262.
- Al-Eisawi, D.M.H., 1998. *Field Guide to Wild Flowers of Jordan And Neighbouring Countries*. UNDP, GEF/SGP, JSBS. : 1-296. (Achat).
- Alexandre, F., Génin, A., 2011. *Géographie de la végétation terrestre. Modèles hérités, perspectives, concepts et méthodes*. Géographie. Collection U, Armand Colin. : 1-302. (Achat).
- Amblard, P., 2010. Une très rare fougère retrouvée en Alsace. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel 2010* : 19-21.
- Amblard, P., Meppiel, P., Tournay, F. 2012. La découverte du Polystic de Wirtgen au Jardin Botanique du Col de Saverne. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel* : 32-35.
- Anchisi, E., Bernini, A., Piaggi, E., Polani, F., 2010. *Genziane d'Europa*. Bibliografia a cura di Francesca Cattaneo. Pavia. : 1-344. (Achat).
- Andrieu, F., Salabert, J., 2011. *Un siècle de botanique en Haut-Languedoc. Actualisation de la « Florule de la vallée supérieure de la mare et des environs » de E. Pagès*. Collection Parthénope. Biotopie Editions. : 1-248. (Achat).
- Asters, 2011. *Inventaire de la flore rare et menacée de Haute-Savoie*. Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie. : 1-131.
- Auvert, S., Filoche, S., Rambaud, M., Beylot, A., Hendoux, F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris. 1-80.
- Bammert, J.W., 2010. Einigen bemerkenswerte Pflanzenfundorte im südbadischen Raum. *Mitt. Bad. Landesver. Naturkunde u. Naturschutz*, N.F. 21 (1) : 155-160.
- Barbe, J., 1984. Les végétaux aquatiques. Données biologiques et écologiques. Clés de détermination des macrophytes de France. *Bulletin Français de Pisciculture - juin 1984*. : 1-42.
- Bertrand, B., 1997. *Le Frêne, arbre des centenaires*. Collection Le Compagnon végétal. Volume 4 : 1-132.
- Bœuf, R., 2012. *Référentiel des types forestiers d'Alsace. Clef dichotomique de détermination des types élémentaires*. Office National des Forêts, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. : 1-29.
- Boura F. et al., 2012. *L'université impériale, le site de la porte des Pêcheurs*. Bas-Rhin. Collection « Parcours du patrimoine », Région Alsace - Inventaire du patrimoine / Université de Strasbourg - Jardin des Sciences. Lyon, Editions Lieux-Dits. : 1-72. (Achat).
- Braillon, M., 2006. *Finalisation du projet n° 12 de la Charte Départementale pour l'Environnement et le Développement Durable*. « Gestion durable du marais de Cessières-Montbavin-Laniscourt ». Université Montpellier II. : 1-19 + annexes.
- Brandes, D., 1996. Burgruinen als Habitatsinsels. *Braunsch. Naturkd. Schr.* 5 (1) : 125-163.
- Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie d'Alsace-Lorraine 2012*. : 1-72.
- Busse, E., 1941. *Der Breisgau. Oberrheinische Heimat*. Haus Badische Heimat. : 1-499 + annexe. Freiburg im Breisgau.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Aménagement de l'île du Rhin à Kembs. Suivi écologique 2011 « Flore terrestre »*. : 5-40.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Emplacement prévisionnel pour un Bike Park à Feldbach (Terrain de pratique de VTT). Etude d'incidence*. Communauté de Communes du Canton de Hirsingue. : 1-14.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Expertise environnementale de la propriété Poch à Haguenau*. Société Financière Poch. : 1-21.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Projet d'extension de la carrière de Lepuix-Gy. Etude d'impact sur le milieu naturel*. Les Carrières de l'Est. : 1-22.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Projet d'implantation de commerces et de logements à Kembs. Demande d'autorisation de défrichement. Notice d'Impact*. SCI Le Clos des Acacias. : 1-21.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Projet de création d'une canalisation d'une retenue d'eau à partir de la prise d'eau du Weyerlé aval. Demande d'autorisation de défrichement*. Syndicat mixte du

- massif du Markstein Grand Ballon. : 1-5.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Projet de création d'une nouvelle STEP à Pulversheim. Demande d'autorisation de défrichage. Notice d'impact.* SIVOM Région mulhousienne. : 1-19.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Projet de création d'une ZAC secteur de la Gare à Brumath. Expertise Faune Flore.* Commune de Brumath. : 1-21.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Projet de passe à poissons à la centrale hydroélectrique de Strasbourg. Etude d'impact.* EDF. : 17-28.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Reconfiguration du carrefour RD 55 / RD 39 à Sausheim Baldersheim. Evaluation des enjeux environnementaux.* : 1-13.
- Cabinet A. Waechter, 2011. *Réserve de chasse de Schlierbach. Etude faune flore. Options d'aménagements.* : 1-23.
- Catteau, E., et al., 2011. *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais.* Centre Régional de Phytosociologie, Conservatoire Botanique National de Bailleul. : 1-523.
- Ceppi, H., 2000. La flore spontanée d'Yverdon-les-Bains. *Bulletin du Cercle Vaudois de Botanique* 29 : 95-134.
- Chas, E., 2005. *Les montagnes du Gapençais. Guide des paysages et de la flore.* Société Alpinne de Protection de la Nature. Editions du Fournel. : 1-287. (Achat).
- Choisnet, G., Seytre, L., 2003. *Les hêtraies atlantiques à Houx de la Directive « Habitats » en Auvergne.* Conservatoire Botanique National du Massif central, Direction régionale de l'Environnement Auvergne. : 1-36 + annexes.
- Collaud, R., 2011. *Typologie et inventaire quantitatif des groupements végétaux des Gorges du Doubs (25) : Amélioration de la connaissance et évaluation des habitats de Franche-Comté.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté, Conseil Général du Doubs, Union européenne. : 1-258 + annexes + 3 cartes.
- Collaud, R., Vuillemot, M., 2010. *Typologie et inventaire quantitatif des groupements végétaux du pays d'Amance (70) : Amélioration de la connaissance et évaluation des habitats de Franche-Comté.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté / DREAL de Franche-Comté, Union Européenne / FEDER : 1-348 + annexes.
- Collectif, 2012. *La ville aux défis de l'Environnement.* Revue des Sciences Sociales 2012 n° 47 : 1-212. Université de Strasbourg. (Achat).
- Communauté Urbaine de Strasbourg, 2012. *Inventaire des zones humides sur le territoire de la CUS. Collecte et analyse des données existantes. Mise en place d'une méthodologie. Phase 1 : Etat des lieux – Proposition d'une méthodologie.* Ecolor, L'Atelier des Territoires. : 1-21.
- Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), Institut für Landschaftsökologie und Naturschutz (ILN) & Regierungspräsidium Freiburg (RPF), 2011. *Plan de gestion transfrontalier de la plaine alluviale sèche du Rhin supérieur Sud / Grenzüberschreitende Pfl egeplan für die Trockenaue am südlichen Oberrhein - Tome A : Diagnostic du territoire / Teil A : Bestandsanalyse.* INTERREG IVa Redynamisation du Vieux-Rhin / Redynamisierung des Restrheins 2009 - 2012. 124 p./S + cartes/Karten.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, 2011. *Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Erstein 2011-2015* : 1-181 + annexes : 1-42.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, 2011. *Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Ile de Rhinau 2011-2015* : 1-179 + annexes : 1-54.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, 2011. *Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Offendorf 2012-2016.* : 1 - 201 + annexes : 1-56.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, 2012. *Plaine alluviale sèche du Rhin supérieur Sud.* Tome A : Diagnostic du territoire. Plan de gestion transfrontalier. : 1-123.
- Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie, 2008. *Eléments pour un plan d'action. Plantes messicoles et compagnes remarquables des cultures du département de l'Eure.* Espaces Naturels sensibles du département de l'Eure. : 1-58.
- Dauphin, P., 2012. *Guide des galles de France et d'Europe.* L'indispensable guide des ... Fous de nature. Belin. : 1-240. (Achat).
- Dumoulin, J., s.d., *Problématique bioécologique du Caricion bicoloris-atrofuscae dans les Alpes sud occidentales. Application à la gestion conservatoire.* APPB de Bouchouse. ZSC – Haut-Guil-Mont-Viso-Valpréveyre. Mémoire de Master 2. Muséum national d'Histoire naturelle. Université Pierre et Marie Curie. : 1-31 + annexes.
- Durand-Garnier, L., (s.d.), 2012. *La Biodiversité à travers des exemples.* Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité. : 1-184.
- Durbin, P., 2012. Orchidées d'Alsace et régions proches. *L'Orchidophile* 192 : 50.
- Farjon, A., 1998. *World checklist and bibliography of Conifers.* The Royal Botanic Gardens, Kew. : 1-298.
- Fitting, H., Jost, L., Schenck, H., Karsten, G., 1923. *Lehrbuch der Botanik für Hochschulen.* Jena, Gustav Fischer. : 1-685.
- Fragrans.* 2011. Bulletin semestriel de l'AROS n° 7. : 1-12.
- Fragrans.* 2011. Bulletin semestriel de l'AROS n° 8. : 1-28.
- Fried, G., 2012. *Guide des plantes invasives.* L'indispensable guide des ... Fous de nature. Belin. : 1-272. (Achat).
- Girerd, B., Roux J.P., 2011. *Flore du Vaucluse.* Collection Parthénope. Biotope Editions. : 1-1024. (Achat).

- Gottschlich, G., Tison J.M., Malécot, V., Rouillard, T., 2011. Typification of names in genus *Hieracium* based on original herbarium material of Alexis Jordan and Alexandre Boreau. *Forum Geobotanicum* 2011 : 1-107.
- Gross, J., Zachary, D., 1997. *Le Jardin Monastique de Plantes Médicinales d'Eschau.* : 1-64.
- Guillot, G., 2011. *Guide des Fruits sauvages. Fruits secs.* L'indispensable guide des ... Fous de nature. Belin. : 1-224. (Achat).
- Guillot, G., 2012. *Guide des plantes des villes et des villages.* L'Indispensable guide des ... Fous de nature ! Belin. : 1-272. (Achat).
- Guittonneau, G.G., 2011. *Aperçu sur la Taxonomie, l'Écologie et la Phylogénie du genre Erodium L'Hér. dans le bassin méditerranéen.* : 1-46.
- Hennequin, C., 2010. *Suivi floristique des prairies des bases vallées de l'Allan et de la Savoureuses (Rapport final).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard. 1-52 + annexes.
- Hennequin, C., 2012. *Besançon en fleurs. Florule des collines bisontines.* Editions Mille et un chemins. Coll. Vadrouille Poche. : 1-239.
- Holveck, P., 2009. Adieu Claude. « Hommage à Claude Jérôme (1937-2008) ». *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel* 2009 : 51-52.
- Holzner, W., Glauning, J., 2005. *Acker Unkräuter. Bestimmung. Biologie. Landwirtschaftliche Bedeutung.* Leopold Stocker Verlag. : 1-264. (Achat).
- Hubeny, A., 2012. *Biodiversité urbaine. Application à Strasbourg. Intérêts et limites d'un inventaire floristique.* Mémoire de recherche. Géographie Environnementale. Spécialité : Systèmes Géographiques et Environnement. Université de Strasbourg, Faculté de Géographie et d'Aménagement de Strasbourg, Laboratoire Image Ville et Environnement, Zone Atelier Ecologie Urbaine. : 1-153.
- Hugonnot, V., Bick, F., Untereiner, A. 2011. *Bruchia vogesiaca* SCHWÄGR. en France - Répartition, écologie et conservation d'une espèce anthropophile. *Archiv for Bryology* 91 : 1-16.
- Isatis* 31. N° 11, 2011. *Revue botanique de la Haute-Garonne et du Midi toulousain.* : 1-229. (Achat).
- Jauzein, P., Nawrot, O., 2011. *Flore d'Île-de-France.* Guide pratique. Editions Quae. : 1-969.
- Jussiaux, Ph., Péquignot, R., 1962. *Mauvaises herbes. Techniques modernes de lutte.* La Maison Rustique. Paris. 1-222.
- Kempf, C., 1981. *Alsace. Collection L'homme et la nature.* Berger-Levrault. Dernières Nouvelles d'Alsace. : 1-212.
- Kempf, M., 2012. *Réserve biologique de HAGUENAU. Forêt indivise de HAGUENAU (BAS-RHIN). Rapport de présentation en vue de la création de la réserve et Premier plan de gestion. Période d'application : 2012 - 2021.* Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transport et du Logement. Office national des Forêt - Direction territoriale Alsace - Direction Forêt - Agence de Haguenau, Ville de Haguenau. : 1-130.
- Klein, J.P., Wolff, P., Weicherding, F.J., 2010. La végétation aquatique de la Sarre à Sarreguemines. *L.A.S.E.R.* 6 : 3-15.
- Konczak, V., s.d., *Les fleurs de Tahiti.* Volume 2. : 1-50. Pacific Promotion Tahiti S.A.
- Koopman, J., 2011. *Carex Europaea. The genus Carex L. (Cyperacea) in Europe, 1. Accepted names, hybrids, synonyms, distribution, chromosome numbers.* Margraf Publishers. : 1-726. (Achat).
- Kreutz, C.A.J., 1995. *Orobanche. Die Sommerwurzarten Europas.* Ein Bestimmungsbuch. 1. *Mittel-und Nordeuropa.* Natur Historisch. : 1-159. (Nouvel Achat).
- L.A.S.E.R. 2010. *Bulletin de l'association des botanistes lorrains.* 6 : 1-50.
- La Garance Voyageuse.* Revue du Monde végétal. Hiver 2011. N° 96. : 1-65.
- La Garance Voyageuse.* Revue du Monde végétal. Printemps 2012. N° 97 : 1-49.
- Laigneau, F., 2009. *Poursuite de l'inventaire des habitats et de la flore sur les deux tiers ouest du périmètre d'étude du Parc régional des Pyrénées ariégoises.* Conservatoire botanique national Pyrénéen et Midi-Pyrénées, Parc Naturel régional Pyrénées Ariégoises. : 4-44.
- Landesamt für Umwelt, Wasserwirtschaft und Gewerbeaufsicht, 2007. *Rote Listen von Rheinland-Pfalz.* Naturschutz und Landschaftspflege. : 1-138.
- Leblond, S., Boucher, A., 2011. *Initiation à la Bryologie. Voyage au cœur de la vie secrète des mousses.* Muséum national d'Histoire naturelle, Naturparif. : 1-43.
- Licht, W., 2012. *Einführung in die Pflanzenbestimmung nach vegetativen Merkmalen.* Quelle et Meyer Verlag Wiebelsheim. : 1-399. (Achat).
- Lieutaghi, P., Musset, D., (s.d.) 2011. *Les plantes et le feu.* Séminaire de Salagon 2010. Musée et Jardins Salagon, C'est-à-dire Editions un territoire des hommes. : 1-183. (Achat).
- Lopez, G., 2007. *Guia de los arboles y arbustos de la Peninsula Iberica y Baleares (Especies silvestres y las cultivadas mas comunes).* 3<sup>ème</sup> ed. Ediciones Mundi-Prensa. : 1-894. (Achat).
- LPO-Alsace, 2010. *Constitution d'un réseau écologique sur la commune de Muttersholtz.* : 1-100+ annexes.
- Lutten, L.P., 1984. *La Petite Camargue Alsacienne.* Editions L'Alsace, Mulhouse. : 1-71.
- Martinez, L., 2010. *Diversité de la flore adventice au pied des arbres d'alignement de la ville de Dijon.* Mémoire de stage de Master première année, 2009-2010. Université de Bourgogne, Master STS-ETE, Spécialité Biologie des Organismes et des Populations. : 1-20+ annexes.
- Martonfi, P., 1997. *Nomenclatural survey of the genus Thymus sect. Serpyllum from Carpathians and Pannonia. Thaiszia - Journal of Botany,* Kosice 7 : 111-181.
- Mathé, H., 2012. *Petite histoire d'Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze en France.* *Bulletin de la Société Française*

- d'Orchidophilie d'Alsace-Lorraine 2012.* : 41-65.
- McGregor, M., 2008. *Saxifragas. A Definitive Guide to the 2000 Species, Hybrids & Cultivars.* Timber Press. Portland / London. : 1-384. (Achat).
- Mouillerac, M., Goerges, N., Grouet, J.L., Pessotto, L., 2008. *Les plantes messicoles du Tarn-et-Garonne. Guide d'identification et outils pour leur inventaire.* Société de Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, Montauban. 1-75 + annexes.
- Nauche, G., Guyonneau, J., 2004. Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté. *Dryopteris cristata* (L.) A. Gray. Conservatoire Botanique de Franche-Comté : 1-12,
- Nentwig, W., 2010. *Invasiven Arten.* Hapt UTB Profile. : 1-128. (Achat).
- Noble, V., Diadema, K., (s.d.) 2011. *La Flore des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco. Originalité et diversité.* Conservatoires Botaniques Nationaux alpin et méditerranéen. Naturalia Publications. : 1-504. (Achat).
- Office National des Forêts, 2011. *RD 13 Bis I – Felling Col d'Oderen. Protection contre les éboulis. Notice d'impact environnemental. Etude d'incidence Natura 2000.* Office national des Forêts – Agence Développement Alsace – Conseil Général 68. : 1-60 + annexes.
- Oustin, D., s.d., Etude et cartographie de la végétation des marais salés de l'Anse d'Yffinica. Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieux. Université de Rennes. : 1-62.
- Pereira, V., 2008. *Réseau de mares de Liesle/Arc et Senans/Champagne sur Loue (25-39). Plan de gestion 2009-2013.* Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté, Office National des Forêts. : 1-18 + annexes.
- Persuy, A., 2011. *Guide des Arbres et Arbustes de France.* L'indispensable guide des ... Fous de nature. Belin. : 1-223. (Achat).
- Petetin, A., 2002. *Caractérisation des habitats de la Directive 92/43/CEE en Auvergne : Pelouses sèches sur basalte.* Conservatoire Botanique National du Massif Central : 1-30 + annexes.
- Petetin, A., 2002. *Caractérisation des habitats de la Directive 92/43/CEE en Auvergne Nardaies.* Conservatoire Botanique National du Massif Central : 1-21 + annexes.
- Petetin, A., Barbiche, R., 2002. *Caractérisation des habitats de la Directive 92/43/CEE en Auvergne : Chênaies pédonculées ou Chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160, Fraxino-Quercion).* Conservatoire Botanique National du Massif Central, Direction régionale de l'Environnement Auvergne. : 1-22 + annexes.
- Petit, S., Dietrich, L., CSA, 2011. *Dossier de demande de classement de la Réserve naturelle régionale des marais et landes du Rothmoos et des Silbermaettle à Wittelsheim (68).* Conservatoire des Sites Alsaciens. Région Alsace. : 1-118 + 6 cartes + annexe.
- Petite Camargue Alsacienne, 2012. *Plan de Gestion de la Réserve Naturelle de la Petite Camargue Alsacienne 2012-2016.* Tome 1 : 1-113 + annexes. Tome 2 : Fiches action : 1-124.
- Pierné, A., 2012. Le coin du cartographe. *Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie d'Alsace-Lorraine 2012.* : 5-15.
- Pitois, P., 2012. Sortie du 1<sup>er</sup> mai 2011. *Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie d'Alsace-Lorraine 2012.* : 28-31.
- Pot, R., 2007. *Veldgids. Water- en oeverplanten.* Stowa, KNNV Uitgeverij. 1-351. (Achat).
- Quétier, F., Quenouille, B., Schwoertzig, E., Gaucherand, S., Lavorel, S., Thiévent, Ph., Les enjeux de l'équivalence écologique pour la conception et le dimensionnement de mesures compensatoires d'impacts sur la biodiversité et les milieux naturels. *Sciences, Eaux et Territoires, La revue d'Irstea.* Article hors série n° 7 : 2-7.
- Rauh, W., Hanf, M., 2005. *Unkräuter.* Winters naturwissenschaftliche Taschenbücher 7 : 1-246. (Achat).
- Roque, J.L., Izard, R., Lacan, M., Lacroix, P., 2011. *De Saint-Guilhem à l'Espinouse. Voyage dans les forêts de l'Hérault.* Collection Parthénope. Biotope Editions. : 1-400. (Achat).
- Saunier, C., 2011. Etude et prise en compte de la végétation et de la flore dans les études d'impacts sur l'environnement : Cas d'un projet routier. Mémoire de Master 2. Nancy-Université – Université Henri Poincaré. : 1-29 + annexes.
- Schlaeflin, D., 2012. *Evaluation de l'état de conservation des habitats des sites CSA.* Mémoire de master « Biologie et Valorisation des Plantes » parcours « Plantes et Environnement ». Faculté des Sciences de la Vie, Université de Strasbourg. : 1-28 + annexes.
- Schnitzler, A., Génot, J.C., 2012. *La France des friches. De la ruralité à la féralité.* Coll. Matière à débattre et décider. Editions Quae. : 1-185.
- Service des Espaces Verts et de la Nature – Ville de Strasbourg, 2010. *Plan de Gestion 2011-2016. Réserve Naturelle Nationale Ile du Rohrschollen.* Partie A – Diagnostic. Strasbourg et Communauté Urbaine de Strasbourg. : 1-103 + annexes.
- Seytre, L., 2005. *Caractérisation des pelouses sèches alluviales relevant de la Directive Habitats en Auvergne (6120, 6210, 5230).* Conservatoire Botanique National du Massif Central, Direction régionale de l'Environnement Auvergne. : 1-57 + annexes.
- Seytre, L., 2006. *Caractérisation des végétations pionnières amphibies annuelles des mares temporaires des chaux basaltiques relevant de la Directive Habitats en Auvergne (3130).* Conservatoire Botanique National du Massif Central, Direction régionale de l'Environnement Auvergne. 1-47 = annexes.
- Seytre, L., 2007. *Caractérisation des végétations chasmophytiques des falaises collinéennes à montagnarde relevant de la Directive Habitats en Auvergne (8210, 8220).* Conservatoire Botanique National du

- Massif-Central, Direction régionale de l'Environnement Auvergne. : 1-66 + annexes.
- Simler, N., 2011. *Connaissance et inventaire des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale du Sabot de Frotey : Compléments à la carte des groupements végétaux et proposition d'une démarche de suivi*. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté / Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. : 1-16 + annexes.
- Stalling, T., 2005. *Arten und Gesellschaften der Isoëto-Nanojuncetea und Littoreletea des Äcker und Teiche des Sundgau (F.)*. Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Brisgau. : 1-88 + annexes.
- Sumont, E., Petetin, A., 2000. *Caractérisation des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum en Auvergne*. Conservatoire Botanique National du Massif Central, Direction régionale de l'Environnement Auvergne. : 1-39 + annexes.
- Symbioses*, 2012. N° 28. *Actes des XIIIèmes Rencontres Nationales Chauves-Souris de la S.F.E.P.M.*, Bourges, mars 2010. : 1-72.
- Thiele, J., 2007. *Patterns and processes Heracleum mantegazzianum invasion into German cultural landscapes on the local, landscape and regional scale*. Division of Landscape Ecology and Landscape Planning. Faculty of Agricultural Sciences, Nutritional Sciences and Environmental Management. Justus-Liebig University Giessen. : 1-93.
- Tournay, F., 2010. L'extraordinaire collection de fougères du Jardin botanique. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel 2010* : 43-48.
- UICN, Comité Française. 2012. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées. Méthodologie de l'UICN et démarche d'élaboration*. : 1-55.
- Vuillemenot, M., 2010. *Surveillance de l'apparition et de l'évolution des espèces exotiques envahissantes : Heracleum mantegazzianum Sommier et Levier*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté / Union Européenne. : 1-36.
- Vuillemenot, M., Collaud, R., Simler, N., 2011. *Typologie et inventaire quantitatif des groupements végétaux du Dôme sous-vosgien (70). Amélioration de la connaissance et évaluation des habitats de Franche-Comté*. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté, Union européenne (FEDER), Conseil Général de Haute-Saône. : 1-208 + annexes.
- Wagner, A., 2011. *Inventaire faunistique d'Eckbolsheim*. : 1-53.
- Walter, E., 1927. Une colonie curieuse de quelques plantes adventices, et observations sur quelques espèces introduites intentionnellement aux environs de Molsheim. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1926, 7 (2) : 143-145. (Don A. Ortscheit).
- Walter, E., 1938. Note sur l'*Asplenium harovii* Godron. *Bull. Hist. Nat. Dept. Moselle*, Metz, 35 : 91-93. (Don A. Ortscheit).
- Weber, H.C., 1982. *Geschützte Pflanzen*. Natur in der Tasche. Besler. : 1-188.
- Werner, R.G., 1934. Nouvelle Contribution à la Flore de la Vallée de la Kirneck et de la région du Mont Sainte-Odile. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1932/1933, 8 (1) : 26-36. (Don A. Ortscheit).
- Weyer, K. van de, Schmidt, C., *Bestimmungsschlüssel für die aquatischen Makrophyten (Gefäßpflanzen, Armleuchteralgen und Moose) in Deutschland*. : 1-128.
- Willemetia*. 72. Association des botanistes lorrains. : 1-4.
- Wolff, P., 2011 [2012]. Die Armleuchteralgen (*Charophyceae*) im Saarland und im grenznahen Frankreich: Verbreitung und Ökologie. *Abh. Delattinia* 37 : 5-30. (Don).

## Nos membres ont publié

Travaux publiés par nos membres ou utilisant des données diffusées dans l'Atlas de la Flore d'Alsace.

- Amblard, P., 2010. Une très rare fougère retrouvée en Alsace. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel 2010* : 19-21.
- Amblard, P., Meppiel, P., Tournay, F. 2012. La découverte du Polystic de Wirtgen au Jardin Botanique du Col de Saverne. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel* : 32-35.
- Bizot, A., Holveck, P., Amblard, P., Cartier, D., 2012. Addendum à la ptéridoflore de certains départements du nord-est de la France. In : "*Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde. Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme (1937-2008)*". : 65-77.

- Bœuf, R., 2012. *Référentiel des types forestiers d'Alsace. Clef dichotomique de détermination des types élémentaires*. Office National des Forêts, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. : 1-29.
- Boudier, P., Bick, F., 2012. Au sujet de quelques espèces du genre *Dicranum* Hedw. De l'étage alpin savoyard. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest 2011*, 42 : 579-588.
- Deluzarche, F., Haan-Archipoff, G., 2012. Spécimens types de Ptéridophytes de l'Herbier de l'Université de Strasbourg. In : "*Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde. Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme (1937-2008)*". : 39-46.
- Deluzarche, F., Hoff, M., 2012. Les fougères de l'Herbier de l'Université de Strasbourg (STR). Collections et collecteurs. In : "*Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde. Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme (1937-2008)*". : 29-38.
- Fried, G., 2012. *Guide des plantes invasives*. L'indispensable guide des ... Fous de nature. Belin. : 1-272.
- Fried, G., 2012. Troisième jour : 20 avril 2010 – Mare temporaire de Padulu et plateau calcaire de Bonifacio : Pertusato et Saint-Roch. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest 2011*, 42 : 507-518.
- Hoff, M., Deluzarche, F., Bick, F., 2012. Inventaire des collecteurs et des collections de l'Herbier de l'Université de Strasbourg (STR) - Les collecteurs de Bryophytes de langue allemande. *Archiv for Bryology* 137 : 1-31. International Association of Bryologists.
- Hoff, M., Deluzarche, F., Seng, L., 2011. L'herbier Alfred Fuchs des *Dactylorhiza* (Fingerwurz) de Bavière déposé à l'herbier de Strasbourg (STR). *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* 70 : 53-62.
- Hoff, M., Kramer, W., Zemp, M., Schwebel, L., Holveck, P., 2012. Les Ptéridophytes remarquables du Rhin supérieur.. In : "*Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde. Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme (1937-2008)*". : 79-88.
- Hoff, M., Laub, C., Cremers, G., Deluzarche F., 2012. L'Herbier Casimir Le Gallo de Strasbourg (STR). In : "*Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde. Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme (1937-2008)*". : 47-57.
- Holveck, P., 2009. Adieu Claude. « Hommage à Claude Jérôme (1937-2008) ». *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne, Bulletin annuel* : 51-52.
- Holveck, P., Tinguy, H., Hoff, M., 2012. Session de terrain du 4 octobre 2009. Sur les pas de Claude Jérôme. Les fougères des Vosges de Saverne à la vallée de la Bruche (Eckartswiller - Oberhaslach - Le Hohwald / Bas-Rhin). In : "*Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde. Actes du Colloque en hommage à Claude Jérôme (1937-2008)*". : 179-186.
- Hugonnot, V., Bick, F., Untereiner, A. 2011. *Bruchia vogesiaca* SCHWÄGR. en France - Répartition, écologie et conservation d'une espèce anthropophile. *Archiv for Bryology* 91 : 1-16.
- Machon, N. (s.d.), 2012. *Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de France*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Mathé, H., 2012. Petite histoire d'*Hammarbya paludosa* (L.) O. Kuntze en France. *Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie de Lorraine-Alsace 2012*. : 41-65.
- Pierné, A., 2012. Le coin du cartographe. *Bulletin de la Société Française d'Orchidophilie d'Alsace-Lorraine 2012*. : 5-15.
- Quétier, F., Quenouille, B., Schwoertzig, E., Gaucherand, S., Lavorel, S., Thiévent, Ph., Les enjeux de l'équivalence écologique pour la conception et le dimensionnement de mesures compensatoires d'impacts sur la biodiversité et les milieux naturels. *Sciences, Eaux et Territoires, La revue d'Irstea*. Article hors série n° 7 : 2-7.
- Reduron, J.P., 2012. Additions et corrections suite à la parution de l'ouvrage « Ombellifères de France » 4. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest 2011*, 42 : 65-84.
- Schwoertzig, E., 2011. *Sélection d'indicateurs appropriés à la définition d'échelles d'équivalence écologique*. Rapport de Stage M2 Plantes et Environnement, Université de Strasbourg. : 1-37 + annexes.
- Simler, N., 2011. *Connaissance et inventaire des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale du Sabot de Frotey : Compléments à la carte des groupements végétaux et proposition d'une démarche de suivi*. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté / Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. : 1-16 + annexes.
- Stoehr, B., 2011. Plantes et paysages de l'Isfjorden au Svalbard (Norvège). *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* 70 : 83-96.
- Tournay, F., Haan-Archipoff, G., 2012. Les collections de botaniques. In : F. Boura et al., *L'université impériale, le site de la porte des Pêcheurs*. Bas-Rhin. Collection "Parcours du patrimoine", Région Alsace - Inventaire du patrimoine / Université de Strasbourg - Jardin des Sciences. Lyon, Editions Lieux-Dits. : 56.
- Weiss, J.M., Polidori, J.L., 2012. Sixième jour : 23 avril 2010 – Capu Laurosu, Circuit dans la vallée du Baracci, Littoral près de l'embouchure du Barraci, Rivage nord du golfe de Valinco, La dune fixée de Tenutella ... *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest 2011*, 42 : 541-550.
- Wolff, P., 2011 [2012]. Die Armlauchteralgen (*Charophyceae*) im Saarland und im grenznahen Frankreich: Verbreitung und Ökologie. *Abh. Delattinia* 37 : 5-30.

## Demandes de renseignements et d'extractions de « BRUNFELS »

- Atelier des Territoires. Maître d'ouvrage : Commune de Fréland. Projet : Révision du Plan Local d'Urbanisme. Périmètre: Ensemble de la commune de Fréland. Taxons ciblés : Toutes les espèces patrimoniales.
- BE CAEI et DDAF du Haut-Rhin. Données botaniques pour réaliser le document d'objectifs du site Natura 2000 Sundgau, région des étangs.
- Conseil Général Bas-Rhin et Communes de Saint Nabor, Ottrott, Boersch, Barr, Bernardswiller et Obernai. Etude de faisabilité pour la Mise en place d'un funiculaire entre Saint-Nabord et le Mont Sainte-Odile.
- Conseil Général Haut-Rhin. Travaux de renaturation écologique sur le site de la confluence Strenbach-Fecht sur la commune de Guémar.
- O.G.E. Plateforme départementale d'activités économiques à Lipsheim-Fegersheim pour le compte de la Communauté Urbaine de Strasbourg.
- O.G.E. Données botanique sur le site de la création d'un polder entre Wyhl et Weisweil. Le projet consiste en l'aménagement d'une zone de rétention, en rive droite du fleuve entre les PK 241,5 et 248,6 du Rhin, entre la digue du Rhin et la digue des Hautes Eaux IV à l'Est, d'environ 590 ha permettant de stocker 7,7 millions de m<sup>3</sup> sur une hauteur moyenne de 1,30 m environ. Le projet de polder s'étend de la pointe nord de l'île de Marckolsheim à la route allant de Weisweil au Rhin, le long de l'Altrhein.
- SAG THEPAULT. Demande d'informations naturalistes dans le cadre de la réalisation d'une étude faune/flore relative à la déviation d'une canalisation située sur la commune de Geudertheim.
- Ville de Bischwiller et Communauté de Communes de Bischwiller et Environs. Demande d'informations naturalistes dans le cadre de l'élaboration d'un PLU intercommunal sur la communauté de commune de Bischwiller et environs.
- CUS. Février 2012. Données floristiques localisées de la CUS en vue de la cartographie de la biodiversité faune-flore par quadrat d'1 km de côté.
- Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, Gilles Bailly. Mars 2012. Données sur les bryophytes de l'annexe I de la convention de Berne, *Buxbaumia*.
- LPO, Mars 2012. Données sur Dangolsheim-Bergbieten et Biederthal-Wolschwiller pour mettre en place une trame verte dans le cadre du projet « *Corridors écologiques et micro-habitats* ».
- SCoT de la Bruche, mars 2012. Données botaniques localisées (au quadrat de 1 km de côté) des communes suivantes : ALTORF, AVOLSHEIM, BAREMBACH, BELLEFOSSE, BELMONT, BLANCHERUPT, BOURG-BRUCHE, COLROY-LA-ROCHE, DACHSTEIN, DINSHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, FOU DAY, GRANDFONTAINE, GRESSWILLER, HEILIGENBERG, LA BROQUE, LUTZELHOUSE, MOLSHEIM, MUHLBACH-SUR-BRUCHE, MUTZIG, NATZWILLER, NEUVILLER-LA-ROCHE, NIEDERHASLACH, OBERHASLACH, PLAINE, RANRUPT, ROTHAU, RUSS, SAALES, SAINT-BLAISE-LA-ROCHE, SAULXURES, SCHIRMECK, SOLBACH, SOULTZ-LES-BAINS, STILL, URMATT, WALDERSBACH, WILDERSBACH, WISCHE, WOLXHEIM.
- ADEUS, Communauté Urbaine de Strasbourg, Anaïs Gsell-Epailly, Mars 2012, Cartes de la Biodiversité floristiques de la CUS, Laboratoire Image et Ville, Herbar de l'Université de Strasbourg et Société Botanique d'Alsace.
- Conservatoire Botanique national de Franche-Comté, N. Simler, Avril 2012. Donnée sur *Taraxacum* en Alsace.
- Commune d'Eckbolsheim, Urbanisme et Développement Durable, Bertrand Neu, Avril 2012. Données sur le site du Niederholz en vue de son classement dans le Parc Naturel Urbain de la Bruche.
- Conseil Général du Haut-Rhin, SEA, Aurélie Heinis, Avril 2012, Répartition des espèces végétales invasives pour le département du Haut-Rhin. Stage de Master 2 Biologie et Écologie pour la Forêt, l'Agronomie et le Génie de l'Environnement.
- Voies Navigables de France, Denny-Consultant, État initial du projet ACVP. Augmentation des capacités de vidange du polder d'Erstein, Avril 2012. Demande sur les communes (p.p.) de Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden, Eschau, Plobsheim, Nordhouse, Erstein.
- ONEMA, SD68, Patrick Bohn, Avril 2012. Demande de renseignements sur une plante aquatique.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, Emmanuelle Kehren, Avril 2012. Données sur *Anemone sylvestris* dans le Haut-Rhin.
- Conservatoire Botanique d'Alsace, Françoise Janin. Mai 2012. Données floristiques sur le Bastberg.
- Conservatoire Botanique d'Alsace, Mai 2012. Fichiers des espèces de la flore d'Alsace par commune et par année d'observation.
- Conservatoire des Sites Alsaciens, Emmanuelle Kehren, Avril 2012. Données sur *Anemone sylvestris* dans le Bas-Rhin.
- Biotope, Avril 2012. Données sur le site de l'aire de repos des communes de Saint Pierre – Stotzheim.
- Association « La Robertsau », Alexandra Bieth, Avril 2012. Données botaniques sur le Site du Hellwasser à la Robertsau (Rohrwoerth, Grossbeltzwoerth, Ferme Bussièrre, Fuchs am Buckel, Forêt de la Robertsau).

Cabinet Waechter, Camille Page, Mai 2012. Données botaniques pour les PLU de Bartenheim, Widensohlen et Kaysersberg.

Elément 5, Derrez Alexandre, Mai 2012. Données sur *Hordeum secalinum*. Protocole de transfert.

ComCom de la Basse-Zorn, Emilie Coquelut, Mai 2012. Circuits VTT, Hoerdt, Weyersheim, Gries, Geutertheim, Weitbruch, Kurtzenhouse, Bietlenheim

Conseil Général du Haut-Rhin, Mathilde Goetsch, Mai 2012. Service Aménagements des Rivières. Données sur Biesheim, Artzenheim, Kunheim et Baltzenheim.

Ingerop, Mai 2012. Virginie Boisard, Chargée d'études Environnement, Aménagement d'une ligne de transport routier guidé sur pneus reliant Vendenheim, Strasbourg et Wolfisheim - état initial environnement - Consultation des services et administrations.

Conservatoire des Sites Alsaciens, Gaëlle Grandet, Juin 2012, Données sur *Tephrosia helenitis* à Ohnenheim.

L'Atelier des Territoires, Juin 2012. Données sur Hochfelden et Schwindratzheim.

Via Apia, Jean-Pierre Reduron, juillet 2012. Données sur *Oenanthe lachenalii* en Alsace.

Conservatoire Botanique National de Franche-Comté et Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, Eric Brugel, Juillet 2012. Données sur *Gladiolus palustris* en Alsace.

Eco-aménagement, Conseil Général du Bas-rhin, Juillet 2012. Maître d'ouvrage : Conseil Général du Bas-Rhin, Service Agriculture, Espaces Ruraux et Naturels, Etudes d'aménagement foncier (études préalables et études d'impact) sur les communes de : Bischholtz : territoire communal, Oberschaeffolsheim : territoire communal, Marmoutier, Schwenheim et Lochwiller, Struth et Tieffenbach.

Bœuf, R., Août 2012. Statut de *Rumex scutatus* en Alsace.

Boeuf, R., Berchtold, J.P., Août 2012. Statut de *Betula pubescens* en Alsace.

Cabinet Waechter, Août 2012, Page Camille. Données sur Niederhergheim pour le PLU.

Comité Français de l'UICN, Juillet 2012. Données sur *Campanula baumgartenii*.

Luttenschlaeger, Danielle, Août 2012. Données sur les *Phytolacca* en Alsace.

## Nouvelles données pour la base « BRUNFELS »

Hérol, Edmond, Données sur Michelbach, Sierentz.

Reymond, Emmanuel, Données sur la Ferme Bussièr.

Holveck, Pascal, Données sur le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, les Vosges, la Moselle.

Simler, Nicolas, Leroux, Soizic, décembre 2011. Données sur le Ried Centre Alsace.

Schaller, Florian, OGE, Données sur Strasbourg, Lampertheim, Weyersheim, Neuwiller-lès-Saverne, Ingwiller, Bartenheim et divers Bas-Rhin.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Janvier 2012. Très nombreuses données sur les Hautes-Vosges, relevés phytosociologiques.

Cabinet A. Waechter. Janvier 2012. Données sur Kembs, Sausheim, Sultz Haut-Rhin, Feldbach, Petite Camargue Alsacienne, etc.

Conservatoire des Sites Alsaciens, Données sur le marais et landes du Rothmoos et des Silbermaettle.

Berchtold, Jean-Pierre, Mars 2012. Données 2010-2011.

Kempf Muriel, ONF, Mars 2012. Données sur la Réserve Biologique de Haguenau.

Conservatoire des Sites Alsaciens, Données sur la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Offendorf.

Conservatoire des Sites Alsaciens, Données sur *Anemone sylvestris*.

Pirat, Claire, Mai 2012, Données sur *Myosurus minimus*.

Pirat, Claire, Mai 2012, Données sur *Ophioglossum vulgatum*.

Brunissen, Eric, Août 2012. Données sur *Dianthus superbus* dans le Ried.

Brunissen, Eric, Août 2012. Données sur *Peucedanum officinale* dans les Rieds.

Bœuf, R., Cartier, D., Août 2012, Données sur les éboulis du Neuweiher.

## Fichiers disponibles

Plusieurs fichiers sont disponibles pour les membres de la Société Botanique d'Alsace. Ce sont des documents d'étude et de travail. Ils sont diffusés afin de permettre leur mise à jour et leur correction par les membres de la SBA et leur utilisation dans le cadre des activités de la SBA. En aucun cas ils ne peuvent être diffusés à des tiers, en totalité ou en partie, sans autorisation du Conseil d'Administration de la Société Botanique d'Alsace.

Ils sont diffusés par courriel - sous \*.doc, zippé ou non zippé, ou exceptionnellement sur CD-Rom ou disquette. La demande de ces fichiers doit être adressée à :  
hoff@unistra.fr ou par courrier au siège de la SBA

FloHaut-Rhin.doc	Liste des plantes du Haut-Rhin
FloBas-Rhin.doc	Liste des plantes du Bas-Rhin

FloAlsace.doc	Liste des plantes d'Alsace
Patri_2004.doc	Liste des espèces patrimoniales par commune et liste des communes par espèce patrimoniale.
Bibals.doc	Bibliographie botanique d'Alsace
Alsace.doc	La flore d'Alsace de Issler, Loyson et Walter, édition 1982, en Word non corrigé
InvAls_A_J	Inventaire de la Flore d'Alsace, Familles A à J.

## Librairie de la S.B.A.

Les ouvrages suivants sont en vente à la Société Botanique d'Alsace :

*Flore d'Alsace*, Issler, Loyson, Walter, 2<sup>ème</sup> édition, 1982  
 15 € + 4,5 € (frais de port)  
 19 € (port compris)

*Les listes rouges de la nature menacée en Alsace*. 2002, ODONAT.  
 27 € + 5 € (frais de port)  
 32 € port compris

*La végétation des Hautes-Vosges dans ses rapports avec les climats locaux, les sols et la végétation*. Thèse R. Carbiener, 1966 (réed.).  
 5 € (frais de port)

*Les plantes messicoles et les plantes remarquables des cultures en Alsace. Atlas écologique et floristique*. 2009. G. Fried. Société Botanique d'Alsace.  
 29 € + 5 € (frais de port)  
 34 € (port compris)

*Actes du Colloque en Hommage à Claude Jérôme. Les Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde*. 2012. Société Botanique d'Alsace.  
 29 € + 5 € (frais de port)  
 34 € (port compris)



## Société Botanique d'Alsace

Siège social : *Institut de Botanique, Université Louis Pasteur*  
28, rue Goethe - F-67000 Strasbourg

### Annonces légales

Editeur : Société Botanique d'Alsace  
Président : Michel Hoff  
Directeur de la Publication : Michel Hoff  
Rédacteurs : Jean-Pierre Berchtold, Michel Hoff  
Dépôt légal : novembre 2012  
Le bulletin 31 a été tiré à 180 exemplaires  
Distribution gratuite aux membres

Les articles publiés dans ce bulletin sont rédigés sous la  
responsabilité de leur(s) auteur(s).

#### Liste des contributeurs à ce bulletin :

Francis Bick  
Guillaume Fried  
Michel Hoff  
Christiane Lecomte  
Léa Merckling  
Nicolas Pax  
Hugues Tinguay  
Théo Trautmann

Pour toute proposition d'article, envoyer une copie imprimée à Michel Hoff, Société Botanique d'Alsace, 28 rue Goethe, F-67000 Strasbourg ainsi qu'un fichier Word à [hoff@unistra.fr](mailto:hoff@unistra.fr)

#### Sites Internet

Association Société Botanique d'Alsace : <http://sbalsace.free.fr>

Atals de la Flore d'Alsace : <http://www.atlasflorealalsace.com>

Herbier de l'Université de Strasbourg : <http://herbier.u-strasbg.fr>

La Société Botanique d'Alsace a été créée le 23 septembre 1997 à Colmar.

**Conseil d'Administration (2012/2013)**

Président :	Michel Hoff
Vice-Président :	Jean-Pierre Reduron
Vice-Président :	Jean-Pierre Berchtold
Secrétaire :	Francis Bick
Secrétaire adjoint :	Pascal Romanus
Trésorier :	Jean-Pierre Berchtold
Trésorier adjoint :	Brigitte Chantriaux
Assesseurs :	Albert Braun
	André Frommelt
	Jean-Claude Jacob
	Claire Pirat
	Bernard Stoehr

Membres d'honneur :	Roland Carbiener
	Roger Engel
	Fritz Geissert (†)
	Serge Muller
	Gonthier Ochsenbein (†)

**Correspondance :**

Administration et Rédaction : Michel Hoff, Institut de Botanique, 28 rue Goethe  
F-67000 Strasbourg

Bibliothèque : Institut de Zoologie et de Biologie générale, 12 rue de l'Université  
F-67000 Strasbourg

**Cotisations : exigibles dans le premier trimestre de l'année civile**

Cotisation individuelle	:	23 euros
Cotisation couple	:	38 euros
Cotisation étudiant	:	8 euros



